

**Institut d'ethnologie**

Faculté des lettres et sciences humaines

Rue Saint-Nicolas 4

CH-2000 Neuchâtel

<http://www.unine.ch/ethno>

Coline WILECZELEK

Route du Moulin 7

1042 Assens

+41 79 294 48 11

[coline.wileczelek@unine.ch](mailto:coline.wileczelek@unine.ch)

**Coline WILECZELEK**

+

**HABITER LES MARGES :**

*Sans-abrisme et construction du  
chez-soi en hébergement d'urgence*

Mémoire de Master en sciences sociales | Anthropologie

Directrice de mémoire : Prof. Marion Fresia

Expertise : Prof. Hélène Martin

Soutenu le 10 juin 2025



# REMERCIEMENTS

---

aux visages sous les néons jaunes  
à ceux qui attendent encore  
que s'arrêtent le temporaire  
l'incertitude  
et les sacs poubelles rouges

À toute l'équipe du *Refuge*,  
pour les accueils chaleureux,  
les moments de vulnérabilité parfois.

À **Marion Fresia**,

À **Hélène Martin**,

pour la direction et le suivi bienveillant,  
pour l'expertise et les précieux conseils.

À mes parents, à mes proches,

**Anaëlle, Simon, Jad et Toto.**

*immortelles et partisan.  
chouette et gros bourdons.*

À **Maxime**,

pour la relecture et  
ton soutien toujours,  
*arbeit tut mir weh.*



## RÉSUMÉ

---

Ce travail interroge la manière dont les personnes en situation de sans-abrisme (re)construisent un sentiment de chez-soi dans un contexte de précarité et d'itinérance. À partir d'entretiens et d'observations en hébergement nocturne d'urgence, il explore les dimensions matérielles, symboliques et identitaires de cette construction. Si le chez-soi est traditionnellement associé à la stabilité résidentielle, il apparaît qu'il peut également émerger dans des contextes transitoires ou informels, à travers l'appropriation de l'espace, la création de relations sociales, la répétition de routines, l'attachement à certains objets ou la mobilisation de souvenirs. Cependant, les contraintes institutionnelles produisent une véritable politique de l'inconfort qui freine ces tentatives d'appropriation et rend difficile la construction d'un chez-soi durable. Ce faisant, les personnes adoptent des usages différenciés des hébergements d'urgence. Leurs récits exposent des expériences contrastées, oscillant entre efforts de stabilisation et impossibilité de s'ancrer. Ils soulignent ainsi la fragilité du chez-soi dans les marges du dispositif d'assistance.

*Mots-clés* : sans-abrisme, chez-soi, mobilité, itinérance, grande précarité, anthropologie.

## ÉCRITURE INCLUSIVE

---

Dans le but d'assurer la représentation des genres dans cette recherche, j'ai choisi de dépasser l'héritage grammatical et orthographique supposant que « le masculin l'emporte sur le féminin », selon mes propres convictions ainsi que les encouragements de l'Université de Neuchâtel à utiliser un discours non discriminatoire. Persuadée que le langage se doit de rendre compte de la réalité du monde social tout en étant un espace évolutif et d'expérimentation, j'ai choisi d'utiliser les expressions suivantes tout au long de mon travail ; lorsque je souhaite parler d'un groupe mixte dont la composition de genre n'est pas connue, l'accord nominal utilisé est le *iels*. Pour une personne dont le genre est connu, les pronoms *iel*, *elle* ou *il* sont utilisés avec l'accord souhaité. Les néologismes neutres comme *travailleureuses* ou *acteurices* sont privilégiés au point médian ou à l'écriture épïcène, et les potentiels adjectifs qui accompagneront ces termes seront accordés au féminin pour suivre la règle de proximité de la terminaison. Pour le reste, je tâche d'explorer les néologismes, utilise le point médian lorsqu'il me semble nécessaire et le qualificatif de « personne(s) » dans la mesure du possible.



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>14</b>
1. MISE EN CONTEXTE.....	14
2. INTÉRÊT DE LA RECHERCHE.....	17
3. PROBLÉMATIQUE.....	18
<b>PREMIÈRE PARTIE.....</b>	<b>21</b>
<b>ANCRAGE THÉORIQUE.....</b>	<b>22</b>
1. VIVRE EN ITINÉRANCE : DÉPASSER L'IMPLICITE.....	22
a. Le sans-abrisme comme processus.....	22
b. De l'errance volontaire à l'itinérance subie.....	24
2. CONCEPTUALISER LE CHEZ-SOI.....	26
a. Un espace de significations matérielles et symboliques.....	27
b. Le chez-soi comme construction identitaire.....	28
c. Habiter un chez-soi, c'est « faire avec l'espace ».....	29
3. ENTRE MOBILITÉ ET CHEZ-SOI.....	31
a. Le chez-soi en mouvement : de la perspective transnationale.....	31
b. Reconfigurer le chez-soi sous le prisme du temporaire.....	33
<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>36</b>
1. L'ENGAGEMENT COMME POINT DE DÉPART.....	36
2. STRATÉGIE DE RECHERCHE.....	38
a. La Grounded Theory.....	38
b. Un point sur l'éthique de l'ordinaire.....	39
3. ACCÈS AU TERRAIN.....	40
4. LES OBSERVATIONS PARTICIPANTES.....	41
5. LES ENTRETIENS.....	42
a. Typologie d'entretien.....	42

b. Grille d'entretien.....	42
c. Situation d'entretien.....	43
6. PORTRAITS.....	44
7. MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES.....	45
8. POSITIONNEMENT ET RÉFLEXIONS ÉTHIQUES.....	46
a. Confidentialité.....	46
b. Positionnement personnel.....	47
c. Réflexivité sur le terrain.....	48
<b>DEUXIÈME PARTIE.....</b>	<b>51</b>
<b>FABRIQUER L'URGENCE : UNE LECTURE SITUÉE DU DROIT AU LOGEMENT ET DU DISPOSITIF D'ASSISTANCE.....</b>	<b>52</b>
1. ACCÈS AU LOGEMENT ET POLITIQUES D'EXCLUSION.....	53
2. HISTORIQUE DU DISPOSITIF LOCAL ET MISE À L'AGENDA.....	54
3. POLITIQUE DE LA PÉNURIE : CAUSES ET CONSÉQUENCES.....	56
a. Une temporalité limitée.....	56
b. Inconditionnalité ou « cantonnement catégoriel » ?.....	57
c. D'un dispositif dissuasif et répressif.....	58
<b>HABITER L'URGENCE : L'EXPÉ- RIENCE D'UN CHEZ-SOI EN TENSION.....</b>	<b>60</b>
1. DES POSSIBILITÉS DE CHEZ-SOI EN ITINÉRANCE.....	60
a. UN CHEZ-SOI AU PRÉSENT : NE PAS SE « PERDRE ».....	62
1. De l'appropriation de l'espace.....	64
2. Faire lien dans l'entre-soi du temporaire.....	66
a. « On est dans la même galère ! ».....	66
b. La relation d'assistance comme ressource.....	71
c. Un cas particulier : l'Euro 2024.....	73
3. « Se sentir bien, c'est aussi avoir de la dignité. ».....	76
4. La routine comme ancrage : des pratiques quotidiennes.....	78

b. UN CHEZ-SOI AU PASSÉ : CONVOQUER CE QUI TIENT.....	83
1. De la mémoire des lieux.....	84
2. Le goût du chez-soi : la nourriture comme ressource.....	85
3. Porteurs d'identité : les objets et le soi.....	88
2. DES OBSTACLES À UN VÉRITABLE CHEZ-SOI.....	90
a. DES POLITIQUES DE L'INCONFORT.....	90
1. La désappropriation par le cadre.....	92
2. L'effet des séparations : fragmentation du social.....	97
3. USAGES DIFFÉRENCIÉS DU DISPOSITIF D'ASSISTANCE.....	99
a. DES CONFORMITÉS PLURIELLES.....	101
1. Habiter le temporaire : l'ambivalence du chez-soi.....	101
a. Xavier   « Tu finis par avoir cette petite chose en toi. ».....	101
b. Steve   « C'est être dans le positif, il faut y croire. ».....	103
c. Theresa   « Si je dors dehors, je n'existe plus. ».....	104
d. Kader   « Ce qu'il faut, c'est garder un peu de stabilité. ».....	106
2. Survivre à la marge : l'absence de chez-soi.....	107
a. Roger   Des tentatives quotidiennes.....	108
b. Ali   « C'est une question de survie. ».....	108
b. DES USAGES CIRCONSTANCIELS DU DISPOSITIF.....	110
a. Peshan   « La famille est le plus important. ».....	111
b. Dominique   « J'aimerais pouvoir dire “ouf” ! ».....	112
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>116</b>
Pour une politique en faveur du chez-soi - Housing First !.....	118
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>122</b>



on n'habitue jamais  
un corps à l'urgence



# INTRODUCTION

---

*Un après-midi, alors que nous hébergions une connaissance en situation de sans-abrisme dans notre maison pour un week-end, celle-ci m'a fait part de sa volonté de passer l'aspirateur dans les espaces communs. Lui répondant que ce n'était pas nécessaire et qu'elle pouvait simplement se reposer, elle m'expliqua qu'elle aimait faire le ménage dans ses anciens lieux de vie, que cela lui permettait de prendre soin de son « chez-soi ». D'apparence anodine, ces mots me sont tout d'abord parus attendrissants ; je les notai quelque part sur mon téléphone : « faire le ménage, c'est prendre soin de chez-soi. » Ce n'est que quelques jours plus tard, en relisant cette courte note, que je compris qu'ils pouvaient en réalité signifier bien plus.*

Cet appel du passé dans le présent, ne serait-ce que ce simple fragment, m'a en partie donné l'envie de travailler sur la manière dont on convoque le *chez-soi* lorsqu'on est en situation de sans-abrisme. Cette recherche propose donc d'explorer les possibilités d'« habiter » des espaces temporaires dans un contexte de précarité et d'itinérance ; en somme, comment les personnes négocient un chez-soi dans un quotidien marqué par la mobilité.

## 1. MISE EN CONTEXTE

À l'arrivée de l'été 2023, le collectif lausannois 43m2 a brièvement occupé le Théâtre de Vidy dans le but de créer une structure d'hébergement d'urgence autogérée pour personnes en situation de sans-abrisme. Une année auparavant, le collectif avait adressé une lettre ouverte à la Conseillère d'État Rebecca Ruiz<sup>1</sup> en raison de la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence et avait occupé les locaux de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL). En raison du nombre de lits insuffisants, les travailleuses des structures d'accueil de nuit doivent refuser des centaines de demandes et plus de 100 places ont été supprimées – le Répit, lieu d'accueil de nuit hivernal tenu par la Fondation Mère Sofia, a fermé définitivement ses

---

<sup>1</sup> Lettre ouverte à la Conseillère d'État Rebecca Ruiz, le 15 avril 2022.  
[https://renverse.co/IMG/pdf/lettre\\_ouverte\\_herbergement\\_final.pdf](https://renverse.co/IMG/pdf/lettre_ouverte_herbergement_final.pdf)

portes au printemps 2023 pour cause de manque de financement et de personnel. Après plusieurs sollicitations, la Ville de Lausanne présente un préavis dont l'objet porte sur l'ouverture d'espaces d'accueil de « transition » ciblant des populations avec des besoins spécifiques (familles ou femmes seules, personnes consommatrices de substances, personnes vulnérables ou au bénéfice d'un contrat de travail) ainsi que l'augmentation du nombre de places pour dormir à l'année dans les hébergements d'urgence temporaires<sup>2</sup>. Mais ces efforts mis en place pour annualiser des places, bien que salués par les associations de soutien et structures d'hébergement d'urgence, ne semblent toutefois pas suffisants. En effet, bien que certaines structures se voient allégées quant au nombre de refus par soir, d'autres expliquent devoir refuser toujours autant de personnes<sup>3</sup>. De plus, la Municipalité a décidé de supprimer un lieu d'accueil jugé insalubre dans lequel résidait une grande majorité de familles roms au printemps 2024. Plusieurs associations, collectifs et partis politiques de gauche se sont alors mobilisés en opposition à cette décision, les familles s'étant installées depuis plusieurs mois et n'ayant pas de solution de relogement.

En Suisse, certaines études estiment à environ 2200 le nombre de personnes en situation de sans-abrisme – c'est-à-dire dormant dans la rue, dans des lieux publics ou dans des hébergements d'urgence (ETHOS, 2007) –, en particulier dans les grandes villes et les agglomérations. En extrapolant cette estimation, sachant que seulement 28% des communes ont participé à l'étude, il est possible de supposer que près de 4'000 personnes peuvent être considérées comme étant en situation de sans-abrisme (Drilling et al., 2022). Toutefois, le rapport d'évaluation sur le dispositif d'hébergement d'urgence dans le Canton de Vaud établi par la Haute école de travail social de Fribourg (Leresche et al., 2023) explique qu'estimer le nombre de personnes en situation de sans-abrisme sur un territoire donné peut se révéler particulièrement délicat. Il n'est ainsi pas possible de fournir une réponse précise, et ce, en raison du manque de statistiques officielles sur le sans-abrisme et de la difficulté à saisir le phénomène de manière complète. Les situations de sans-abrisme étant hétérogènes, les personnes peuvent faire usage des hébergements d'urgence selon diverses durées ou de manière ponctuelle (Leresche et al., 2025). Non seulement les personnes qui éprouvent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail –

---

<sup>2</sup> Ville de Lausanne. Rapport-préavis N°2023/64. Dispositif d'hébergements d'urgence lausannois : vision et développement. <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=851&kind=etape>

<sup>3</sup> Communiqué partagé sur la page Instagram de l'Association Sleep-In, le 9 décembre 2023. <https://www.instagram.com/p/C0nAa-SoCCJ/>

notamment parce qu'elles n'ont pas de statut de séjour valable – doivent accéder aux hébergements d'urgence puisqu'ils peuvent se révéler être leur dernier « point de chute » (Leresche et al., 2023 : 60). L'usage des hébergements d'urgence peut aussi se révéler saisonnier pour les travailleuses temporaires, dont l'accès au logement est limité. Enfin, nombreuses sont les personnes qui choisissent de ne pas recourir aux hébergements d'urgence, de trouver des solutions alternatives ou de ne pas se montrer dans la rue ; on peut alors parler de sans-abrisme invisible (Grimard, 2016).

À l'origine du sans-abrisme sont avancées des causes telles que « la surconsommation, l'endettement et les problèmes de drogue [...] aux côtés de facteurs sociaux et en lien avec la migration » (Drilling et al., 2022 : 1), mais la seule mise en avant de ces facteurs peut avoir pour conséquence d'individualiser et d'altérer les parcours liés au sans-abrisme. En effet, l'absence de prise en compte des enjeux sociopolitiques à l'origine des vulnérabilités contribue à une perception selon laquelle les personnes en situation de sans-abrisme seraient responsables de leur propre condition (Martin & Bertho, 2020). Pourtant, la population en situation de sans-abrisme n'est de loin pas homogène, c'est pourquoi il est essentiel de reconnaître le sans-abrisme comme le reflet de vulnérabilités sociales, politiques et économiques produites par des inégalités structurelles, des discriminations systémiques, et des politiques publiques insuffisantes ou mal orientées. Or nombreuses sont les recherches qui démontrent le fait que les mesures prises par les autorités politiques pour pallier cette problématique sont insuffisantes (Tabin et al., 2016 / Leresche et al., 2023). Les cas liés au sans-abrisme sont majoritairement pris en charge par des services d'urgence, mais ces vingt dernières années, la situation liée au sans-abrisme a beaucoup évolué. D'une part, le nombre de personnes concernées a augmenté, renforçant ainsi le fossé entre le nombre de lits disponibles et le nombre de personnes en demande (Martin & Bertho, 2020). D'autre part, le profil des personnes en situation de sans-abrisme se voit être diversifié : si nous trouvons en partie des personnes résidentes suisses, plus de la moitié des personnes n'ont pas la nationalité suisse et/ou n'ont pas de statut de séjour officiel (Dittmann et al., 2022), la part de personnes ethnicisées et migrantisées étant d'ailleurs surreprésentée, provoquant des vulnérabilités supplémentaires (Martin et al., 2020 / 2022), à la fois sur le plan de l'accès aux hébergements et au niveau de la répression.

## 2. INTÉRÊT DE LA RECHERCHE

Par un ancrage presque continu dans l'espace public, au sein des espaces d'assistance et à travers les multiples dynamiques institutionnelles et politiques, les problématiques autour du sans-abrisme permettent d'explorer et d'adopter une approche interdisciplinaire. D'une part, le profil des personnes en situation de sans-abrisme se voit clairement diversifié, permettant de sortir de l'image caricaturale de l'homme blanc vagabond et marginalisé, pour s'imprégner de problématiques de genre ou de migration. D'autre part, le traitement du sans-abrisme relève de la manière dont est considérée la pauvreté urbaine. En effet, les significations qui lui sont données varient en fonction des systèmes de représentation, des époques et des lieux (Cunha et al., 1998). Ils définissent ainsi les termes par lesquels on désigne la pauvreté et la manière dont ceux qui sont en charge de sa gestion élaborent des réponses pratiques. En somme, les savoirs autour du sans-abrisme se cumulent et construisent un sujet complexe plus que pertinent pour les sciences sociales.

Plus particulièrement, cette recherche se focalise sur les enjeux liés à la manière dont on construit un *chez-soi* lorsqu'on ne peut accéder à un logement et qu'on est astreint·e à devoir être mobile, en passant quotidiennement du dispositif d'assistance – notamment les hébergements d'urgence<sup>4</sup> – à la rue. Il est question ici de dépasser la conception selon laquelle le chez-soi ne peut relever que d'une dimension statique – *le logis* – en soulignant les aspects d'identité et de stabilité dans un contexte de mobilité. En somme, il s'agit de ne pas réduire le chez-soi à ses simples aspects topographiques, « à un intérieur-extérieur » (Pichon, 2019 : 70), mais bien à des accroches identitaires, à des fragments de vie ou des espaces par lesquels on passe de manière routinière. Dans la continuité des recherches sur le maintien de l'individualité et de l'affirmation de soi chez les personnes en situation de sans-abrisme (Girola, 2011), ce travail souhaite montrer comment la préservation et/ou la construction de repères et d'habitudes permettent de construire une forme singulière de chez-soi malgré un mode de vie souvent incertain. Ce type de fabrication

---

<sup>4</sup> Nous distinguerons ici l'hébergement du logement au sens de Pascale Pichon (2019). Le terme d'hébergement désignant les espaces d'accueil de nuit de courte durée et dont les « modalités d'intimité » peuvent varier (dortoir plus ou moins grand au studio individuel). Le terme de logement désigne plus particulièrement les espaces dans lesquels les personnes peuvent rester plus longtemps et ne pas dépendre d'horaires stricts d'entrée et de sortie.

identitaire relève d'un effort particulier, puisque le fait de vivre au fil des habitats précaires et hébergements d'urgence suppose qu'« habiter devient une épreuve à surmonter » (Pichon, 2007 : 13), notamment en raison de politiques sociales qui impactent les conditions d'existence des individus.

Enfin, l'intérêt de ce mémoire se retrouve également dans la volonté d'étoffer la recherche suisse sur le sans-abrisme. Bien que ce champ se soit largement développé dans une grande partie des pays européens<sup>5</sup>, la Suisse commence depuis peu à s'y intéresser (Martin & Bertho, 2020). L'absence de données empiriques et de définitions politiques à un niveau local a pu rendre difficile la possibilité d'analyser le phénomène. Aujourd'hui, par un recensement progressivement plus important d'un point de vue national (Drilling et al., 2022) et une augmentation des recherches, il est possible d'une part, de confirmer plusieurs observations relevées par les travaux européens et d'autre part, de pouvoir s'appuyer sur des données appropriées au contexte helvétique. Cette recherche a donc été effectuée dans la ville suisse de Lausanne, notamment après la récente médiatisation des problématiques liées au manque de lits dans les structures d'accueil de nuit. Plus particulièrement, nous reviendrons sur la question de la construction politique de ce qui a aujourd'hui été nommé comme une « politique de la pénurie organisée » (Martin et al., 2022 : 170) pour enfin proposer une grille de lecture sur l'impact que celle-ci a sur les possibilités de construire une forme de *chez-soi*.

### 3. PROBLÉMATIQUE

Si les enjeux de grande pauvreté comme le sans-abrisme ont été définis dans les années 1970 comme un « nouveau problème social » (Pichon, 2007 : 206) puis comme un « problème social majeur » (Cunha et al. 1998 : 45) depuis les années 1980, les réponses qui y sont apportées ont pourtant tendance à individualiser les parcours et à considérer que leur pauvreté ne concerne pas la société dans son fonctionnement (Martin & Bertho, 2020). D'une part, les capacités d'accueil étant insuffisantes par rapport au nombre de personnes souhaitant avoir accès à un lit et les

---

<sup>5</sup> La France dispose par exemple d'un large éventail de recherches sur le sujet. Notons par exemple le travail de recension bibliographique établie par Katia Choppin et Édouard Gardella en 2013 sur les recherches en sciences sociales sur le sans-abrisme dans le monde francophone.

structures d'hébergement d'urgence n'offrant pas la possibilité de rester sur place pour une longue durée et d'y laisser ses affaires, les personnes en situation de sans-abrisme se retrouvent face à une injonction à la mobilité. Cela peut parfois entraîner le fait de ne pas vouloir recourir aux lieux d'accueil. D'autre part, les politiques peuvent mettre en place des dispositifs dissuasifs repoussant les personnes en situation de sans-abrisme hors des espaces publics visibles, comme l'a montré Daniel Terrolle (2004) avec le mobilier urbain parisien mis en place pour interdire le stationnement des personnes. Face à ces obstacles, la possibilité d'établir des lieux de stabilité se voit grandement restreinte pour les personnes en situation de sans-abrisme. Les discours politiques et médiatiques (Girola, 2014 : 55) peuvent avoir tendance à présenter les personnes en situation de sans-abrisme comme des individualités déconnectées, littéralement en marge de la société, et associent la précarité socio-économique à une incapacité fondamentale de s'intégrer dans la société. De la même manière, les discours autour du sans-abrisme sont fréquemment construits autour de la notion d'errance (Achard, 2016), mettant en évidence l'importance cruciale de la relation à l'espace et au temps. En effet, le mot « errance », dérivé du verbe « errer » et issu du latin *errarre*, signifie le fait de se déplacer au hasard et sans repères. Pourtant, les repères existent bel et bien dans la vie des personnes en situation de sans-abrisme et jouent un rôle prépondérant ; leur vie est souvent minutieusement organisée et elles peuvent faire acte d'un « parcours chronique et routinier » (Pichon, 2007 in Achard, 2016 : 88), malgré le fait que cette organisation soit conditionnée par des contraintes résultant de politiques municipales, nationales, voire européennes (Martin et al., 2022).

La question de la mobilité dans la vie des personnes en situation de sans-abrisme vient alors directement se confronter à la problématique du *chez-soi*. D'un point de vue étymologique, l'expression nous vient du latin *casa* (« chez ») signifiant la maison (Amphoux & Mondada, 1989). D'un point de vue sémantique, elle renvoie à des « valeurs de permanence, de stabilité ou de sécurité, et qui privilégie les figures spatiales de la clôture, de l'enfermement et de l'immobilité » (*ibid* : 137). Or les études en migration nous permettent de mettre en relation la dimension du chez-soi à travers le paradigme de la mobilité (Sheller & Urry, 2006). En effet, le monde entier étant en mouvement, les déplacements des personnes permettent de « questionner la manière dont le chez-soi [peut se manifester] dans une optique de mouvement » (Genini, 2016 : 10). La question du chez-soi dans un contexte de vie en situation de sans-abrisme peut ainsi se

révéler intéressante dans le but de ne pas dire « que seule la sédentarité, l'enracinement ou l'immobilité font accéder à l'appropriation du chez-soi » (Sefarty-Garzon, 2006 : 19). En effet, par les différents repères spatio-temporels présents dans le quotidien des personnes, il convient de reconsidérer la forme que peut prendre le chez-soi puisqu'il peut se manifester au sein d'une multitude de structures et de dispositifs (Pichon, 2019), mais aussi au sein de diverses constructions symboliques. Il convient ainsi de s'interroger sur les différentes configurations que peut prendre ce concept, notamment dans un rapport dynamique à l'espace dans lequel il est possible de construire, fabriquer et réinventer un ou plusieurs chez-soi selon des processus variés et une adaptation à des politiques sociales limitées qui accroissent la mobilité et l'incertitude. Ces questions permettent ainsi de mettre en lumière les différentes manières dont les personnes en situation de sans-abrisme se construisent une forme particulière de chez-soi face à un environnement instable et des dynamiques de mobilité constante. La question de recherche peut ainsi se poser de la manière suivante : « comment le chez-soi peut-il se traduire chez les personnes en situation de sans-abrisme dans un contexte d'injonction à la mobilité quotidienne ? » À la manière de Claudia Girola, il semble nécessaire non pas de comprendre seulement la vie des personnes en situation de sans-abrisme « à partir de ce qui leur manque [mais en se fondant] sur ce qu'elles ont » (2011 : 12).

La première partie de ce mémoire sera consacrée à la présentation du cadre théorique et méthodologique de la recherche. Elle exposera les principales approches mobilisées pour analyser la problématique, en précisant les concepts-clés et les travaux de référence sur lesquels s'appuiera l'analyse. Cette section permettra de situer la recherche dans son champ scientifique et d'en éclairer les fondements. La méthodologie sera ensuite détaillée, à travers la présentation des stratégies de recherche et d'analyse adoptées, des caractéristiques du terrain d'enquête, ainsi que des profils des personnes rencontrées. Une réflexion sur ma posture de chercheuse viendra compléter cette partie, en explicitant le positionnement adopté vis-à-vis du terrain et les implications éthiques et subjectives. La seconde partie du mémoire sera dédiée à l'analyse des données. Elle s'ouvrira sur une mise en contexte du terrain, puis développera les axes analytiques majeurs, en articulant les données empiriques aux références théoriques. Enfin, la conclusion reviendra sur les principaux résultats, en les replaçant dans une perspective plus large et en suggérant des pistes de réflexion.

# **PREMIÈRE PARTIE**

## ANCRAGE THÉORIQUE

---

Cette partie est destinée à présenter le cadre théorique mobilisé durant l'analyse. Plus spécifiquement, je propose de commencer par un éclairage sur les différentes notions et concepts utilisés dans ma recherche de manière à dépasser les conceptions implicites et le sens commun. Dans un second temps, je propose d'explorer et conceptualiser la notion de chez-soi pour rendre compte de sa complexité. Pour terminer, je mettrai en lien le concept de chez-soi avec celui de mobilité afin de montrer comment ces deux problématiques peuvent être complémentaires et permettre de reconfigurer l'habiter sous le prisme du temporaire.

### 1. VIVRE EN ITINÉRANCE : DÉPASSER L'IMPLICITE

Ce premier chapitre théorique propose d'éclaircir les différents termes mobilisés au cours de ce mémoire, à savoir les notions de sans-abrisme et d'itinérance. Souvent source de méconnaissance ou d'incompréhension, ces termes méritent d'être développés afin d'en comprendre le sens et l'utilisation dans le cadre de ce mémoire.

#### **a. Le sans-abrisme comme processus**

La contrainte de vivre « sans abri » n'est de loin pas un phénomène nouveau, mais ce n'est que récemment que les recherches se sont intéressées à en comprendre l'ampleur et les problématiques qui en découlent. En effet, si les personnes considérées comme « mendiants » étaient divisées en catégories telles que les « pauvres honteux » vers qui les autres portaient charité et pitié au XIIe siècle, l'ère industrielle a renforcé l'idée que le travail était la solution à la pauvreté, reléguant les personnes vivant dans la rue à une position marginale et stigmatisée (Eysermann, 2005). Dépassant la représentation traditionnelle de l'homme vagabond et altérisé, plusieurs travaux contemporains semblent indiquer une volonté de considérer et de comprendre les personnes en situation de sans-abrisme dans un ensemble plus vaste. Souvent perçues à travers le prisme d'une identité collective, les personnes en situation de sans-abrisme sont

construites par le discours du sens commun comme un groupe social homogène, ce qui favorise les généralisations et les stigmatisations. Or les diverses recherches sur le sujet constatent une « hétérogénéité de situations » (Martin & Bertho, 2020 : 2) comprenant une diversité dans les genres, les âges, les statuts d'emploi ou de séjour – ces derniers ayant une importance primordiale dans la possibilité d'accéder aux hébergements d'urgence, comme nous le verrons plus tardivement. De la même manière, elles s'insèrent véritablement dans le monde social et ne sont pas, comme a pu le développer le psychanalyste clinicien Patrick Declerck dans *Les naufragés*, des « personnes gravement désocialisées » (2001 : 319). Claudia Girola (2011 / 2014) aborde d'ailleurs cette problématique en France en questionnant l'image dominante de la personne en situation de sans-abrisme vue comme une individualité sans attachement, située en marge de la société. À travers une « ethnographie “compréhensive” [qui cherche à] comprendre le sens, les significations qu'[elles donnent à leurs] propres expériences, à partir de ce qu'[elles sont] et de ce qu'[elles font] » (2011 : 10), elle explore les pratiques sociales des personnes en situation de sans-abrisme pour montrer qu'elles ne sont pas dépourvues de conscience de soi et d'individualité propre – n'empêchant pas la possibilité de travailler sur les dynamiques collectives relatives aux expériences de sans-abrisme (Besozzi, 2021). La précarité extrême dans laquelle elles se trouvent constitue en réalité une expérience complexe, remettant en cause la représentation habituelle de leur désubjectivation (Girola, 2014). Plus particulièrement, les politiques sociales contribuent à l'ignorance des compétences et des désirs des personnes en situation de sans-abrisme, les considérant uniquement comme usant de stratégies de survie temporaires. Par la reconnaissance de la parole et de l'expérience des personnes en situation de sans-abrisme dans leur lutte pour maintenir leur identité malgré les conditions auxquelles elles sont confrontées, il est nécessaire d'adopter une posture critique face au « regard social désubjectivant » (*ibid* : 57) qui leur est souvent apposé.

Ce faisant, je tiens à utiliser les notions de « sans-abrisme » et de « personne en situation de sans-abrisme » tout au long de ce mémoire. Le premier est entendu comme la conséquence d'« un processus, c'est-à-dire une chaîne d'actions qui conduit des individus à devoir vivre, pour une durée variable, entre les espaces publics et les dispositifs d'assistance » (Choppin & Gardella, 2013 : 18). En effet, les personnes en situation de sans-abrisme se retrouvent dans des situations extrêmes dont les possibilités de s'en sortir dépendent de processus sociaux et

politiques, impliquant notamment une injonction à devoir adopter un mode de vie itinérant. Le terme de « personne en situation de sans-abrisme » définit toute personne « qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation [et/ou] toute personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence » (ETHOS, 2007), et s'oppose à la graphie « sans-abri » qui peut avoir pour résultat d'essentialiser la situation des personnes concernées (Martin & Bertho, 2020). Plus largement, le terme de « personne en situation de précarité résidentielle » peut être utilisé pour parler de toute personne ne disposant pas de logement ou en situation de mal-logement (Leresche et al., 2025). Ainsi, le sans-abrisme sera compris ici non pas comme une condition statique, mais bien comme un processus construit (Pichon, 2007) menant, comme nous allons voir, à l'itinérance.

### **b. De l'errance volontaire à l'itinérance subie**

Dans le développement de la problématique, il a été fait mention de la construction de la figure de la personne en situation de sans-abrisme autour de la notion d'errance, à savoir une vie qui serait « synonyme d'instabilité, d'indiscipline et de danger » (Rodriguez, 1999 : 3). Le mot « errance », issu du latin *errare*, définirait alors le quotidien des personnes en situation de sans-abrisme comme étant désorganisé et sans repère. Malgré un mode de vie instable et fragile, nombreuses sont les personnes qui adoptent des routines et tactiques de survie souvent structurées, loin de l'idée de trajectoires aléatoires (Pichon, 2007). Au Québec, le terme de « personne en situation d'itinérance » est utilisé pour parler d'une « personne seule, dépourvue de logement et d'adresse et qui, toute la journée, suit un itinéraire allant de ressource en ressource pour obtenir satisfaction à ses besoins les plus élémentaires : manger, se vêtir ou se loger » (Roy, 2009 : 25). En effet, la notion d'itinérance suppose des itinéraires, à savoir un parcours organisé pour se déplacer d'un lieu à un autre. Mais cette itinérance, bien que souvent ordonnée, n'est de loin pas une « itinérance choisie » (Sylvestre et al., 2012 : 304) qui supposerait que chaque personne est en situation de sans-abrisme parce qu'elle a fait des choix rationnels l'ayant mené à cette situation. Cette construction met davantage l'accent sur la responsabilité individuelle des personnes en omettant les facteurs structurels, permettant à la société de se déculpabiliser (Martin & Bertho, 2020).

Dans une recherche au Canada, Sylvestre et al. (2012) ont interrogé différentes actrices impliquées dans le processus de judiciarisation des personnes en situation de sans-abrisme (ici *personnes itinérantes*) sur les représentations qu'elles avaient de celles-ci. Près de la moitié des personnes interrogées considèrent que les personnes en situation de sans-abrisme refusent consciemment les normes sociales et préfèrent vivre en marge, que la rue est un espace criminogène où la marginalité mène souvent à des infractions et enfin, que l'itinérance est liée à une incapacité ou un refus de s'intégrer dans la société, renforçant ainsi des stéréotypes sur la marginalité volontaire. En somme, si les personnes sont en situation de sans-abrisme, c'est parce qu'elles auraient « chuté » en raison de vulnérabilités personnelles, voire psychologiques (Martin & Bertho, 2020) et qu'elles sont responsables du fait de le rester. Une autre moitié considère que l'itinérance résulte d'un croisement entre trajectoires biographiques et défaillances structurelles, souvent aggravées par des problèmes de santé mentale et de dépendance, et fait apparaître une distinction entre *bonnes* et *mauvaises* personnes itinérantes, où seules celles qui démontrent un effort personnel sont considérées comme méritant de l'aide. Cette approche reflète une logique néolibérale, valorisant l'action individuelle pour justifier des interventions différenciées. La dernière approche, qui est celle adoptée au sein de ce travail, repose sur la construction d'une « itinérance subie » qui attribue l'itinérance à des défaillances structurelles et institutionnelles, et insiste sur la responsabilité de l'État dans l'exclusion sociale (Sylvestre et al., 2012). Plus spécifiquement, ces défaillances font émerger ce qu'Édouard Gardella (2016) a défini comme un « fractionnement social » qui se définit d'une part, comme la répartition spatio-temporelle des services d'aide contraignant les personnes en situation de sans-abrisme à devoir se déplacer d'un lieu à un autre afin de pouvoir obtenir l'assistance nécessaire, et d'autre part, comme mobilité d'habitats imposée et vécue dite « contradictoire » (qui ne fait pas sens) et qui produit un « temporaire qui se répète » (*ibid* : 253).

Ces constats sont d'ailleurs similaires en Suisse romande ; le dispositif en place est saturé (Martin et al., 2020 / 2022), ne permettant pas de répondre aux besoins des personnes en situation de sans-abrisme. En effet, les endroits où se reposer en journée manquent, le nombre de lits en hébergement d'urgence est insuffisant et les structures d'aide, de soin et d'hygiène sont décentralisées et réparties spatialement. Ce mode de vie qui repose sur l'urgence, le provisoire et la mobilité a pour conséquence d'épuiser psychiquement les personnes en situation de

sans-abrisme (Pichon, 2007) et s'inscrit dans une « expérience temporelle paradoxale » (Gardella, 2016 : 251). D'une part, les éléments qui devraient aller vite en temps « normal » (manger, se doucher, accéder à un lit) s'inscrivent dans une lenteur particulière et dans l'attente. D'autre part, ces expériences sont expéditives et ne permettent pas d'accéder à une pérennisation du quotidien. Il convient toutefois de ne pas considérer les personnes en situation de sans-abrisme comme des victimes passives, puisqu'elles s'efforcent, avec ou sans succès, de s'adapter, de résister ou de s'en sortir face à une logique dominante de fractionnement (*ibid* : 253) et d'injonction à recourir à l'aide sociale (Tabin & Leresche, 2019).

Malgré un manque de stabilité, plusieurs repères se maintiennent ou se construisent. En effet, les rythmes de la journée – même si souvent subis à travers un « circuit d'assistance » (Pichon, 2010) – finissent par relever de la routine et produire des formes de stabilité géographique, sociale et émotionnelle. Cette optique nous permet de sortir de la conception selon laquelle la mobilité serait une anomalie (Fresia, 2007) et impliquerait nécessairement une forme de désocialisation des personnes en mouvement. La question du *chez-soi* et des manières d'« habiter » peut désormais se poser afin de comprendre comment les repères prennent place et s'imprègnent dans le quotidien, maintenant leur « capacité d'être au monde » (Girola, 2014 : 55).

## **2. CONCEPTUALISER LE CHEZ-SOI**

Si la notion de *chez-soi* renvoie, comme nous l'avons mentionné dans la problématique, à l'imaginaire de la maison, elle est également associée à des sentiments de confort, de sécurité, de familiarité ou d'appartenance (Märtsin & Mahmoud, 2012). Ne serait-ce que l'expression accueillante « fais comme chez toi » sous-entend l'intention de développer des sentiments agréables et positifs tout en donnant le contenu implicite que l'on n'est toutefois pas complètement chez soi (Sadin-Cesbron, 2023 : 176). Sujet de nombreuses recherches, le chez-soi est vu comme un repère organisant nos actions, un espace d'expérimentation et de compréhension du monde. Enfin, la notion de chez-soi étant liée à la notion de maison, la question de l'« habiter » vient immédiatement se déployer. Dans ce second chapitre, le concept de

chez-soi sera plus amplement détaillé, d'une part à travers ses dimensions matérielles, symboliques et identitaires et d'autre part, à travers la notion d'habiter.

### **a. Un espace de significations matérielles et symboliques**

À la différence de la conception d'un espace qui se limiterait à ses dimensions mesurables et matérielles, l'approche que je souhaite adopter considère l'expérience concrète de l'individu dans son environnement. Le chez-soi est alors défini à partir de l'individu et non pas seulement de l'espace, c'est-à-dire que les lieux deviennent porteurs de significations, investis d'une charge émotionnelle et façonnés par les expériences, les attentes, les besoins et qui enfin, construisent les imaginaires (Vassart, 2006). Dès lors, le chez-soi ne se réduit pas au fait d'avoir un lieu où se loger ou s'abriter, mais revêt une dimension bien plus complexe. L'usage de l'expression *chez-soi* pour désigner le lieu de vie reflète une dimension particulière de l'intime. Cela consacre la maison non seulement à un espace de protection, mais aussi comme un lieu de réalisation personnelle et identitaire (Dorvil & Guèvremont, 2013 : 25). En effet, la maison ne se limite pas à une localisation physique ; elle représente également un ensemble de sensations et de relations. Le chez-soi, en tant qu'espace symbolique, mobilise une variété d'expériences corporelles, spatiales, sensuelles, émotionnelles, rationnelles et interpersonnelles, mêlant le tangible et l'intangible (Märtsin & Mahmoud, 2012 : 731). Y entrer signifie à la fois accéder à un lieu répondant à des besoins fondamentaux comme se nourrir ou être à l'abri, et à un espace socio-culturel chargé de symboles.

Le chez-soi, en tant que lieu physique et symbolique, peut ainsi être analysé sous une double dimension. D'une part, le terme *house* désigne un espace physique mesurable, tandis que *home* renvoie à une expérience significative individuelle (Dovey, 1985). Sous cet angle, l'espace devient une expérience qui reflète la manière dont chaque personne construit son rapport au monde et ainsi, la création d'un sentiment d'être chez-soi. Appréhender la maison comme une construction affective suppose de considérer les éléments qui le permettent (Hage, 1997). D'abord, le sentiment de sécurité assure la satisfaction des besoins fondamentaux et protège des dangers. Ensuite, le sentiment de familiarité offre une maîtrise de l'environnement immédiat. Troisièmement, le sentiment de communauté permet de reconnaître et de s'intégrer à ceux qui

nous entourent. Enfin, les sentiments d'espoir et d'opportunité favorisent l'épanouissement personnel. Dans cette perspective, le chez-soi s'étend non pas seulement à un espace physique, mais à un concept englobant une variété d'émotions et de significations. Construire son chez-soi revient à créer du sens, à établir des liens entre lieux physiques et imaginaires. Plus largement encore, le chez-soi peut se trouver dans notre propre corps, une voiture, une route ou dans des espaces temporaires.

### **b. Le chez-soi comme construction identitaire**

Le chez-soi, une fois compris sous ses dimensions matérielles et symboliques, doit également être compris sous sa dimension identitaire, à savoir la possibilité de construire et de maintenir une identité personnelle et sociale. En effet, la notion de chez-soi présuppose l'existence d'un « soi » et renvoie à une forme de construction identitaire. En somme, le *soi* prend une dimension subjective de la manière d'habiter et de s'approprier l'espace ; il est « ce lieu de la conscience d'habiter en intimité avec soi-même » (Serfaty-Garzon, 2003 : 72) et se construit, comme présenté plus tôt, dans des pratiques matérielles et symboliques qui « contribuent à la construction de soi » (Serfaty-Garzon, 2006 : 19). Dans sa conception normative, le chez-soi est « l'espace le plus intimement lié à l'identité du sujet » (Amphoux & Mondada, 1989 : 138) et replace l'individu au centre, concevant l'espace comme une expérience subjective liée à la situation et l'expérience. En ce sens, l'absence d'un chez-soi, souvent associé à une situation d'extrême pauvreté, est généralement perçue comme une anomalie (Paquot, 2005), et ainsi, comme une perte d'identité.

Ce travail souhaite toutefois considérer la possibilité qu'une personne puisse éprouver un sentiment de constance à travers différents contextes et au fil du temps, chose que Giddens (1964) a défini comme la « sécurité ontologique ». Cette notion de continuité reflète l'importance pour une personne de maintenir une identité définie, à la fois pour elle-même et aux yeux des autres. Ainsi, chaque personne peut conserver une perception stable de soi, même lorsqu'elle traverse des expériences variées, des environnements changeants et des étapes de développement. Sentir une forme de continuité permet à chaque personne de rester semblable à elle-même et de « déployer [son] être dans le monde » (Paquot, 2005 : 54). *Habiter* peut donc aller bien au-delà

de se loger ; c'est un acte profondément humain, caractérisé par un rapport symbolique et affectif à l'espace. Serfaty-Garzon (1999) définit notamment le processus d'appropriation comme une dimension essentielle de notre rapport à l'espace, à savoir qu'il construit des significations et des formes d'attachement particulières. En effet, ce processus consiste à donner un sens aux lieux, en les possédant, non pas au sens juridique, mais au sens moral, psychologique et affectif. Le chez-soi devient ainsi une « extension ou [un] prolongement de soi » (Vassart, 2022 : 13). Lieu d'expression de soi et de construction identitaire, le chez-soi peut varier et prendre de multiples formes, se révéler dans différents lieux et à différents moments. Dans cette optique, le chez-soi peut être compris dans de multiples rapports permettant la construction du *soi*, ou ce dernier n'est pas seulement dans l'espace, mais, comme le présentera le prochain sous-chapitre, *fait avec* (Stock, 2005).

### **c. Habiter un chez-soi, c'est « faire avec l'espace »**

Tout comme le chez-soi, le concept d'habiter a été développé de diverses manières au sein des sciences sociales (Frelat-Kahn & Lazzarotti, 2012 / Paquot et *al.*, 2007). Au fil du temps, l'habitation s'est distinguée des autres espaces en acquérant une fonction propre et une signification particulière. Comme le montrent certaines études historiques (Ariès & Duby, 1985), elle peut être perçue comme une construction sociale, devenue symbole d'intimité et de vie privée. Si l'habitat a pu être décrit comme le fait de « détenir un certain espace pour organiser sa vie » (Lefebvre, 1966), l'*habiter* dépendrait « de la capacité de chacun d'être présent au monde » (Paquot, 2005 : 52). Le verbe « habiter », issu du latin *habitare* signifiant « avoir souvent », partage des liens avec « habitude » (*habitudo*) et évoque également « demeurer », c'est-à-dire « rester ». Ce n'est qu'au XI<sup>e</sup> siècle que le verbe habiter prend le sens de « rester quelque part ». Le verbe « habiter » ne s'est pas toujours limité à l'idée de logement, mais a commencé à englober la notion d'*être*, comme a pu le développer Lefebvre en intégrant cette notion dans la sociologie urbaine française des années 1960. Ce faisant, il associe « habiter » à une fonction humaine essentielle, à l'instar de circuler, travailler, ou se recréer, à la manière d'Heidegger qui définit le fait d'habiter comme le fait « d'être sur la Terre ». Le fait de « vivre » quelque part appuierait d'autant plus cette idée ; le *soi* est associé à un espace puisque c'est là qu'on y *vit*. Mais ces divers sens que l'on peut attribuer à la notion d'habiter sont toutefois loin « d'illustrer

tous les sens qui peuvent, concrètement, aller avec l'idée d'habiter dans l'ensemble des milieux humains » (Berque, 2005 : 56). Notamment, la pensée classique autour de la notion d'habiter suppose d'une part une « conception substantialiste » (Stock, 2005 : 108), à savoir le fait que l'espace serait un contenant statique, limitant la compréhension des dynamiques et l'engagement des personnes. D'autre part, elle suppose l'idée d'un « enracinement » qui négligerait la mobilité et l'autonomie des individus. Enfin, l'espace est vu comme une enveloppe, ignorant les qualités d'un lieu et leurs limites (*ibid*).

Mathis Stock (2012) propose une version alternative à la notion d'*habiter*. Il explique qu'elle désigne non pas l'idée d'*être* mais de *faire*, au sens de « faire avec l'espace ». En dépassant la considération de l'espace comme toile de fond des pratiques humaines, il explore une relation dynamique où l'espace est à la fois une ressource et une épreuve, intégrée dans les pratiques quotidiennes. L'expression « faire avec » indique notamment la nécessité d'intégrer le problème dans la vie. D'une part, *habiter* implique une compréhension active des « modes d'existence » (*ibid* : 60) centrée sur les manières de faire et les actions. D'autre part, l'espace, souvent perçu comme un cadre fixe et absolu, doit être reconsidéré comme relationnel, façonné par et intégré aux pratiques. Il ne s'agit pas seulement d'un contenant, mais d'une ressource et d'une condition pour l'action, avec des dimensions multiples, bien au-delà de sa simple organisation physique. Enfin, *habiter* est défini comme « faire avec *de* l'espace », c'est-à-dire qu'il intègre la mobilité géographique comme un aspect central, définissant *habiter* non pas comme « être mobile » mais comme « faire avec la mobilité » (*ibid* : 58). En somme, la notion d'*habiter* peut comprendre divers objets, tels que « les différentes formes de mobilité, la présence temporaire en des lieux géographiques [ou] les attachements à de multiples lieux » (*ibid*). Elle n'est pas limitée à un lieu unique, mais s'étend à une pluralité d'expériences. Elle engage nos dimensions corporelles, émotionnelles, spatiales et relationnelles, créant un sens de *chez-soi* souvent subtil et tacite (Manzo, 2005). C'est pourquoi le fait de se focaliser uniquement sur la spatialité ne permet pas de comprendre à la fois comment des personnes ayant un logement n'arrivent pas à créer un chez-soi ou comment des personnes ayant connu de multiples mobilités, choisies ou imposées, peuvent se sentir chez elles partout ou nulle part à la fois (Sacriste, 2022).

### 3. ENTRE MOBILITÉ ET CHEZ-SOI

Ce dernier chapitre théorique propose de comprendre le chez-soi non pas comme un espace statique, mais bien comme la possibilité de s'en construire un – voire plusieurs – dans différents contextes et en situation de mobilité. Pour cela, je propose de partir des recherches en migration dans une perspective transnationale de manière à intégrer cette approche à ma problématique. Cet ancrage permettra donc de comprendre comment il est possible, lorsqu'on est en situation de sans-abrisme, de se construire une forme de chez-soi.

#### a. Le *chez-soi* en mouvement : de la perspective transnationale

Les discours produits par les États-nations sur la mobilité des personnes précarisées ou considérées comme non désirables reposent souvent sur le postulat implicite qu'elle serait synonyme d'« anomalie » (Fresia, 2007), véhiculant ainsi une conception territoriale et sédentaire de l'identité. Dans cette logique, le chez-soi serait exclusivement défini par un attachement territorial, impliquant une représentation des personnes migrantes comme étant condamnées à être désocialisées. Mais il existe également une catégorie de personnes pour lesquelles la mobilité est perçue positivement et valorisée. Les personnes expatriées issues de milieux privilégiés, loin d'être perçues comme « errantes » ou « déviantes », bénéficient d'une mobilité valorisée et souvent associée à des dynamiques sociales ascendantes (Clément et al., 2021). Leur capacité à produire plusieurs chez-soi à travers le monde, en fonction de leurs ressources économiques, culturelles et sociales, contribue à redéfinir les contours de l'identité et de l'appartenance dans un contexte globalisé, où la mobilité n'est plus nécessairement synonyme de rupture, mais peut au contraire être un levier de reproduction et d'affirmation de statut social (*ibid*). Dans cette optique, il est possible d'imputer des possibilités d'ancrage – même à court terme – dans des contextes de mobilité.

Apparue dans les années 1990 (Glick Schiller et al., 1992), la perspective transnationale devient un nouveau paradigme dans l'étude des migrations, remettant en question les perspectives traditionnelles qui se limitaient à analyser les relations des personnes migrantes soit dans leur pays d'origine, soit dans leur pays d'accueil. Cette approche reconnaît que les personnes ne se

contentent pas de choisir entre un *here* et un *there*, mais cherchent à vivre simultanément dans les deux espaces. En cela, la perspective transnationale permet de comprendre comment les personnes migrantes peuvent expérimenter des appartenances multiples et en perpétuel changement. En somme, les appartenances nationales ne devraient pas être considérées comme des éléments préexistants, mais plutôt comme le résultat de processus sociaux, puisque « *experience of space is always socially constructed* » (Gupta & Ferguson, 1997 : 40). Les relations que les individus établissent avec certains endroits sont ainsi façonnées par les expériences vécues et sont constamment en évolution. Contrairement à l'idée que les personnes migrantes seraient déracinées, elles maintiennent des liens solides avec leur pays d'origine (Portes et al., 1999).

Adopter une perspective transnationale nécessite d'étudier les phénomènes sociaux transfrontaliers comme le produit de processus spécifiques, inscrits dans des structures politiques, économiques et sociales tout en prenant en compte l'action d'acteurs non étatiques (Dahinden, 2017). Une telle approche implique une méthodologie multi-située, suivant les personnes, les objets, les idées et les récits à travers une ethnographie détaillée des trajectoires migratoires. En somme, une approche transnationale offre une lecture intéressante des migrations, en intégrant les multiples dimensions de la vie des personnes dans un monde globalisé. Cette approche permet de dépasser les cadres traditionnels pour mieux comprendre la complexité des interactions entre les différents espaces de vie des individus et les structures qui les entourent. Les identités peuvent ainsi inclure à la fois des discontinuités et des développements, soulignant leur caractère dynamique et évolutif. Le chez-soi peut donc être perturbé par la migration, mais les personnes peuvent reconstruire ce sentiment en mobilisant diverses ressources sociales, symboliques et institutionnelles (Genini, 2016). C'est pourquoi le chez-soi est un processus de construction individuelle, influencé par des dimensions sociales, culturelles et temporelles, et marqué par une grande diversité de parcours. Partant de cela, il est possible de comprendre la possibilité d'avoir un chez-soi, non pas comme nécessitant *de facto* un lien figé avec un espace, mais de le comprendre comme un processus dynamique et protéiforme. La perspective transnationale permet de concevoir la possibilité d'un ou plusieurs chez-soi, qu'ils soient en mouvement ou dont les frontières sont poreuses. Cette approche, appliquée au chez-soi, permet de rendre compte de la diversité des façons d'*habiter*, qui ne se réduit pas à la simple présence dans un lieu (Stock,

2012). L'attachement à un espace matériel ou symbolique peut être ainsi être diversifié. Enfin, le dernier sous-chapitre propose de mettre en lien tout ce que nous avons vu jusqu'à présent afin de définir la posture théorique finale adoptée dans ce mémoire.

### **b. Reconfigurer le chez-soi sous le prisme du temporaire**

En prenant en compte les dimensions contemporaines comme celles de la mobilité, il est possible de construire une compréhension du chez-soi venant enrichir les approches existantes. Celui-ci peut donc se construire non pas seulement en référence à un espace stable et figé, mais peut aussi s'appliquer à un sentiment d'appartenance collectif, à des habitudes ou à tout autre élément symbolique et qui relève de l'ordinaire (Das, 2020). Pour l'appréhender, il est donc essentiel de dépasser les modèles classiques et de repenser l'espace comme un concept dynamique. Ainsi, la construction d'un chez-soi devient le propre de chaque personne à travers ses ressources ou ses interactions ; il peut être appréhendé comme une pratique et « se traduit dans des actions visant à fabriquer symboliquement et matériellement un espace propre à soi » (Genini, 2016 : 30). Dans cette dynamique, la notion d'« habiter en mouvement » (Besse, 2013 *in* Amar, 2018 : 65) invite à dépasser une vision figée et territorialisée du chez-soi, où la sédentarité et l'enracinement sont posés comme conditions premières du chez-soi. Cette approche invite à penser l'habiter comme une capacité à s'installer dans l'urgence, à faire sa vie dans des lieux provisoires, sans que cela n'entrave nécessairement la possibilité de constituer un chez-soi. Dans cette perspective, le chez-soi ne se définit plus uniquement à partir d'un lieu unique et ancré, mais à partir d'un espace relationnel, constitué par les liens que les personnes tissent avec différents lieux traversés au fil de leur trajectoire.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence s'inscrivent dans une logique paradoxale. À l'instar des camps de personnes réfugiées qui sont présentés comme des réponses immédiates à des situations critiques en tant que lieu de protection, ils tendent à s'institutionnaliser en formes durables de gestion de la précarité qui produit des situations d'attentes perpétuelles pour les personnes concernées. Cette dynamique d'« encampement » (Agier, 2014) construit une forme d'organisation spatiale dans laquelle se stabilise l'exception. Pensés comme temporaires, ces lieux deviennent des espaces de relégation où l'on administre la mise à l'écart plutôt que l'inclusion.

L'encampement n'est pas ici une clôture physique stricte, mais une configuration où l'instabilité, l'incertitude et l'assignation à l'urgence deviennent structurelles. Mais ces espaces ne sont pas vides de vie sociale et de repères. Malgré la contrainte, les personnes y inventent des formes d'habiter — précaires, instables, mais bien réelles. Dans cette perspective, le chez-soi ne nécessite pas nécessairement un ancrage durable, mais peut émerger dans l'entre-deux, à partir de la fréquentation temporaire d'un espace, du déploiement de routines, ou encore de la création de liens. Ces espaces deviennent ainsi des « tiers-espaces » (Bhabha, 2007 *in* Amar, 2018 : 65), redéfinis par les pratiques et les relations plutôt que par une logique d'installation à long terme. Les expériences de sans-abrisme permettent de comprendre les significations attribuées aux dispositifs d'assistance ; ils apparaissent à la fois comme des espaces de relégation et comme des lieux traversés de tentatives d'habiter. Dans ces interstices institutionnels, les personnes composent avec l'instabilité pour maintenir une forme de présence au monde, invitant ainsi à mettre en avant la dimension ambivalente de ces lieux : ni pleinement hostiles, ni véritablement protecteurs. Ils configurent ainsi un espace où coexistent contraintes structurelles et pratiques de réappropriation. Cette pensée de l'habiter mobile permet de reconnaître que le chez-soi peut être composé d'une série de lieux temporaires. Loin d'être le signe d'une absence d'ancrage ou de déracinement, cette mobilité peut être investie de sens, de pratiques, de routines, et participer à une forme de continuité existentielle. La position adoptée durant ce travail souhaite ainsi souligner la capacité des personnes en situation de sans-abrisme à faire des lieux de passage ou de la rue, des espaces pouvant être qualifiés de chez-soi. Cela peut se manifester par l'appropriation de certains espaces et l'établissement de routines dans un contexte d'extrême pauvreté. La posture adoptée ici n'a toutefois pas pour objectif de normaliser et de vouloir rendre acceptable le sans-abrisme ; le but est de rendre compte de la force mise en œuvre par les personnes pour maintenir une existence digne, malgré les obstacles et les freins structurels, en leur rendant leur « capacité d'agir » (Butler, 2005). En élargissant le concept de chez-soi à ces réalités et en l'appliquant à un contexte d'itinérance, celui-ci peut se révéler être de court instant et provisoire, et peut se construire dans différentes formes du quotidien. La réflexion sur le chez-soi dans le cadre du sans-abrisme s'élabore alors à partir de la mise en parallèle de différentes expériences ; vivre dans la rue, résider dans des dispositifs d'hébergement institutionnels ou accéder à un logement (Choppin & Gardella, 2013). Ce travail souhaite

accorder une attention à ces diverses formes d'habiter et contribuer à étendre la formulation d'une théorie du *chez-soi*, en s'attachant à en préciser les possibilités ou les difficultés. En adoptant cette posture, je souhaite m'interroger sur les diverses manières de construire un chez-soi lorsque l'on vit en itinérance tout en ne considérant pas la mobilité comme un facteur de désocialisation, mais bien comme un facteur avec lequel on *fait avec* (Stock, 2012). En somme, ce travail cherche à découvrir les conditions propres à la fabrication du sentiment de chez-soi, en repérant les tactiques et les ressources individuelles mobilisées dans ce processus. Pour ce faire, il est nécessaire de présenter la méthodologie adoptée pour répondre à mes questionnements à travers le chapitre suivant.

# MÉTHODOLOGIE

---

Au fil de ce chapitre, je présenterai les méthodes de recherche et d'analyse ainsi que la posture adoptée durant le terrain. Dans un premier temps, je souhaite expliquer les différents éléments qui m'ont poussé à mener cette recherche. Dans un second temps, la stratégie de recherche sera explicitée à la suite de quoi je présenterai mon terrain selon ses différents aspects. J'exposerai ensuite la méthode d'analyse adoptée pour enfin terminer sur mes propres réflexions éthiques et mon positionnement tout au long de la recherche

*Why do people have to live outside  
When there are buildings all around us  
With heat on and no one inside, why ?<sup>6</sup>*

## 1. L'ENGAGEMENT COMME POINT DE DÉPART

La question de la posture morale de la chercheuse est à la fois liée à des questions épistémologiques et des enjeux politiques. Les travaux en sciences sociales supposent une forme d'engagement liée aux affinités sociopolitiques des chercheuses, ce qui implique qu'il n'est pas possible de mener des recherches sans qu'elles soient imprégnées de nos sympathies personnelles, de nos prénotions et des discours que nous tirons du sens commun. De ce fait, il s'agit à la fois de poser la question de la raison qui nous pousse à travailler sur un sujet et de savoir comment nous nous positionnons face à celui-ci. J'ai souvent tenu à étudier des thématiques qui m'étaient proches d'une manière ou d'une autre, c'est pourquoi les problématiques liées au sans-abrisme sont apparues très rapidement dans le cadre de mes études, puisqu'elles étaient préalablement présentes au sein de collectifs et espaces militants auxquels j'ai adhéré. En effet, cet engagement s'est construit bien avant que je ne commence à m'intéresser au sans-abrisme sous un angle académique. Il trouve ses racines dans des expériences personnelles marquantes, des rencontres décisives, et une sensibilité accrue aux

---

<sup>6</sup> Chat Pile. (2022). *Why ?* [Chanson]. Sur *God's Country*. The Flenser. USA.

injustices sociales, nourries par l'observation des situations de vulnérabilité et de la relégation de certaines vies aux marges. À travers des actions comme des occupations, des manifestations, l'organisation de repas, de transcriptions de récits de personnes en situation de sans-abrisme ou l'accueil de personnes au sein de notre maison, j'ai découvert à la fois la force du collectif et la frustration de ne pas réussir à atteindre des solutions durables. Ces expériences m'ont confrontée à des enjeux tels que la violence institutionnelle, la précarité systémique et l'indifférence structurelle. Elles n'ont pas seulement nourri ma réflexion critique ; elles ont également façonné ma manière d'envisager la recherche.

Lorsqu'il a fallu choisir un sujet de mémoire, le sans-abrisme est apparu comme une évidence puisque les enjeux qui y étaient liés me touchaient profondément, non pas au sens de la pitié, mais de l'empathie, de la consternation et de la colère. Il a évidemment fallu choisir un angle de recherche plus précis ; c'est ainsi que la question du chez-soi a pu se poser, et ce, à la suite des différents discours politiques, médiatiques, culturels ou ordinaires que j'ai pu entendre et auxquels je n'adhérais souvent pas, probablement grâce à un mélange de rencontres et de quelques touches de littérature scientifique sur l'agentivité (*agency*) – au sens de la « la capacité à faire quelque chose avec ce qu'on fait de [soi] » (Butler, 2006 : 15). En effet, l'image de la personne sans attache et désocialisée me semblait détachée du terrain et assignait les personnes en situation de sans-abrisme au rôle de victime passive. En choisissant ce sujet, je souhaitais pouvoir amplifier la voix de ceux qu'on n'écoute jamais assez, en leur donnant une posture active dans ce qu'elles vivaient pour pouvoir m'approcher de ce qu'elles avaient réellement ; leurs attaches, leurs relations, leurs habitudes, leurs plaisirs et ainsi, leur chez-soi. Aujourd'hui, je vois mon engagement comme un fil conducteur, non seulement de mon parcours personnel, mais aussi de ma démarche académique. Loin de cloisonner ces deux sphères, j'essaie de les faire dialoguer, convaincue que la recherche peut et doit être un levier d'action pour transformer les réalités qu'elle documente.

## 2. STRATÉGIE DE RECHERCHE

Bien que cela soit l'un des fondements de la recherche en sciences sociales, il semblait nécessaire d'introduire la méthodologie par le fait que la réalité et la vérité n'existent pas en soi, mais sont le résultat des processus de construction réalisés par différentes actrices (Flick, 2023). Ce faisant, une prétendue « réalité objective » ne peut exister. En somme, nous ne pouvons composer qu'à travers ce que l'on a pu saisir des représentations. Nous construisons ainsi une réalité subjective, elle-même construite par le sens que lui donnent les individus dans leur quotidien. De plus, les méthodologies sont multiples et cette complexité nous permet de piocher dans celles qui nous semblent les plus pertinentes et adéquates pour la recherche. Mais nous retrouvons toutefois une base commune, le constructivisme ; la connaissance et la perception du monde reposent sur des constructions propres à chaque personne.

### a. *La Grounded Theory*

Cette recherche s'inspire des méthodes de la *Grounded Theory*, fondée par Glaser et Strauss en 1976. Toutes les étapes de la théorie ne seront pas appliquées de manière exacte, mais certaines seront reprises, de manière à créer une méthodologie cohérente et adaptée à cette recherche. Les diverses manières de procéder amènent à choisir l'une des approches ou à sélectionner les concepts et les procédures les plus pertinentes (Flick, 2023). Cette méthode, inscrite dans un modèle circulaire, consiste en un constant va-et-vient entre les données et la théorie, poussant les chercheuses à réfléchir à l'ensemble du processus de recherche et à regarder les différentes étapes tout au long du celui-ci (*ibid*). Elle suppose de formuler des hypothèses en travaillant sur le terrain avec les données empiriques, c'est pour cela que la problématique peut radicalement changer entre le début et la fin de la recherche. Ainsi, la recherche propose une grande flexibilité permettant d'intégrer des éléments parfois imprévus. Dans ce cadre, la réflexivité occupe une place centrale. Elle implique de questionner en permanence nos choix, nos interprétations et nos positionnements tout au long du processus de recherche. Pour réussir à comprendre ces différentes possibilités de construire un chez-soi, je propose d'adopter une posture qui souhaite saisir l'ordinaire dans ses dimensions les plus subtiles.

## **b. Un point sur l'éthique de l'ordinaire**

À la manière de Veena Das, je souhaite centrer mes réflexions sur la notion d'éthique de l'ordinaire. L'éthique, entendue comme la forme que prend la vie quotidienne, se manifeste sous nos yeux, mais reste presque impossible à observer. Elle évoque l'idée que ce qui est « before our eyes » (Das, 2020 : 15) est souvent négligé précisément à cause de sa « very ordinariness » (*ibid*), c'est-à-dire de sa banalité apparente. En d'autres termes, l'ordinaire, par sa présence constante et sa proximité, a tendance à se fondre dans le décor et devient imperceptible. Pourtant, c'est dans ces détails quotidiens, ces gestes ou habitudes que l'on pourrait juger insignifiants, que se cachent des éléments essentiels pour comprendre les dynamiques sociales.

L'ordinaire, loin d'être un aspect futile de la vie humaine, est en réalité un terrain fertile pour l'analyse, car il renvoie à des pratiques, des normes et des valeurs qui structurent les existences. C'est en ce sens qu'il convient d'allier l'ordinaire aux pratiques quotidiennes, sans les réduire à de « simples comportements » (*ibid* : 106). Ces petits gestes se tissent dans les événements de la vie, abordant les faits non pas comme des phénomènes régis par « un ensemble de règles et de normes sans prise sur le réel » (Laugier *in* Das, 2021 : 13), mais comme des expériences humaines dont la texture s'inscrit dans les existences, les habitudes et les régularités. Les notions liées à la routine deviennent alors centrales car elles permettent de comprendre la manière dont l'ordinaire peut se traduire.

Das propose de se pencher sur des actions qui, à première vue, peuvent sembler banales ou anodines, mais qui, en réalité, sont des révélateurs puissants de ce qu'elle qualifie de « vulnerability and fragility of everyday life » (2020 : 100). Ces gestes sont en effet des témoignages de la fragilité des existences humaines et de la précarité qui sous-tend les rapports sociaux. L'éthique de l'ordinaire, en ce sens, n'est pas simplement une démarche méthodologique, mais une invitation à penser autrement, à saisir les complexités et à maintenir une attention accrue aux nuances des vies quotidiennes. Comprendre les manières dont se construit le chez-soi s'ancre donc pleinement dans cette perspective, en portant cette attention au banal et à ce qui va *a priori* de soi.

### 3. ACCÈS AU TERRAIN

Concevoir une recherche nécessite de se poser la question du choix du terrain. De ce fait, travailler sur le sans-abrisme demande de se questionner sur l'unité d'étude où l'on va pouvoir travailler, échanger, interagir et observer. Si certaines personnes choisissent de rencontrer directement des personnes en situation de sans-abrisme par le biais de la rue (Girola, 1994), d'autres choisissent de passer par l'intermédiaire de structures d'assistance. Mon entrée sur le terrain s'est révélée évidente en raison d'une prise de contact préalable avec une structure d'hébergement d'urgence pour un travail passé dans le cadre d'un séminaire de recherche en décembre 2023. C'est pourquoi la structure a probablement accepté de me recevoir à nouveau. Ce travail (Wileczelek, 2024), malgré une problématique qui ne reposait pas complètement sur les mêmes enjeux, m'a ainsi permis de commencer mon terrain de mémoire avec des éléments exploratoires. Cela m'a offert un premier aperçu du fonctionnement de la structure, des actrices impliquées et des dynamiques à l'œuvre dans la gestion du sans-abrisme. Cette phase préparatoire a été cruciale, car elle m'a permis de me familiariser avec les lieux et les pratiques, de tisser des liens avec quelques personnes, et d'adapter mes questionnements à mon terrain. L'accueil de la structure m'a donc donné une base solide pour mener mon enquête. Dans un second temps, je souhaitais pouvoir proposer une seconde étude de cas au sein d'un autre hébergement d'urgence. En effet, malgré un *turnover* – une rotation – des bénéficiaires au sein des structures, chaque lieu accueille des populations différentes selon divers critères affinitaires ou de proximité. Cette piste a finalement été abandonnée faute de ressources financières – la structure souhaitant pouvoir rémunérer les personnes qui participent à la recherche – et de temps. Ma recherche s'est donc déroulée au sein d'une seule structure, le *Refuge*<sup>7</sup>. Cette concentration sur un seul terrain m'a néanmoins permis de mener une étude plus approfondie, en me focalisant sur un seul espace. J'ai pu établir des relations plus durables avec les bénéficiaires et les travailleuses, facilitant ainsi l'observation. En me concentrant sur une seule structure, j'ai pu développer des liens de confiance essentiels à la recherche et à la production d'une analyse plus détaillée. Toutes mes observations et mes entretiens ont donc été menés au *Refuge*, une structure d'hébergement d'urgence lausannoise, entre juin et août 2024.

---

<sup>7</sup> Pour des raisons d'anonymat, ce nom fictif sera utilisé tout au long de ce travail.

#### 4. LES OBSERVATIONS PARTICIPANTES

*Le Refuge se trouve dans un bâtiment en béton, à la peinture blanche rafraîchie. En arrivant, je dépasse les personnes qui attendent devant pour pouvoir entrer, ce qui me met toujours assez mal à l'aise. Lorsqu'on entre dans la structure, il est nécessaire de passer par une sorte de réception à laquelle est assise un-e veilleuse derrière une vitre qui va contrôler notre carte et noter notre présence. On reçoit ensuite un gobelet en papier dans lequel est glissé un petit billet avec son numéro de chambre et de lit. Si c'est notre premier jour de réservation, on reçoit aussi une serviette de bain – faute de quoi il faut attendre le jeudi suivant. Cela étant fait, on arrive dans un réfectoire dont les néons jaunes éclairent les tables et les chaises en plastique. Les rideaux donnant sur la rue sont fermés « pour plus d'intimité », m'a-t-on dit. Dans la pièce, une télévision murale, un frigo dans lequel on peut se servir de jus de fruits, une table avec des snacks en tout genre, une machine à boissons chaudes et une ouverture sur la cuisine ; c'est par là que le/la second-e veilleuse sert le repas du soir. En face du bureau d'accueil, il y a la chambre dans laquelle un-e des deux veilleuses peut aller se reposer durant la nuit. Entre cette pièce et la cuisine, un escalier monte au premier étage ; un couloir distribue quelques chambres, une salle de bain commune, des WC et le bureau des responsables. Au dernier étage, la distribution des pièces est plus ou moins similaire.*

Ouvert tous les soirs de l'année de 21:00 à 8:00, le *Refuge* est un lieu d'hébergement d'urgence qui accueille une trentaine de personnes par nuit. Chaque soir, des dizaines de personnes en situation de sans-abrisme attendent devant le bâtiment ; certaines ont une réservation qu'elles ont préalablement obtenue et vont pouvoir dormir au chaud, d'autres espèrent être prises en « urgence » parce qu'elles n'ont pas pu obtenir de réservation – la possibilité d'obtenir une réservation dépendant de la catégorie à laquelle on est assignée (cf. page 42). Entre juin et août, je me suis rendue une quinzaine de fois au *Refuge*. Tout en participant activement au travail des veilleuses, j'ai pu rapidement appréhender la dynamique de la structure. Dès l'entrée des bénéficiaires à 21h, j'ai pu aisément me déplacer dans le lieu, discuter avec les personnes et les travailleuses ainsi que prendre des tâches lorsqu'iels avaient besoin d'aide. J'ai pu rapidement prendre mes marques et ai été vue par les bénéficiaires comme faisant partie intégrante de la structure, ce qui a pu apporter certainement plus de légèreté dans nos échanges. Toutes ces observations directes m'ont ainsi permis d'accéder au silence de l'ordinaire, à savoir tout ce qui se manifeste en dehors de la parole et est nécessaire à la

compréhension (Das, 2021). De la même manière, ces observations m'ont permis de saisir des récits ou des actions qui ne m'étaient parfois pas destinées ou des discussions informelles à propos desquelles je prenais simultanément des notes. Parallèlement, il m'a semblé tout autant nécessaire de passer des entretiens plus formels.

## **5. LES ENTRETIENS**

Afin de pouvoir saisir les représentations et les significations que donnent les personnes à leur quotidien, il est nécessaire de comprendre ce qu'elles en disent et le sens qu'elles attribuent à leur vie. Il m'a donc semblé crucial de mener des entretiens afin de mieux comprendre les personnes dans leur singularité. Dans ce chapitre, nous passerons en revue la typologie d'entretien, la grille d'entretien et enfin, la situation d'entretien.

### **a. Typologie d'entretien**

Grâce à la formulation de questions ouvertes et à la possibilité de rebondir sur les réponses apportées – permettant de suivre en partie la direction prise par les personnes enquêtées dans leur manière de se raconter –, il est possible de « réduire au minimum l'artificialité de la situation d'entretien » (Olivier de Sardan, 1995 : 8). L'enjeu est de réussir à déclencher une dynamique conversationnelle suffisamment riche, tout en restant dans le thème. Également, j'ai choisi de me tourner vers la technique de l'entretien « centré sur un problème » (Witzel, 2000), à savoir un entretien qui cherche à souligner, à travers les récits narrés par les personnes, la réalité sociale qu'elles vivent et perçoivent. Ce type d'entretien favorise un dialogue ouvert et une narration libre, puisqu'il permet aux personnes enquêtées d'exprimer leurs perspectives de manière détaillée tout en laissant la possibilité de rester proche de la thématique.

### **b. Grille d'entretien**

Bien que la grille d'entretien ait quelque peu évolué au fil de la recherche, la structure est quant à elle restée identique. En effet, j'ai tenu à me résoudre à trois phases d'entretien qui m'ont permis de garder une certaine cohérence et une évolution dans chaque entrevue. De plus, en m'étant

suffisamment familiarisé avec ma grille d'entretien, j'ai pu grandement me concerter sur les contenus amenés par les personnes et revenir naturellement sur leurs réponses (Kaufmann, 2007). Après avoir systématiquement explicité la démarche de ma recherche, en appuyant notamment sur le consentement éclairé, la confidentialité et l'anonymisation, j'ai débuté par une première partie passant en revue le parcours de vie de la personne (présentation, anciens lieux de vie, etc.). Dans une seconde partie, les questions portaient sur les hébergements ou les lieux de passage, les sentiments qui y étaient liés, les attachements matériels ou symboliques, etc. La dernière partie portait quant à elle sur le quotidien et la routine, sur les dernières journées ou nuits passées, les relations sociales et les affects. Tout au long des entretiens, j'ai veillé à prendre des notes afin de pouvoir revenir sur certains passages. D'un côté, je pouvais piocher dans certaines questions *ad hoc* et d'un autre, certaines me venaient de manière spontanée. Toutes ces questions ont soit été gardées, soit supprimées en fonction de ce qui me semblait cohérent pour la suite.

### **c. Situation d'entretien**

Chacun des huit entretiens s'est déroulé au sein de la structure d'hébergement, que ce soit dans la cafétéria ou à l'entrée de la structure, selon le souhait des personnes rencontrées. L'objectif n'était pas de constituer un échantillon représentatif de la population (Flick, 2014 : 137) mais de rencontrer les personnes selon les circonstances de la soirée, sans que je ne m'attache à une méthode de sélection particulière. Parfois, les travailleuses de la structure me désignaient des personnes, selon leur perception subjective de leur gentillesse ou de leur potentielle volonté à discuter. D'autres fois, les entretiens se déroulaient à la suite de discussions informelles. Plus rarement, les personnes venaient simplement interagir avec moi.

La durée des entretiens a varié de quarante-cinq minutes à une heure cinquante. Sept entretiens ont été enregistrés, tandis qu'un de ceux-ci ne l'a pas été à la demande de la personne enquêtée. J'ai donc dû veiller à saisir le maximum d'informations possible durant l'entretien. Il est cependant nécessaire de prendre des notes dans n'importe quelle situation d'entretien, même lorsque celui-ci est enregistré, parce qu'elles nous permettent de saisir et d'observer des comportements ou des attitudes particulières.

## 6. PORTRAITS

Avant d'entamer l'analyse à proprement parler, je souhaite présenter les différentes personnes avec lesquelles j'ai pu échanger en suivant mon guide d'entretien. D'autres personnes ont également contribué de manière informelle à cette recherche, à travers de brefs échanges ou discussions, que j'ai consignés dans mon journal de terrain comme faisant partie intégrante.

Mon travail repose ainsi sur la rencontre de huit personnes, dont 5 hommes et 3 femmes, âgées de 27 à 51 ans. Le tableau qui suit présente quelques données utiles pour présenter les personnes rencontrées. Tous les prénoms ont été remplacés par des prénoms d'emprunt pour conserver l'anonymat. Les catégories auxquelles ont été assignées les bénéficiaires seront également précisées. En effet, selon les directives de la Ville de Lausanne, dans laquelle a eu lieu cette recherche, les personnes sont assignées à une catégorie selon leur statut de séjour et leur degré de « vulnérabilité ».

La catégorie prioritaire (G1) comprend les personnes résidentes de la ville depuis plus d'un an. La seconde catégorie (G2) comprend les personnes âgées ou malades, les femmes, les enfants accompagné·e·s ou les personnes avec un statut de séjour en Suisse. La troisième catégorie (G3) comprend les autres personnes non comprises dans les deux premières catégories, les groupes de personnes ethnicisées y étant surreprésentés (Martin & Bertho, 2020). Les recherches sur cette dynamique de « cantonnement catégoriel » (Gardella, 2014) montrent que l'exclusion dont sont victimes les personnes comprises dans cette catégorie est le résultat des « vulnérabilités produites par des statuts administratifs, juridiques et économiques » (Martin, 2022 : 178) et d'une préférence nationale qui en est le produit. Une dernière catégorie (G2T) permet aux personnes de la catégorie G3 justifiant d'un contrat de travail de bénéficiaire de plus longs séjours en hébergement d'urgence. C'est pourquoi il me semble nécessaire de préciser ces catégorisations afin de déterminer la manière dont elles impactent les possibilités de créer un espace à soi.

	Âge	Pays d'origine	Catégorie	Réservation
<b>Steve</b>	32	Togo	G2T	Oui
<b>Peshan</b>	39	Roumanie	G2	Oui
<b>Ali</b>	27	France	G3	Non
<b>Kader</b>	41	France	G2T	Oui
<b>Theresa</b>	44	Sénégal	G2	Oui
<b>Dominique</b>	42	Suisse	G1	Oui
<b>Roger</b>	32	Nigéria	G3	En urgence
<b>Xavier</b>	51	Suisse	G1	Oui

## 7. MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

Comme mentionné (cf. *page 35*), mon approche prend racine dans la *Grounded Theory* qui repose sur une méthode « théorique, inductive, comparative, itérative et interactive » (Charmaz, 2006 in Charmaz & Belgrave, 2012 : 347). Cette méthode commence d'ailleurs bien avant l'analyse en elle-même (Flick, 2023) et se veut inductive puisqu'elle propose de se rendre sur le terrain de recherche sans avoir totalement défini sa problématique. Elle laisse ainsi une porte ouverte à la découverte et incite à faire des allers-retours entre le terrain et l'analyse. Ainsi, cette approche encourage les chercheuses à ne pas considérer les données de manière trop distanciée. Ce processus, entre immersion dans le terrain et réflexion théorique, permet d'ancrer les résultats dans une compréhension fine de ce que nous observons.

Malgré le fait que les entretiens aient été retranscrits mot pour mot et dans la langue originale, la transcription est déjà un processus d'interprétation de ce qui a été dit, une transformation de l'oral à l'écrit, et il est ainsi possible de perdre une part de la réalité. En effet,

« transcrire, c'est déjà interpréter » (Beaud & Weber, 2003 : 248), analyser et prendre de la distance. Après la transcription des entretiens vient le moment de la lecture du matériel. Les données ont tout d'abord été approchées avec une analyse préliminaire (*global analysis*) qui consiste en la relecture de tout le matériel pour avoir une vue d'ensemble des données, de récolter les premières idées et décider quelles parties inclure dans l'analyse (Flick, 2023). Ce faisant, j'ai pu me créer une vue d'ensemble de toutes les données. Après avoir réalisé l'analyse préliminaire, j'ai procédé à un codage théorique qui consiste à nommer et catégoriser différentes sections de données, tout en établissant des liens avec la littérature. Toutes ces étapes m'ont permis de construire une analyse structurée et de garder une vue d'ensemble sur les données. J'ai également veillé à établir des allers-retours constants entre le terrain et ma problématique afin d'évaluer si les deux se répondaient. Enfin, les différentes relectures de mon travail m'ont incitée à rester réflexive et à questionner ma manière de travailler, point que je souhaite aborder en conclusion de ce chapitre.

## **8. POSITIONNEMENT ET RÉFLEXIONS ÉTHIQUES**

Ce dernier chapitre se consacre à rendre visible les enjeux éthiques ayant traversé ma recherche ainsi que la prise en compte de ma propre position en tant que chercheuse. Le premier sous-chapitre sur la confidentialité occupe une place fondamentale dans cette réflexion. J'y expliquerai comment mes pratiques ont été influencées par la nécessité de protéger les informations, tout en maintenant respect et transparence avec les personnes enquêtées. Ensuite, je m'interrogerai sur mon positionnement personnel, à travers lequel mes valeurs, mes choix et mon rôle se sont affirmés et ont parfois été remis en question. Enfin, je proposerai une réflexion sur les dilemmes éthiques rencontrés sur le terrain. Ce chapitre vise ainsi à démontrer comment ces différents enjeux ont enrichi ma pratique tout en nourrissant une posture réflexive.

### **a. Confidentialité**

Au cours de ma recherche, j'ai tenu à respecter une règle éthique essentielle : ne pas nuire aux personnes enquêtées et au terrain en général. Tenant à respecter la confidentialité promise avant

chacun des entretiens, la question de l'anonymat s'est évidemment posée. Toutefois, c'est *a posteriori* que je me suis rendu compte que les procédures d'anonymisation dépendaient à la fois du type d'analyse que l'on souhaite mener et du statut de ce sur quoi nous travaillons (Béliard & Eideliman, 2008 : 133). Dans le cadre de ma recherche, j'ai choisi de garantir un certain degré d'anonymat en raison de ce que j'avais annoncé aux personnes enquêtées tout en ne gommant pas les éléments caractéristiques et pertinents pour l'analyse (*ibid*). C'est pourquoi j'ai choisi d'anonymiser le nom de la structure. Cependant, j'ai pris la décision de ne pas anonymiser la ville de Lausanne, d'une part pour des raisons de contexte, et d'autre part parce que le nombre d'hébergements d'urgence présents sur son territoire empêche d'identifier précisément le lieu de la recherche. Quant aux personnes rencontrées, j'ai choisi, comme mentionné dans le chapitre sur les entretiens, d'utiliser un prénom d'emprunt sans effacer leurs autres caractéristiques.

### **b. Positionnement personnel**

Dans le premier chapitre méthodologique, j'ai souligné le fait que mon travail de recherche a nécessité de questionner ma position à la fois en tant que chercheuse et en tant que militante. Cette imbrication entre parcours militant et trajectoire académique a conduit à une tension particulière ; conjuguer un regard critique et analytique sur un sujet qui m'affecte émotionnellement. Le défi a alors consisté à naviguer entre implication et distanciation, deux postures qui peuvent sembler contradictoires, mais qui s'enrichissent mutuellement. En travaillant sur le sans-abrisme, je me suis confrontée à des dilemmes éthiques et méthodologiques tels que la nécessité de rendre compte de la complexité des parcours de vie des personnes en situation de sans-abrisme tout en évitant de tomber dans une narration misérabiliste. De plus, ces questions ont renforcé ma conviction qu'il est indispensable de reconnaître la subjectivité inhérente à toute recherche. Ainsi, la posture morale de la chercheuse ne peut se réduire à un simple choix entre neutralité et engagement, mais s'inscrit dans une dynamique réflexive. Cela signifie non seulement expliciter ses propres biais et motivations, mais aussi interroger les cadres théoriques et méthodologiques que l'on mobilise. De plus, au fil de mon terrain, je me suis rendu compte que je m'attachais aux personnes rencontrées, et que j'avais de la peine à garder une certaine distanciation, contribuant à l'importance de saisir ma propre subjectivité face à mon terrain. C'est pourquoi ma posture se veut être un équilibre entre engagement personnel et

posture scientifique, me poussant à penser le sans-abrisme non seulement comme un objet de recherche, mais aussi comme un phénomène social sur lequel il est nécessaire de se positionner. Cette démarche m'a permis de comprendre ma place et ma visibilité en tant que chercheuse et militante, me rappelant que mon rôle s'insère pleinement dans le « tissu social » (Fert, 2017 : 40) que j'étudie, et non en dehors de celui-ci.

### **c. Réflexivité sur le terrain**

Comme introduit précédemment, certaines recherches sur le sans-abrisme peuvent se réaliser par le biais de la rue (Girola, 1994), tandis que d'autres passent par d'autres intermédiaires. Bien qu'aucune des situations ne permette un accès « neutre » au terrain, chacune présuppose des effets ; comme le souligne Claudia Girola elle-même, « même dans l'espace anonyme de la rue, nous ne pouvons pas empêcher que la relation qui s'installe entre le chercheur et ceux qu'il étudie ait d'emblée quelque chose de profondément asymétrique » (1996 : 88). Ainsi, en choisissant de rencontrer des personnes en situation de sans-abrisme par le biais de l'hébergement d'urgence de nuit, l'image normative associée à ma position ne pouvait qu'apparaître. J'ai ainsi souvent été associée à la structure dans laquelle j'ai passé tout mon terrain de recherche, impliquant presque toujours une relation d'assistance où les personnes enquêtées me voyaient comme une entité leur venant en aide. J'ai ainsi ressenti une responsabilité vis-à-vis d'eux. Notamment, nombreuses sont les personnes ayant manifesté une forme de confiance durant les entretiens envers moi en tant que « porte-parole » (Lelubre, 2013 : 22) de leurs histoires. J'ai également veillé à adopter une posture compréhensive et empathique, partant de la projection de soi en autrui (Bourdieu, 1993). C'est pourquoi je considère cette recherche comme pouvant être utile au-delà de la sphère scientifique, permettant de donner une voix supplémentaire aux personnes en situation de sans-abrisme et de potentiellement améliorer leurs conditions d'existence.

Choisir de rencontrer des personnes en situation de sans-abrisme par le biais des hébergements d'urgence implique de ne rencontrer, logiquement, que celles qui s'y rendent régulièrement ou ponctuellement. Du fait de l'hétérogénéité des cas de sans-abrisme et des formes d'utilisation d'habitats précaires ou provisoires, il convient de veiller à ne pas limiter l'analyse ou la compréhension du phénomène du sans-abrisme à cette seule population. En effet,

certaines personnes en situation de sans-abrisme évitent les dispositifs d'urgence pour diverses raisons : méfiance envers les institutions, incompatibilité avec les règles imposées, sentiment de stigmatisation, etc. Pour conclure ce chapitre méthodologique, il est ainsi nécessaire de souligner le fait que ce travail ne se veut pas généralisable, mais propose simplement de visualiser certaines dynamiques et stratégies propres à ce contexte spécifique de recherche.



8

---

<sup>8</sup> Photo prise à Lausanne en septembre 2024.

## **DEUXIÈME PARTIE**

## FABRIQUER L'URGENCE : UNE LECTURE SITUÉE DU DROIT AU LOGEMENT ET DU DISPOSITIF D'ASSISTANCE

---

Avant toute chose, il me semblait nécessaire d'introduire le contexte de la recherche afin de mieux comprendre les possibilités d'*habiter* en situation d'itinérance. En effet, en considérant le sans-abrisme comme un processus et non comme une pratique individualisante, il est nécessaire de prendre en compte les politiques sociales en place en matière d'hébergement d'urgence. C'est pourquoi je débiterai par une exploration du dispositif en vigueur et de ses impacts par la mobilisation de différents travaux sur le sujet.

*« Élaborer une politique ne signifie pas uniquement résoudre des problèmes ; cela signifie également construire des problèmes » (Anderson, 1988).*

Les politiques sociales en vigueur concernant le sans-abrisme ont évolué ces dernières années. En effet, la Municipalité rappelle à travers la plupart de ses communiqués que « son dispositif d'hébergement d'urgence a été constamment adapté et étendu »<sup>9</sup>. Bien que les mesures adoptées étaient nécessaires, les recherches sur le sujet ont montré maintes fois que le dispositif ne permettait malgré tout pas de subvenir correctement et durablement aux besoins des personnes (Tabin et al., 2016 ; Martin & Bertho, 2020 ; Leresche et al., 2023). Dans cette première section, je présenterai en quoi il est utile de comprendre les politiques sociales en place afin de pouvoir envisager mon analyse en contexte. Ainsi, ce chapitre présentera tout d'abord le fonctionnement du marché du logement en Suisse et comment les politiques locales, nationales et européennes construisent le sans-abrisme. Dans un second temps, je présenterai une évolution historique du dispositif d'assistance pour les personnes en situation de sans-abrisme au sein de la ville de Lausanne sur les quelques dernières années. Le troisième et dernier chapitre présentera, avec l'appui de plusieurs travaux, en quoi les politiques sociales en vigueur maintiennent ce qui est régulièrement désigné comme une « politique de la pénurie organisée » (Martin et al., 2022 : 170) à travers différentes problématiques de temporalité, de catégorisation et de dissuasion.

---

<sup>9</sup> Ville de Lausanne. Réponse à plusieurs résolutions relatives au dispositif d'aide d'urgence et aux hébergements d'urgence : [https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu\\_id=75780](https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=75780)

## 1. ACCÈS AU LOGEMENT ET POLITIQUES D'EXCLUSION

La question du sans-abrisme vient se confronter avec celle de l'accès au logement. Si les personnes en situation de sans-abrisme sont fréquemment considérées comme ayant un « problème de logement », il s'avère nécessaire de souligner le caractère individualisant de cette vision. Partant du principe que le sans-abrisme est un processus (cf. cadre théorique), alors le droit au logement est lui aussi une construction sociale, politique et juridique dont son application résulte d'un choix de société<sup>10</sup>. En effet, il entre en résonance avec des rapports sociaux, des choix politiques, des dispositifs administratifs et des logiques économiques, produisant une forme de nonaccès. Celui-ci résulte d'un enchevêtrement de mécanismes institutionnels, juridiques et économiques, où les marges sont produites et gérées par des dispositifs publics qui se présentent paradoxalement comme des aides. Le sans-abrisme devient alors une catégorie de gestion, à travers laquelle l'État et les institutions tentent d'intervenir sur des populations qu'ils contribuent en partie à précariser.

Martin et Bertho (2020) montrent que le recours aux dispositifs destinés aux personnes en situation de sans-abrisme ne concerne pas uniquement celles qui n'ont pas d'autres alternatives, mais aussi celles qui évitent les aides sociales et d'urgence en raison des conditions qui y sont attachées. Certaines refusent un système d'assistance impliquant des contreparties, telles que l'amélioration de l'employabilité ou la collaboration à leur propre expulsion. D'autres craignent de perdre des revenus non déclarés ou leur titre de séjour, ce dernier étant conditionné à l'absence de dépendance prolongée à l'aide sociale (art. 63 LEI). De plus, une étude publiée par la Berner Fachhochschule a montré que plus d'un tiers des personnes pouvant recourir à l'aide sociale ne la demande pas (Hümbelin et al., 2023). Par ailleurs, des personnes issues de l'UE-25/AELE, exerçant parfois des emplois précaires et non déclarés, se retrouvent en situation de grande vulnérabilité (Martin & Bertho, 2020). Leur droit au séjour repose sur la condition de disposer de ressources suffisantes<sup>11</sup>, tandis que leur accès à l'emploi est limité par des restrictions

---

<sup>10</sup> Le droit au logement étant un droit défini comme tel dans la Déclaration universelle des droits humains (art. 25 DUDH) mais la Constitution fédérale ne contient pas de droit justiciable au logement.

<sup>11</sup> LEI, article 3, chapitre 5.

administratives. La difficulté à stabiliser leur statut de séjour impacte ainsi leur possibilité d'accéder au logement, les hébergements d'urgence devenant ainsi le dernier recours. Cette précarité touche aussi les personnes ressortissantes de pays extra-européens détentrices d'un titre de séjour Schengen, autorisées à séjourner en Suisse pour trois mois, mais soumises à des contraintes strictes en matière d'emploi<sup>12</sup>. Étant presque complètement exclues de tout type d'aide sociale, ces personnes n'ont presque jamais accès au travail et ainsi, au logement. Ces logiques locales, nationales et européennes créent ainsi de grandes vulnérabilités, contribuant à fabriquer la précarité. Le sans-abrisme apparaît alors comme le produit de politiques migratoires restrictives, de régulations socio-économiques précarisantes, et de dispositifs d'aide qui s'inscrivent dans une logique conditionnelle. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène naturel ni d'un échec purement individuel, mais d'un construit politique, où certaines populations sont activement maintenues à la marge d'un logement pérenne.

## **2. HISTORIQUE DU DISPOSITIF LOCAL ET MISE À L'AGENDA**

La manière dont ont évolué les représentations portées sur les personnes extrêmement précarisées comme les personnes en situation de sans-abrisme accompagne nécessairement les transformations liées aux politiques sociales. Ainsi, si la compréhension de la pauvreté est passée d'une condition « naturelle » et rattachée à l'individu à un problème politique et social, alors la prise en charge doit venir de la société elle-même (Cunha, Leresche & Vez, 1998 : 46). Celle-ci se produit ainsi sous la forme d'un régime de compassion qui sous-tend « un sentiment de culpabilité et de responsabilité » (Corcuff, 2005 : 129) à l'égard des personnes en situation de sans-abrisme. Ainsi se mettent en place des politiques sociales, elles-mêmes soumises à des changements et des évolutions.

En introduction (cf. *page 10*), il a été fait mention d'actions mises en place pour lutter contre le sans-abrisme et alerter sur un nombre insuffisant de lits dans les hébergements

---

<sup>12</sup> LEI, chapitre 5, section 1, art. 21.

d'urgence. Bien que des actions de ce type ne soient pas exclusives à ces dernières années<sup>13</sup>, elles ont, de la même manière que la crise du coronavirus, révélé « l'existence du sans-abrisme au-delà des cercles professionnels, militants et caritatifs qui y était déjà familiarisés » (Martin & Bertho, 2020 : 1). C'est ainsi qu'en 2020, grâce à des fonds privés et un renforcement des financements publics, plusieurs projets ont pu être mis en place pour combler à ce que les mesures sanitaires préconisaient comme la fermeture de plusieurs dispositifs et de leurs espaces communs ou le redéploiement en extérieur de certaines activités. Des espaces d'accueil de jour se sont ouverts, certains hébergements d'urgence de nuit pouvaient proposer la gratuité et des repas étaient distribués en journée. Or certaines de ces mesures ont pris fin dès le « déconfinement », revenant presque à la situation initiale (*ibid*).

Aujourd'hui, bien qu'elles aient été mises de côté les années précédentes, plusieurs mesures ont finalement été adoptées à la suite d'interpellations au Conseil communal, de manifestations, de discussions diverses ou de rapports tels que l'évaluation du dispositif d'hébergement d'urgence dans le Canton de Vaud menée par la HETS de Fribourg (Gutjahr, Leresche & Dhananka, 2023). Plus particulièrement, la gratuité des hébergements d'urgence est en place depuis la fin de la pandémie et la logique saisonnière qui consistait à réduire le nombre de lits en été a été abandonnée en 2024. Bien que le dispositif soit largement supérieur en comparaison à d'autres communes du pays, celui-ci reste sous-dimensionné par rapport aux besoins (*ibid*). Malgré ces évolutions récentes, les structures d'hébergement d'urgence constatent toujours des dizaines de refus par soir. Également, le dispositif actuel ne permet pas aux personnes en situation de sans-abrisme de se projeter dans le futur puisque leur existence n'est vue que sous le prisme de l'urgence et du provisoire en tant que « norme temporelle de régulation de la pauvreté » (Gardella, 2016 : 245).

---

<sup>13</sup> Par exemple, le Sleep-In, structure d'hébergement d'urgence de nuit reliée au dispositif lausannois, a ouvert officiellement ses portes à la suite d'une occupation au début des années 1990.

### 3. POLITIQUE DE LA PÉNURIE : CAUSES ET CONSÉQUENCES

Les politiques de « mesurette et demi-mesure » (Martin & Bertho, 2020) supposent l'intention des politiques publiques d'invisibiliser et d'interférer avec les besoins des personnes en situation de sans-abrisme. Plus spécifiquement, les recherches menées sur la grande pauvreté démontrent que les politiques définissent bien ces enjeux en termes de problème public et social, mais que les réponses proposées pour les résoudre relèvent bien souvent d'une « rhétorique réactionnaire » (Hirschmann, 1991). En somme, le fait d'adopter une politique humaniste qui viendrait en aide aux personnes en situation de sans-abrisme provoquerait un « appel d'air » (Tabin, Knüsel & Ansermet, 2016). Celui-ci vient se justifier au regard d'autres problèmes sociaux qui viendraient se substituer et orienter la résolution de la problématique du sans-abrisme. Notamment, les enjeux migratoires sont identifiés par les administrations et les politiques « comme des flux qui pourraient se déverser sans fin sur les places d'urgence si l'offre quantitative cherchait à suivre la demande » (Gardella, 2016 : §40). La prégnance de cet argument implique d'une part que les capacités d'accueil sont insuffisantes par rapport au nombre de personnes souhaitant avoir accès à un lieu d'hébergement. En effet, la réalité du terrain a « invariablement montré que l'offre ne permettait pas de répondre à la demande » (Tabin, Knüsel & Ansermet, 2016 : 71). D'autre part, les politiques sociales en vigueur sont construites autour d'un régime compassionnel qui limite les possibilités de s'en sortir en raison de temporalités limitées, de catégorisation et priorisation des personnes et la mise en place d'un dispositif dissuasif et répressif.

#### a. Une temporalité limitée

La logique temporelle des structures d'hébergement d'urgence n'offre pas la possibilité de rester sur place pour une longue durée et d'y laisser ses affaires plus de quelques jours – le maximum octroyé pour une réservation étant de 28 jours. Ainsi, les personnes en situation de sans-abrisme se voient dans l'obligation constante de bouger et d'emporter leurs affaires avec elles, ayant pour conséquence de les décourager à trouver un abri dans une institution d'aide. Ce *turnover* est le résultat d'un manque de place et a pour but à la fois d'assurer un partage temporel d'un « bien rare » (Gardella, 2014) et de désinciter les demandes puisque « nul ne [devrait] durablement être hébergé au sein du dispositif d'hébergement, lequel représente une solution temporaire

uniquement, et non de long terme »<sup>14</sup>. Ce faisant, l'idée d'un hébergement gratuit et durable – en somme, « démarchandisé » (Andersen, 1999) – n'est pas considérée comme envisageable, d'où la continuité de cette « chronopolitique » (Gardella, 2014). En effet, les hébergements d'urgence, marqués par des durées instables et des attentes prolongées, reflètent le marché du logement ; l'hébergement ne devrait ainsi pas se substituer au logement qui lui, inscrit dans une optique marchande, présuppose un ancrage sur la durée et une indépendance vis-à-vis des horaires d'ouverture, des repas et des autres aspects du quotidien (Pichon, 2019). En somme, le sans-abrisme en tant qu'urgence sociale construit un espace où les temporalités sont négociées et limitées, impliquant des logiques de priorisation et de catégorisation mettant l'accent sur les personnes considérées comme légitimes à obtenir de l'aide. En effet, comme nous le verrons dans la section suivante, le principe d'« inconditionnalité » peut être largement remis en question et critiqué dans sa mise en œuvre.

### **b. Inconditionnalité ou « cantonnement catégoriel » ?**

Si les membres du Conseil communal se sont accordé-es pour juger qu'il est « bon d'être moral et d'aimer son prochain » et qu'il faut « naturellement » soutenir la résolution permettant que « personne ne meure de froid » en étant en situation de sans-abrisme, qu'il s'agit d'« un objectif de base d'une politique municipale » et d'« une question éthique » (Martin, 2022 : 166), ce régime compassionnel est lui aussi soumis à des considérations spécifiques. Les pratiques de « cantonnement catégoriel » (Gardella, 2014) en place dans le fonctionnement des structures d'accueil nocturne relèvent de décisions restrictives et punitives. En somme, malgré l'utilisation d'un « langage humanitaire » censé incarner la compassion (Ticktin, 2016), la hiérarchisation des personnes en situation de sans-abrisme dans leur possibilité d'accéder à un hébergement d'urgence révèle une terminologie déshumanisante qui aggrave les souffrances. En effet, les personnes en situation de sans-abrisme les moins prioritaires (G3) doivent régulièrement dormir dehors en raison de la priorisation des autres catégories (G1 et G2). Cette « politique sélective » (Tabin et al., 2016 : 33) reflète une distinction morale et symbolique entre les personnes considérées comme ayant droit – « les nôtres » (Martin et al., 2022 : 181) – et les autres ; entre

---

<sup>14</sup> Ville de Lausanne. Rapport-préavis N°2023/64. Dispositif d'hébergements d'urgence lausannois : vision et développement. <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=851&kind=etape>

des victimes innocentes et les personnes moins méritantes (Ticktin, 2016). Les hommes adultes en bonne santé et non-résidents sont la cible de la plus grande discrimination en se voyant presque constamment refuser l'accès aux structures d'aide d'urgence. Les conditions d'existence des personnes en situation de sans-abrisme dépendent donc d'une « politique de la pitié » (Arendt, 1967) qui hiérarchise les caractéristiques et les parcours individuels. De ce fait, la question de la compassion et le principe d'« inconditionnalité » (Gardella, 2014) sont limités par l'instauration d'une « hiérarchie de l'humanité » (Fassin, 2010 *in* Ticktin, 2016 : 261) puisque seules certaines vies sont jugées dignes de protection, produit d'une préférence nationale. Ainsi, les personnes ne pouvant être mises à l'abri sont contraintes de trouver des solutions alternatives ; recours à ses réseaux informels, investissement de squat ou « camping sauvage » – régulièrement sujet à une politique de répression.

### **c. D'un dispositif dissuasif et répressif**

Lorsqu'elles se retrouvent à devoir dormir dehors, les personnes en situation de sans-abrisme sont soumises à une politique répressive. Alors que la rue est souvent le dernier recours, les autorités et la police agissent par des solutions punitives. Ainsi, les personnes en situation de sans-abrisme dormant dehors sont régulièrement délogées et amendées – impliquant une judiciarisation, des jours de prison voire des expulsions dans le cas des personnes sans statut –, et se font parfois confisquer ou détruire leurs affaires (Martin et al., 2022). Ce dispositif a pour conséquence d'empêcher les personnes en situation de sans-abrisme de s'approprier le seul espace qui leur reste et de les repousser hors des espaces publics visibles (Terrolle, 2014). En effet, plusieurs stratégies sont mises en place dans les espaces urbains pour dissuader leur présence, mettant en lumière une évolution discrète mais constante de la gestion de l'espace public. Nombreux sont les dispositifs urbains, tels que les bornes anti-stationnement, les modifications des bancs publics ou la vidéosurveillance, utilisés pour limiter l'accès et l'utilisation de l'espace public par les personnes en situation de sans-abrisme. Cette évolution, par la modification du mobilier urbain pour en dissuader l'usage, est le fruit d'une « anticipation autoritaire et coercitive dans la conception et l'aménagement de l'espace visant les plus démunis » (*ibid* : 143). La ville deviendrait alors un espace de surveillance et de contrôle social, où les populations les plus

socialement dévalorisées sont marginalisées, en plus de n'avoir accès que temporairement à des structures d'aide.

Pour conclure cette contextualisation, nous avons pu voir que les politiques sociales mises en place pour venir en aide aux personnes en situation de sans-abrisme sont insuffisantes et leur accès restreint à certaines catégories de personnes, leur infligeant des vulnérabilités supplémentaires. Cet état de fait est avéré dans de multiples recherches ; certes, le dispositif s'est agrandi, mais son fonctionnement n'a que très peu été remis en cause. De plus, celui-ci considère le sans-abrisme sous un prisme individualisant qui empêche de mettre en place des structures pérennes (Martin et al., 2022). Il me semblait nécessaire d'introduire l'analyse par un passage en revue des enjeux structurels liés au contexte sociopolitique du sans-abrisme à Lausanne. Tout en gardant ces dynamiques de temporalité, de cantonnement catégoriel et de dissuasion à l'esprit, je souhaite explorer la manière dont les personnes que j'ai rencontrées arrivent, ou non, à se construire une forme de *chez-soi* malgré les freins structurels.

# HABITER L'URGENCE : L'EXPÉRIENCE D'UN CHEZ-SOI EN TENSION

---

Dans ce chapitre, je propose d'explorer les différentes dimensions liées à la fabrication du chez-soi chez les personnes rencontrées. Après cela, je présenterai les limites relatives à la possibilité de construire un chez-soi pour enfin présenter un dernier chapitre mettant en évidence les différentes logiques d'usage apportées à la balance entre la capacité à se sentir chez-soi et l'impossibilité à habiter quelque part.

## 1. DES POSSIBILITÉS DE CHEZ-SOI EN ITINÉRANCE

« Lorsque nous la nommons, la vie existe. »<sup>15</sup>

Comme nous l'avons vu, les personnes en situation de sans-abrisme sont soumises à des contraintes structurelles qui leur imposent de vivre en itinérance, en passant par différentes structures et devant se tenir à des horaires et à des règles contraignantes. Chaque personne, selon ses propres ressources et stratégies, construit ses repères et ses attaches, impliquant différentes possibilités de chez-soi. Malgré une diversité de parcours et de prise en main de leur propre existence, certains points communs à l'expérience du chez-soi se révèlent dans la capacité à le voir se concrétiser et surtout à « faire avec » (Stock, 2012) des conditions extrêmes. Ce chapitre consistera à présenter les différentes ressources qui permettent de construire un chez-soi, tout en s'autorisant à mettre en évidence les conditions individuelles qui s'éloignent des généralités. En effet, le chez-soi étant un concept complexe, il convient d'en explorer une diversité de dimensions. Le chez-soi en situation d'itinérance permet de questionner les valeurs qui y sont habituellement associées, notamment les « figures spatiales de la clôture, de l'enfermement et de

---

<sup>15</sup> William Carlos Williams. (1923). *Le Printemps et le reste*. Nice, Éditions Unes, 2021, p. 49.

l'immobilité » (Amphoux & Mondada, 1989 : 137). Partant de cela, certains repères se construisent ou se maintiennent, et participent à fabriquer le chez-soi ; en somme, comment un contexte anonyme au départ peut finalement prendre la forme d'un lieu personnalisé, en prenant la valeur d'un chez-soi (Barbey, 1990 : 122). C'est pourquoi je me suis ici posé la question de la forme que pouvaient prendre ces repères et ces ancrages. L'analyse des données révèle une tension centrale dans la manière dont les personnes en situation de sans-abrisme construisent un chez-soi. Certaines routines, liens sociaux ou appropriations d'espace permettent d'ancrer un sentiment de continuité dans le présent. Ce sentiment semble souvent reposer sur une forme, même minime, de stabilisation dans un espace (ici le *Refuge*). Cette observation peut sembler aller à l'encontre des travaux en études transnationales qui ont montré que le maintien identitaire peut aussi émerger dans la mobilité (Glick Schiller et al., 1992). Or ces deux perspectives ne s'excluent pas puisque les personnes ne cherchent pas nécessairement un ancrage définitif au sein du dispositif d'assistance, mais plutôt des points d'appui temporaires, des lieux où l'on peut se poser, même brièvement, et qui peuvent constituer un chez-soi le temps de quelques heures, voire de quelques jours.

De plus, le sentiment de chez-soi s'est révélé au-delà du dispositif d'assistance, pouvant former un « archipel » (Amar, 2018 : 66) de l'itinérance, à la fois imposé par le politique et renégocié par les choix des personnes. Reprenant cet imaginaire de l'archipel – originalement appliqué à l'exil (*ibid*) –, la mer qui le borde représente les déplacements quotidiens, les incertitudes administratives et matérielles, mais aussi les flux de contraintes imposées par les politiques d'hébergement, les temporalités institutionnelles, et la nécessité constante de trouver des lieux où rester, se reposer, manger et être au chaud. Cette mer est parfois agitée, parfois plus calme, mais toujours mouvante. Quant aux îles, elles figureraient ce qui peut être assimilé aux « espaces-ressources » (Girola, 2014), ces lieux investis affectivement et fonctionnellement – une bibliothèque, des espaces d'accueil de jour, des parcs, des structures d'hébergement de nuit ou d'autres espaces extérieurs. Elles sont aussi des pratiques ritualisées : faire la manche, retrouver ses proches ou travailler. Chacune de ces îles permet de s'ancrer temporairement, de se reconstruire, de maintenir une cohérence de soi malgré la précarité. Ensemble, elles ne forment pas un territoire continu, mais une constellation de repères. C'est une navigation entre des points d'appui, une géographie vécue faite d'attachements, d'usages discrets, de rythmes et de tactiques

de résistance. Dans ce cadre, le *Refuge* n'est pas tant un lieu de fixation qu'un espace-ressource, capable de soutenir des routines, des liens et un besoin de dignité. Cette stabilisation ponctuelle, que certain·es utilisent pour souffler ou se réparer, ne contredit pas l'idée d'un chez-soi en mouvement ; elle en est l'une des modalités, dans une logique de quotidien fragmenté (*ibid*).

Dans un premier temps, je propose d'analyser comment la possibilité d'un chez-soi au présent se construit autour du maintien de soi, que ce soit par le fait de s'appropriier les espaces et d'y créer une forme d'attachement, de façonner des moments de sociabilité et de structurer les relations, de maintenir le sentiment de dignité ou par des pratiques qui ritualisent le quotidien. Dans un second temps, nous verrons comment le fait de convoquer le passé dans le présent participe également à la construction du chez-soi et se révèle être un point d'ancrage important dans la vie des individus.

#### **a. UN CHEZ-SOI AU PRÉSENT : NE PAS SE « PERDRE »**

Au fil de mon terrain, j'ai pu me rendre compte que mes interlocuteurices exprimaient clairement la volonté d'avoir un chez-soi, au sens d'un besoin presque élémentaire. En effet, le chez-soi s'est révélé être plus qu'une simple possibilité de la vie, il est une quête dans ce qui permet de ne pas se « perdre ». À travers leurs récits et leurs actions, les personnes rencontrées mettent en lumière des efforts constants pour donner le sens d'une forme de chez-soi à des espaces pourtant temporaires et ainsi contredire « la fatalité » qui pèserait sur les personnes considérées comme déracinées (Amar, 2018 : 63). *Habiter* serait donc bien une dimension fondamentale de l'existence humaine (Heidegger, 1958) permettant d'éviter la perte de soi-même.

*Kader* : « Des fois tu te sens chez toi, en tout cas un semblant de chez toi. Ça peut être des choses qui.. Ouais, les gens, les habitudes. C'est aussi plusieurs endroits, où tu manges, où tu dors, où tu vois les gens. [...] C'est pas parce que tu bouges partout que t'as pas.. Ouais, que t'as pas de routine ou je sais pas. Après je peux pas dire que c'est facile et que je vis comme les gens qui ont une maison. Mais t'essaies de faire quelque chose, sinon t'es perdu ! »<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Extrait d'entretien du 26 août 2024 au *Refuge*.

*Xavier* : « Moi je me suis promis de pas perdre mes habitudes et de rester ce que je suis, avec mes besoins. Alors je fais tout pour garder ça. [...] Je veux dire, se sentir bien comme à la maison. Je pense que c'est important de pas avoir de problèmes, respecter le lieu par exemple ou bien dormir, bien manger. Ou lire parce que j'aime bien lire. Alors tu vois je lis un peu avant de dormir. Moi je fais toujours.. Enfin les habitudes, ce que je faisais avant parce que ça m'aide à me dire que je me suis pas perdu, je suis toujours moi-même et c'est important pour moi. C'est différent, mais tu fais ce qu'il faut pour rester toi-même. »<sup>17</sup>

Ces extraits illustrent combien le chez-soi est intrinsèquement lié au maintien de soi. En investissant l'espace, Xavier *fait avec* (Stock, 2012) ce qu'il peut pour maintenir la vision qu'il a de lui-même, ses valeurs, et son rapport au monde. En cherchant à « se sentir bien comme à la maison », il démontre une volonté de créer des points de stabilité comme « une façon de demeurer soi-même [et] de ne pas perdre son identité » (Zielinski, 2015 : 56). Quant à Kader, il insiste sur l'importance des ressources sociales et symboliques qu'il peut trouver dans son quotidien pour construire des repères, sans quoi il serait fondamentalement « perdu ». Ces aspects du quotidien sont des éléments essentiels pour ne pas sentir « déshumanisés » (Gardella, 2016 : 251). Le fait de passer régulièrement par les mêmes lieux (*plusieurs endroits*) participe à l'élaboration d'un espace vécu ; en somme, un « archipel » (Amar, 2018 : 66), qui permet de tenir ensemble circulations, réseaux d'habitudes et possibilités d'ancrage.

Si ce chez-soi est fragmenté et distribué entre plusieurs lieux, il n'en constitue pas moins une architecture complexe. Ce sont ces routines de déplacement qui dessinent des formes de continuité dans un espace éclaté. Or la notion de « semblant de chez-soi » vient appuyer le caractère insatisfait du chez-soi. En effet, si les personnes font part d'une volonté d'habiter et de plusieurs éléments permettant un certain confort et attachement au lieu, elles marquent toutefois « la non-advenue de la complétude et de l'unité d'un chez-soi » (Pichon, 2019 : 75). À travers la mobilisation de plusieurs ressources symboliques et matérielles, les discours des personnes rencontrées et mes observations ont révélé plusieurs éléments participant à la construction d'une forme de chez-soi, permettant ainsi, une forme de maintien identitaire.

---

<sup>17</sup> Extrait d'entretien du 10 juillet 2024 au *Refuge*.

## 1. De l'appropriation de l'espace

Malgré une temporalité limitée, les personnes s'attachent aux lieux dans lesquels elles se rendent, que ce soit pour passer du temps en journée, pour se nourrir ou pour dormir. Plus particulièrement, c'est en s'appropriant l'espace que les personnes s'y attachent et y donnent des significations, participant à la construction du chez-soi au sein même de ces « hors-lieux » (Ager, 2014 *in* Amar, 2018 : 65). De plus, les personnes bénéficiaires insistent sur le caractère temporaire et transitoire de leur présence en hébergement d'urgence. Mais l'appropriation et l'attachement aux lieux permettent aux personnes de s'y identifier et de s'y investir, permettant de concevoir leur *soi* en relation avec l'espace (Vassart, 2006) et de construire un sentiment d'appartenance.

*Theresa* : « La table-là, c'est un peu ma table quoi. La chaise aussi. Si je peux m'asseoir ici, je m'assieds ici. Je préfère. Je ne dirai pas à une dame ou un monsieur de partir s'il s'assied ici mais.. C'est ma table. Si je peux je viens vite vite vite. [...] Je peux voir les gens ici et être avec tout le monde. Je ne me sens pas embêtée. C'est que j'aime bien c'est.. Ma stabilité. »<sup>18</sup>

*Steve* : « Moi je suis bien là. Je sais que j'ai un lit alors je suis bien. Je peux lâcher, tu vois. Le soir, je m'assieds là [sur un petit rebord], c'est là je suis tranquille. Je reste là des minutes même des heures parfois. J'écoute les gens là qui parlent ou j'écoute la musique aussi, je fume des cigarettes et il fait chaud. Oui, je peux dire ça va bien. Il y a les moments où ça va aussi, quand j'ai pas le stress pour dormir, ça va. »<sup>19</sup>

L'attachement à un espace vient poser la question du sentiment rattaché à celui-ci. Dans les deux cas, l'ancrage lié à un espace — la table pour Theresa, le rebord de fenêtre pour Steve — participe à créer un sentiment de stabilité et d'apaisement. En somme, en s'attachant à des espaces dans lesquels iels se rendent désormais par habitude, iels maintiennent une « sécurité ontologique » (Giddens, 1994), représentant un sentiment de permanence et de confiance. Pour Theresa, cette place de laquelle elle peut *être avec tout le monde*, contribue au sentiment

<sup>18</sup> Extrait d'entretien du 9 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>19</sup> Extrait d'entretien du 20 juin 2024 au *Refuge*.

d'appartenance. Pour Steve, l'endroit où il va s'asseoir à l'entrée de la structure est associé à un moment de répit et de bien-être, influençant positivement le chez-soi. Dans ces deux cas, Theresa et Steve s'approprient l'espace par des comportements de « marquage » (Sefarty-Garzon, 2003 *in* Vassart, 2006 : 13), à savoir l'identification émotionnelle et la possession psychologique d'un espace. Mais cette appropriation ne peut être violée que symboliquement et sans que les personnes ne puissent en contrôler les frontières. Comme l'exprime Theresa, elle ne demanderait pas à une personne de s'en aller si celle-ci lui prenait sa place, mais la possession invisible de cet espace serait symboliquement transgressée.

**Vignette ethnographique** : Lors de l'entrée des bénéficiaires, l'on remet un billet avec le numéro de chambre et de lit lorsque les personnes viennent ou reviennent pour leur première nuit. Un nouveau bénéficiaire, qui n'était vraisemblablement jamais venu au Refuge, reçut son billet et posa des questions concernant l'étage. C'est ainsi qu'immédiatement, un autre bénéficiaire lui fit signe de le suivre pour lui montrer la structure. Après lui avoir montré sa chambre, il lui expliqua comment marchait le distributeur de boissons.<sup>20</sup>

**Vignette ethnographique** : L'une des bénéficiaires étant en fauteuil roulant, il est nécessaire de prendre l'ascenseur pour qu'elle puisse accéder à sa chambre. Pour accéder à cet ascenseur, il faut passer par une porte fermée à clé ; j'ai donc pris le trousseau pour aller lui ouvrir et monter avec elle mais, ne sachant pas quelle clé utiliser, je le lui ai donné avec un air interrogatif. Elle a pris la bonne clé, a ouvert la porte, appelé l'ascenseur et m'a guidé jusqu'à sa chambre.<sup>21</sup>

Ces deux vignettes mettent l'accent sur la connaissance des lieux comme élément d'appropriation. En effet, dans la première vignette, la visite de la structure fait écho à la manière dont on accueillerait une connaissance chez soi. Elle souligne la responsabilité que se donne un bénéficiaire à présenter un lieu dont il connaît les recoins et les aspects élémentaires ; en somme, son « histoire résidentielle » (Pichon, 2019 : 77). De plus, présenter un lieu que l'on connaît peut contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à celui-ci ; « une reconnaissance de soi par soi-même et par autrui » (Zielinski, 2015 : 64), notamment en étant utile à l'autre (Girola, 2014 :

<sup>20</sup> Journal de terrain, 24 juillet 2024 au Refuge.

<sup>21</sup> Journal de terrain, 6 août 2024 au Refuge.

42). Dans la seconde vignette, la connaissance du lieu relève de l'habitude, de marques que l'on s'est faites. De plus, la clé est un objet symboliquement chargé dans la conception du chez-soi ; d'apparence anodine, cet automatisme de l'ouverture et de la fermeture ritualise le quotidien (Kaufmann, 1996) et présuppose la possession, le contrôle et la sécurité d'un espace à soi. Ces deux extraits permettent de saisir comment l'investissement personnel permet de se définir en tant que partie intégrante de l'espace. Mais l'appropriation spatiale de l'espace n'est pas la seule qui permet un sentiment de bien-être. En effet, les relations sociales – lorsqu'elles se passent bien ou lorsque l'impact des ruptures (cf. *page 94*) ne prend pas le dessus – peuvent permettre d'accéder à un sentiment rattaché au chez-soi.

## **2. Faire lien dans l'entre-soi du temporaire**

Le chez-soi prend forme à travers différents aspects du quotidien, parmi lesquels les relations sociales en constituent des ressources fondamentales. En effet, en tant que lieu d'interactions quotidiennes, chargé d'émotions et de significations, le *Refuge* s'est révélé être un espace social important où s'est créé, au-delà de quelques relations d'amitié, des liens vécus comme des formes de solidarité. Ce chapitre présente deux catégories sociales identifiées dans les quotidiens des personnes enquêtées ; la relation avec les autres bénéficiaires et celle avec les travailleuses de la structure. Un troisième sous-chapitre présente également un cas particulier ayant permis de cristalliser certaines dynamiques sociales dans le cadre du *Refuge*. Le chez-soi porte une signification sociale, en tant que pont entre passé, présent et futur. Les possibilités de voir se construire des sentiments de familiarité et de communauté (Hage, 1997) et ainsi, un sentiment de chez-soi, dépendent en partie des interactions sociales qui se construisent et se maintiennent dans le quotidien des individus. À l'inverse, les ruptures sociales impactent négativement la construction du chez-soi, élément que nous verrons dans un prochain chapitre.

### **a. « On est dans la même galère ! »**

La plupart des personnes qui accèdent au *Refuge* obtiennent des réservations pour plusieurs jours. Ainsi, les bénéficiaires retrouvent fréquemment les mêmes personnes chaque soir, ce qui peut impliquer des interactions sociales. Ces relations sociales prennent forme à travers différents

espaces de la structure, du partage des chambres à celui des espaces communs (salle de bain, réfectoire, extérieur). Également, l'accès aux structures d'hébergement d'urgence étant temporaire et discontinu, les bénéficiaires font face à un *turnover* (Gardella, 2016) impliquant l'arrivée et le départ des personnes. Le souvenir des personnes rencontrées s'est ainsi révélé être un élément important de la relation sociale dans le maintien identitaire.

**Steve** : « *C'est ce que je vois. Je descends dans la cafétéria, on regarde le match. Des fois, c'est la première fois pour certains qu'on se voit ici, ou la centième fois, et tu vois le courant, ça passe. C'est ça. C'est sincère, parce qu'on est tous dans le même.. Il y a de la solidarité, même s'il faut pas prendre les problèmes de tout le monde, mais tu sais que c'est pas facile, et eux ils savent que c'est pas facile pour toi.* »<sup>22</sup>

**Kader** : « *On est ensemble. On a des vies différentes, on vient pas du même monde. Par contre là, on est dans la même galère ! Ça c'est clair, je te dis.* »<sup>23</sup>

Ces deux extraits mettent l'accent sur l'importance des espaces communs comme lieux dans lesquels viennent s'imprégner des sentiments de solidarité. En effet, le fait de partager une réalité commune – le partage d'une expérience commune de vie extrême (Girola, 2014) – impliquerait de fait une reconnaissance mutuelle d'*être ensemble* ; en somme, d'appartenir à une forme de communauté dont le lien qui unit les individus ne repose pas sur la notion d'ancienneté (*c'est la première [...] ou la centième fois*) ou sur des intérêts communs (*pas du même monde*), mais bien sur le fait d'être dans « la même galère ». Steve et Kader montrent en effet qu'il est possible de créer un sentiment d'appartenance dans un contexte qui ne le permettrait pas *a priori*, notamment en raison des courtes durées de séjour et du *turnover* (Gardella, 2014). En s'attachant à ce qu'elles ont de commun avec les autres bénéficiaires, certaines personnes arrivent à donner du sens et à s'approprier l'espace. Ces exemples viennent s'inscrire dans l'ensemble de la structure, mais certains espaces, comme les chambres, révèlent une intimité différente et ne sont accessibles qu'à ceux qui y sont attribuées ; elles sont de ces « zones contrôlées » (Vassart, 2006 : 13) qui permettent la construction d'un espace à *soi*.

<sup>22</sup> Extrait d'entretien du 20 juin 2024 au *Refuge*.

<sup>23</sup> Extrait d'entretien du 26 août 2024 au *Refuge*.

Au *Refuge*, chaque personne est assignée à une chambre. Hommes et femmes sont séparées, et le nombre de lits varie de deux à quatre lits – exceptée une chambre pour hommes qui en propose six. En plus des espaces communs, chaque personne partage un espace plus restreint dans lequel y déposer ses affaires, passer du temps et dormir. L'expérience de construction d'un potentiel lieu à soi se construit ainsi à la fois dans la chambre assignée et avec les bénéficiaires qui la partagent. Si certains conflits peuvent éclater – et se terminent fréquemment par un échange de chambre –, la cohabitation se passe généralement bien.

**Vignette ethnographique** : *Xavier m'accompagne pour me montrer sa chambre. Il m'explique, en marchant doucement lorsqu'on arrive à son étage, qu'il est important de ne pas déranger. Bien que son camarade de chambre soit encore dans le réfectoire, il me montre comment il se rend dans sa chambre lorsque le premier s'est déjà couché ; clencher doucement la poignée, ne pas allumer la lumière et se rendre doucement jusqu'à son lit. Il m'expliquera plus tard : « c'est comme, tu vois, si t'habites avec un mec, si c'est ton colocataire. Tu veux qu'il dorme bien, tu veux avoir une bonne relation avec lui, alors tu fais tranquille. [...] Je pense que c'est pas faire aux autres ce que tu aimerais pas qu'on te fasse à toi. Il faut se dire ok, c'est mon colocataire et je le respecte. »<sup>24</sup>*

**Dominique** : *« Non mais moi je suis pas facile, hein. Mais quand même, on discute ensemble. Ça peut être dans la chambre, on s'assied et on papote. Hier par exemple, on a continué à papoter en mangeant, des choses de la vie, etc. Ça fait du bien d'avoir un peu de compagnie de temps en temps, ça c'est sûr. Manger ensemble, avoir une personne à dire bonne nuit ou.. Je pense que c'est humain d'avoir besoin des autres, juste de la compagnie et une oreille. On se sent pas seule et c'est vrai que je me sens souvent.. Enfin tu vois y'a Stéphane et on se voit, mais la nuit.. Je pense que ça aide à se sentir accompagnée et avoir un petit endroit de sécurité. »<sup>25</sup>*

Les possibilités d'appropriation de l'espace peuvent se construire autour d'un « confort discret » (Claude, 1986 in Pichon, 2019 : 82) façonné par des rapports sociaux presque silencieux qui se développent dans la vie quotidienne tels que le respect du sommeil des autres ou discuter autour du repas. Dans ses gestes, Xavier adopte une approche qu'il qualifie de respectueuse pour

<sup>24</sup> Journal de terrain et extrait d'entretien, 10 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>25</sup> Extrait d'entretien, 13 août 2024 au *Refuge*.

partager la chambre avec un autre bénéficiaire. Il influence ainsi la qualité de ses relations en traitant les autres de la même manière qu’il aimerait être traité. En parlant de la personne avec qui il partage sa chambre comme étant son *colocataire*, il souligne, en plus de sous-entendre le partage d’un même espace *habité*, le « caractère transitoire » (Ischer, 2012 : 122) souvent associé à la colocation. Bien que la temporalité ne soit pas la même – la logique temporelle du *Refuge* étant basée sur l’urgence –, il met en avant l’aspect provisoire de cette forme de « chez-soi collectif » (*ibid*).

Pour Dominique, avoir de la *compagnie* vient contrebalancer son sentiment de solitude et d’insécurité propre à ses itinérances nocturnes. En effet, bien qu’elle ait un compagnon, iels doivent se séparer chaque soir – lui étant obligé de rentrer dans son foyer d’accueil (cf. *page 94*). En accédant au *Refuge*, elle accède à un rapport *humain* relatif à la compagnie dont elle n’a que très peu l’habitude – aussi anodines que ces interactions puissent paraître lorsqu’on n’est pas structurellement limité dans ce droit. Dans certains cas, la solitude peut laisser place à des rechutes dépressives ou à la consommation de substances comme l’alcool ou les produits psychoactifs (Sadin-Cesbron, 2023 : 296). Enfin, si le chez-soi peut prendre la forme d’un point d’ancrage dans le temps défini par les relations sociales, celles-ci peuvent être autant actuelles que passées.

*Xavier* : « Il y a des gens qui partent, et ça laisse une trace. Tu parles ensuite avec les autres, tu dis : tu te souviens de lui ? Ou tu demandes des nouvelles : qu’est-ce qu’il devient lui ? Et il y a des gens qui ont toujours contact avec une personne ou qui nous disent : lui, il fait çà-ça. »<sup>26</sup>

Les personnes ayant eu recours aux hébergements d’urgence sont répertoriées dans un logiciel de suivi à l’aide d’un numéro qui leur est assigné<sup>27</sup>. Il est ainsi possible de suivre les différentes structures d’accueil de nuit dans lesquelles se sont rendues les personnes. Concrètement, les personnes sont continuellement suivies de par cette base de données, ayant pour conséquence que certaines personnes choisissent de ne pas recourir aux hébergements d’urgence (Flamand-Lew,

<sup>26</sup> Extrait d’entretien, 10 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>27</sup> Pour pouvoir accéder à une structure d’hébergement d’urgence, chaque personne doit dans un premier temps se présenter au *Bureau des réservations*. Une fois une identité déclarée (les documents d’identité n’étant pas exigés), les personnes obtiennent une carte avec une photo, leur nom – réel ou fictif –, leur date de naissance, un numéro et une catégorie.

2014). Plus symboliquement, les différents passages peuvent laisser des *traces* de par les interactions passées. Si les personnes ne sont plus là, certaines existent toujours à travers les autres par des contacts ponctuels, mais aussi par le simple fait de se souvenir d'elles.

**Kader** : « *Oui, je me rappelle de certaines personnes avec qui j'étais ici. Les gens passent juste, peut-être qu'ils existent pas ! Mais oui, ils existent et tu as vécu avec. Ok, pas des mois et des mois et des mois. [...] Je pense qu'il faut se rappeler, ça aide de dire que si tu penses aux autres, ils pensent peut-être aussi à toi. Moi je suis sûr de ça.* »<sup>28</sup>

Dans cet extrait, Kader insiste à renverser l'idée selon laquelle les personnes en situation de sans-abrisme seraient déracinées socialement (*ils existent pas*). En effet, le fait d'avoir *vécu avec* souligne le fait qu'habiter permet une forme de maintien identitaire ; les personnes *existent* bel et bien. De plus, se souvenir des autres permet de se projeter dans le souvenir des autres, c'est-à-dire imaginer qu'ils vont, par extension, se rappeler de soi. En somme, c'est en se souvenant des autres que l'on s'inscrit soi-même dans l'histoire d'un espace (Bloch, 2009), contribuant au sentiment d'appartenance. D'un côté, le souvenir des autres vient réinscrire le soi dans l'espace et d'un autre, c'est en recroisant des personnes connues que l'on se rappelle des relations.

**Ali** : « *Je vais parfois faire la Soupe populaire. Pour aider à donner les repas. C'est bien de pouvoir le faire, c'est positif. Comme ça les gens que tu vois, ils peuvent se dire qu'on s'entraide. C'est pas seulement la charité, c'est aussi l'entraide. [...] Il y a lui ou lui que je connais. Je peux me dire, ah oui, je me rappelle de toi. C'est recroiser des anciens voisins, tu sais ?* »<sup>29</sup>

En étant bénévole à la Soupe populaire, Ali démontre sa volonté de soutien aux autres. Ce genre d'expérience, qui s'inscrit dans le même type d'action que les associations communautaires d'entraide – ou *self-help* (Pichon, 2007 : 196) – permet à la fois un soutien aux pairs, mais aussi la possibilité de revoir des personnes que l'on a côtoyées par le passé. Toutefois, ces relations ne sont que très rarement associées à de l'amitié, mais plutôt à des relations de « voisinage ». Le voisinage est souvent perçu comme un espace d'interaction sociale où se tissent des liens faibles

<sup>28</sup> Extrait d'entretien, 26 août 2024 au *Refuge*.

<sup>29</sup> Extrait d'entretien, 24 juillet 2024 au *Refuge*.

et occasionnels, mais qui sont toutefois importants pour créer des sentiments de sécurité, de soutien et d'appartenance (Forrest, 2007). Elles permettent ainsi de mettre en place des mécanismes de résilience face aux tensions quotidiennes. Les personnes ne se connaissent effectivement que très peu, mais sont au courant de certaines histoires ou de certains aspects de la vie quotidienne des autres (comme l'obtention d'un logement ou d'une place en foyer), contribuant au sentiment d'appartenance à un espace commun passé. Enfin, les relations sociales ne sont pas seulement produites par les interactions entre bénéficiaires, mais également entre bénéficiaires et travailleuses.

### **b. La relation d'assistance comme ressource**

*Ali* : « *Quand tu es dehors, il y a [un veilleur] qui vient fumer une cigarette avec toi et prendre des nouvelles, comment va la vie.* »<sup>30</sup>

Au *Refuge*, une douzaine de personnes se relaient pour encadrer la structure durant la nuit. C'est ainsi que chaque soir, deux veilleuses se retrouvent pour accueillir les bénéficiaires, leur offrir un repas et répondre à certaines de leurs demandes. Pendant les veilles, bénéficiaires et travailleuses ne sont pas nécessairement séparées, mais peuvent se retrouver et discuter dans les espaces communs ou en dehors de la structure. Malgré un tournus dans l'accès aux hébergements, plusieurs travailleuses connaissent les noms et les parcours des bénéficiaires. Cet état de fait s'est notamment révélé lors de ma première veille avec *Carolina*, veilleuse au *Refuge* depuis une dizaine d'années. Lors de l'accueil, celle-ci saluait immédiatement les personnes en les nommant par leur prénom, ou en sachant directement si elle devait parler français, anglais ou espagnol avec elleux. Ces accueils personnalisés permettent une reconnaissance mutuelle, symbole d'un besoin de l'autre et d'une relation sociale de proximité qui attribue à la personne un statut singulier (Girola, 2014).

---

<sup>30</sup> Extrait d'entretien, 24 juillet 2024 au *Refuge*.

*Steve : « Le personnel qui travaille là. Tu trouves le personnel gentil, aimable, sociable, qui sont à l'écoute de tous. [...] C'est un peu difficile de travailler dans ces milieux, mais ils sont toujours tolérants, toujours souriants, toujours là à nous ouvrir les bras. Si vous avez même envie de parler, parler avec nous, je trouve que c'est quelque chose de bien qui nous donne confiance, parce qu'ils pourraient fermer leur visage et rien dire. Tu demandes, on te donne et on te met à l'aise. Comme si tu rentres chez toi et que ta femme te demande comment s'est passé ta journée. C'est pas ta femme mais tu vois ce que je veux dire, on s'intéresse à toi-même. »<sup>31</sup>*

À travers ce témoignage, Steve met l'accent sur des qualités nécessaires à la possibilité de développer des sentiments positifs. Bien que ces adjectifs (amabilité, tolérance, écoute) puissent être attribuables à une relation de service et d'assistance, il semble nécessaire d'en souligner l'effet – ici positif – sur les bénéficiaires. La comparaison des travailleuses avec un cadre familial (*ta femme*) souligne les possibilités de se sentir exister à travers des interactions sociales de proximité. La famille, qu'elle soit imaginée ou proche, est un point d'ancrage qui « fournit des sensations de sécurité et de confort » (Genini, 2016 : 78). Le fait de la transposer à une relation d'assistance souligne la manière dont le sentiment de chez-soi et de bien-être peut se développer au-delà d'un espace défini comme le foyer familial à proprement parler. Steve souligne également les difficultés rencontrées par les travailleuses sociales (*c'est un peu difficile de travailler dans ces milieux*). Si les personnes en situation de sans-abrisme sont exposées à une forte vulnérabilité, celle-ci peut circuler entre les personnes. Steve met ainsi en évidence la dimension relationnelle et circulatoire de la vulnérabilité dans le cadre de l'intervention sociale. Autrement dit, bien que cette vulnérabilité soit d'abord subie par les personnes en situation de sans-abrisme, elle affecte également les travailleuses (Isabel, 2023). La vulnérabilité ne relève donc pas seulement de la condition individuelle, mais se construit à travers les interactions sociales et professionnelles. Elle peut générer chez les travailleuses des sentiments d'impuissance et d'incertitude, qui influencent leur manière d'intervenir et leur rapport aux bénéficiaires. L'accueil de nuit, reposant sur une relation de dépendance entre les personnes accueillies et les professionnelles, rend ces dynamiques particulièrement sensibles. Cette « inscription relationnelle » (Girola, 2014 : 43) permet ainsi une inscription spatiale ; autrement dit, un sentiment d'appartenance à l'espace. En tant que ressource symbolique, les relations

<sup>31</sup> Extrait d'entretien, 20 juin 2024 au *Refuge*.

sociales permettent de contribuer au sentiment de chez-soi et de maintenir la sécurité ontologique (Giddens, 1994). Qu'elles se construisent avec d'autres bénéficiaires ou avec les travailleuses de la structure et tant qu'elles sont de qualité, elles contribuent à la possibilité de construire un espace à soi. Le cas suivant permet d'illustrer ces interactions dans un cadre plus exceptionnel.

### c. Un cas particulier : l'Euro 2024

*Entre juin et juillet ont eu lieu les championnats d'Europe de football (Euro) 2024 en Allemagne, rassemblant les meilleures équipes masculines de 24 pays d'Europe. Tous les matchs étant diffusés à la télévision, presque chaque soirée au Refuge donnait lieu au rassemblement d'une grande partie des bénéficiaires dans le réfectoire, de même que certaines travailleuses. Dehors, quelques personnes, qu'elles aient ou non pu avoir un lit pour la nuit, se retrouvaient autour d'un téléphone pour regarder un match ensemble, entourées de la fumée des cigarettes et des vapeurs de café brûlant. On regarde attentivement, on commente chaque action et on s'arrache les cheveux lorsque son équipe favorite manque de marquer. En fin de soirée, lorsque les matchs se terminent, les discussions se poursuivent. On refait le cours du jeu, on plaisante sur les erreurs des joueurs et on spéculé sur les résultats à venir. Dehors, la ville klaxonne puis finit par s'éteindre. Au Refuge, on finit par regagner sa chambre et on va se coucher, un peu comme tout le monde.<sup>32</sup>*

Cet évènement met en lumière plusieurs dimensions permettant de comprendre les dynamiques relationnelles des bénéficiaires. Le football, ici en tant qu'activité plus consommée que pratiquée, est capable de rassembler les personnes indépendamment de leur statut dans la structure ; tout le monde y prend part. Dans ce contexte, le *Refuge* devient un lieu où il est possible de renforcer un sentiment de continuité et de reconnaissance mutuelle (Hage, 1997), notamment parce qu'il se répète pendant un mois et permet de créer une routine. Il offre un langage commun, notamment par les commentaires, les émotions partagées et les moments post-match, créant un sentiment d'appartenance collective. De plus, les émotions – la joie, la frustration, l'excitation – jouent un rôle clé dans l'interaction sociale. Elles sont partagées, voire amplifiées par le cadre collectif, renforçant la cohésion et l'aspect communautaire. En ce sens, le *Refuge* peut prendre la forme d'un espace à soi partagé ; il est un lieu de sociabilité auquel on donne du sens et dans lequel on

---

<sup>32</sup> Journal de terrain, entre juin et juillet 2024 au *Refuge*.

rentre en interaction avec son environnement et avec les autres (Märtsin & Mahmoud, 2012 : 2). Lors des soirées de matchs, le réfectoire se transforme en un espace de rassemblement, de partage et d'expression collective. La familiarité des rituels sociaux permet aux bénéficiaires et veilleuses de renforcer les liens. Le réfectoire devient ainsi porteur de significations symboliques, en dépassant sa fonction initiale d'espace temporaire de repas ; en somme, en étant un lieu réinventé (Amar, 2018 : 68). En mobilisant l'imaginaire du chez-soi, le *Refuge* devient temporairement un espace de familiarité, de sécurité et d'appartenance.

De la même manière, regarder le match dehors autour d'un téléphone vient créer un espace social solidaire et improvisé. Cette dualité illustre l'adaptabilité des pratiques sociales face aux contraintes matérielles ; le fait que des personnes ne puissent pas accéder à la structure – ou que d'autres choisissent de passer le temps d'un match dehors – ne polarise pas totalement le chez-soi selon une opposition interne/externe. Enfin, regarder l'Euro suit une temporalité ritualisée et bien souvent partagée par les autres personnes qui visionnent les matchs : rassemblement, visionnage, discussions post-match, puis dispersion. Ce cycle donne un rythme au quotidien et s'inscrit dans une temporalité collective. La fin des matchs, qui se signe généralement par les klaxons des voitures que l'on peut entendre jusqu'au *Refuge*, inscrit l'expérience dans une dynamique plus large, liant les bénéficiaires au reste de la ville et leur permettant de ressentir une expérience partagée et normalisée. Les personnes participent ainsi à une temporalité sociale plus large, leur permettant de s'inscrire symboliquement dans une communauté – qui peut d'ailleurs revêtir un caractère national (Girola, 2014).

*Steve* : « Je suis très content de ça. Le premier match, je ne voulais pas le manquer alors j'ai dit : je vais le voir sur le grand écran, tu sais ? Alors je suis allé avec des amis et après je suis rentré vite, je suis arrivé ici et il y avait des hommes qui parlaient du match. J'ai compris qu'ils avaient regardé le match, j'ai dit : eh, je peux voir tous les soirs alors ! Alors je regarde tous les soirs avec tout le monde, c'est bien. Je suis content de pouvoir regarder parce que c'est ce que je voulais. [...] C'est que je peux faire ça sans sortir de chez-moi. »<sup>33</sup>

---

<sup>33</sup> Extrait d'entretien, 20 juin 2024 au *Refuge*.

Pensant d'abord qu'il ne lui serait pas possible de suivre l'Euro 2024 au *Refuge*, Steve relève l'importance de pouvoir suivre les matchs sans devoir sortir de la structure (*sans sortir de chez-moi*). Par l'aspect social et routinier (*tous les soirs avec tout le monde*) de cette activité, il souligne la nécessité qu'elle revêt dans sa possibilité de s'approprier l'espace et d'en faire un chez-soi. En effet, cette accessibilité contribue à son sentiment de bien-être, de contrôle et d'autonomie, participant ainsi au sentiment d'appartenance. Dans ce cas, le sentiment de chez-soi se construit selon une activité appréciée et connue, mais peut également se former suite à un évènement imprévu, comme ce fut le cas pour Theresa.

**Theresa** : « Non, je ne regarde pas le foot d'habitude mais ça me fait plaisir de faire ces moments tous ensemble. Pour dire, je ne savais pas qu'il y avait le football jusqu'à ce que je vois tout le monde ici à regarder la télévision. Alors j'ai dit : d'accord, je viens aussi. [...] Et puis il y a même le personnel ici ! »<sup>34</sup>

Cet extrait montre combien la volonté de prendre part à la communauté a toute son importance, notamment lorsque la pratique n'était pas prévue ou n'est pas habituelle. Les possibilités d'habiter l'espace sont aussi nourries par certains évènements contingents, révélant une capacité de s'adapter aux changements. Ce phénomène de « serendipity » (Stock, 2012 : 12) suppose ainsi une appropriation active de l'espace. On observe une adaptation à la situation du moment, permettant une forme d'ancrage symbolique et social qui s'apparente au processus d'habitation. Ce phénomène illustre que le chez-soi peut être éphémère et contextuel, mais néanmoins significatif, notamment dans un cadre marqué par une courte temporalité. En somme, le sentiment de chez-soi peut définitivement se former en *faisant avec* l'espace (*ibid*). Regarder volontairement les matchs ou y prendre part pour être *ensemble* révèle l'importance d'une activité qui crée des moments de cohésion et de convivialité. Le lien social qui s'y crée permet de façonner le sentiment de confort et d'appartenance, contribuant à la possibilité de s'approprier l'espace en tant qu'espace à soi. Mais les personnes enquêtées font aussi part du besoin d'un sentiment propre au maintien identitaire.

---

<sup>34</sup> Extrait d'entretien, 9 juillet 2024 au *Refuge*.

### 3. « Se sentir bien, c'est aussi avoir de la dignité. »

« La dignité est ce que chacun donne à voir de lui, ou plus précisément ce qu'il ne laisse pas voir dans une situation de face-à-face publique. La dignité relève, en ce sens, d'une compétence commune à mettre en réserve la part d'intime, ce qui ne peut être livré qu'à soi-même et en certaines situations aux proches qui partagent notre intimité. Le signe même que la frontière est franchie entre ce qui est rendu visible et ce qui doit être tenu dans le secret se manifeste par l'expression du sentiment de honte. » (Pichon, 2007 : 165)

Les espaces fréquentés par les personnes en situation de sans-abrisme sont temporaires et fragiles, mais peuvent permettre de maintenir une individualité propre, relevant d'aspects souvent associés au chez-soi. Durant mes entretiens, les personnes avaient tendance à relever l'importance du sentiment de dignité, permettant en fin de compte de rester *soi*. La dignité comme « qualité morale » (Pichon, 2007 : 167) relève des critères individuels qu'il est possible de maintenir au quotidien et en fonction de ses expériences.

**Vignette ethnographique** : J'ai rencontré Ali un soir où il n'avait pas pu obtenir de lit. Il attendait devant la structure afin d'être pris en urgence, en vain. La plupart des personnes refusées s'en vont tenter leur chance ailleurs, tandis que d'autres restent dans les parages, mangent un repas chaud, boivent une bière ou un café, et fument quelques cigarettes en discutant. C'était le cas d'Ali qui, assis sur le rebord bétonné qui longe l'entrée du Refuge, mangeait son repas dans une barquette en plastique. Durant la soirée, on lui apportait quelques boissons chaudes et il n'avait pas prévu de s'en aller avant minuit, limite temporelle qu'il s'était donné avant de trouver un coin pour dormir ailleurs. Pour quelles raisons restait-il là sans avoir l'air de s'inquiéter d'où il allait bien pouvoir dormir ? Vers 22h, je me décidai à aller lui parler et lui proposai un entretien : « Je préfère dormir dehors devant le Refuge qu'au Bunker . [...] Ici c'est plus confortable, y'a plus d'ordre, ça te met un cadre. Au Bunker, t'as pas de dignité. C'est vraiment si j'ai pas le choix, mais en été je préfère dormir dehors que d'aller là-bas, c'est vraiment s'il fait froid mais pour l'instant j'ai pas encore vécu l'hiver à la rue. Là-bas c'est déconnecté, trois lits superposés, c'est pas possible. [...] Il y a trop de gens, c'est sale comme la prison. ». <sup>35</sup>

<sup>35</sup> Journal de terrain et extrait d'entretien, 24 juillet 2024 au Refuge.

Si le *Bunker* a déjà été critiqué à plusieurs reprises pour ses conditions d'accueil, il semble intéressant de voir que le sentiment de dignité ne peut se résoudre dans ce cas à la dichotomie « intérieur-extérieur » (Pichon, 2019 : 70). En comparant le *Bunker* à une prison, Ali ajoute la notion de liberté au sentiment de dignité ; il peut choisir de ne pas se sentir enfermé dans un environnement *sale*. Également, il entend par *déconnecté* la distance avec des conditions humaines et dignes, impliquant le fait qu'il puisse imaginer préférer dormir dehors que dans un hébergement qu'il voit comme dégradant. En somme, un lit, bien qu'incontestablement plus confortable qu'un coin de rue, peut être vécu comme bien moins hospitalier (Damon, 2012) et digne. Il continue :

« Mais une douche par jour, je pense que c'est le minimum. Si tu fais pas tout ton possible pour être propre, je comprends pas. Tu veux vivre dans la honte ? Là, c'est ça. Il faut faire tout pour pas penser que tu es à la rue. Vas au Bain-douche<sup>36</sup> quoi ! [...] Je garde toujours ça sur moi : déodorant, brosse à dents, dentifrice.. »

De la même manière, il insiste sur les efforts mis en place pour *se sentir* et avoir l'air propre de manière à « s'affranchir du sentiment d'humiliation » (Pichon, 2007 : 167). En effet, le sentiment de propreté, qu'il soit lié à soi-même et à ses affaires qu'à l'environnement qui les entoure, est souvent associé au sentiment de dignité. Pour Ali comme pour d'autres, être propre, c'est maîtriser et entretenir son propre corps à ses yeux comme à ceux des autres, car « ce que quelqu'un désigne comme "propre", il le fait "sien", c'est la marque d'une propriété qui doit être reconnue par l'autre » (Jeudy, 1993 : 46 in Pichon, 2019 : 82). Non seulement le sentiment subjectif d'être propre permet de se sentir digne, mais le regard – parfois imaginé – des autres agit tout autant sur cette « quête de la dignité » (Pichon, 2007). De la même manière, ne serait-ce qu'avoir l'air *d'être à la rue*, c'est aussi perdre sa dignité. Ce sentiment est partagé par d'autres, comme Roger lorsqu'il me parle de *dignity*<sup>37</sup>, mot qu'il emploie en tant que besoin primordial. Il m'explique que dormir dans la rue, c'est la perdre, et qu'avoir accès à un lieu d'accueil de nuit lui permet de s'affranchir du sentiment de honte.

---

<sup>36</sup> Nom d'emprunt pour une structure qui propose des douches gratuitement.

<sup>37</sup> Journal de terrain, 23 juillet 2024 au *Refuge*.

#### 4. La routine comme ancrage : des pratiques quotidiennes

Par défaut, (sur)vivre à la rue présupposerait que la vie quotidienne n'existe pas ou plus, qu'elle serait extra-ordinaire (Mayol, 2014). Si une grande partie des personnes en situation de sans-abrisme vivent une « itinérance subie » (Sylvestre et al., 2012), elles mettent en place une diversité de tactiques pour construire des repères et des habitudes pour contribuer au maintien d'une certaine condition de soi et ainsi, construire une routine. En effet, loin de l'idée du « vagabond qui erre sans but », les personnes rencontrées multiplient des activités dans le quotidien et s'efforcent de construire leur propre temporalité à travers des espaces et des pratiques.

Bien que l'hébergement d'urgence impose une temporalité cadrée par des horaires fixes (lever, repas, sorties) – souvent perçu comme rigide par les personnes concernées –, il peut permettre de rompre avec le « présent de l'action » (Girola, 2014 : 38) puisqu'il vient pallier la recherche constante et urgente de remplir certains besoins fondamentaux. Mais le temps passé en journée n'en est pas pour autant un « temps effacé », mais bien un temps présent qu'il est parfois possible de maîtriser (*ibid* : 30). Les personnes rencontrées font notamment acte d'une « géographie du savoir-survivre » (Zeneidi-Henry, 2002 *in* Besozzi, 2021 : 15) en investissant des espaces, en traçant des itinéraires et/ou en se rendant dans des lieux d'assistance.

*Steve* : « Je travaille le matin, je pars. [...] La suite, c'est que le midi je vais manger à la Soupe, ou je m'achète un sandwich ou autre chose. [...] Il fait chaud alors je vais à la plage. Je vais là-bas, je me repose, je fais la sieste.. C'est ce que je fais. [...] Et s'il pleut je vais à la bibliothèque, lire quelque chose, appeler les gens, et voilà c'est ça. [...] Ah oui et le soir je viens ici maintenant jusqu'au 24. Après j'ai la réservation à Rôtillon<sup>38</sup>. »<sup>39</sup>

Qu'elles passent leur journée en groupe ou en solitaire, les personnes rencontrées savent presque toujours ce qu'elles ont prévu de faire de leur journée. Ces routines sont installées et ne varient que très peu, puisqu'elles permettent de donner de la stabilité à un mode de vie instable et permettent le maintien identitaire. En effet, en produisant un temps présent et routinier, l'on

<sup>38</sup> Nom d'emprunt pour une autre structure d'hébergement d'urgence de la ville.

<sup>39</sup> Extrait d'entretien, 20 juin 2024 au *Refuge*.

construit une forme d'« agenda » inscrit dans un quotidien méthodique (Girola, 2014 : 31). Savoir que l'on a déjà une réservation pour un autre hébergement d'urgence permet de se projeter dans un futur proche et de ne pas avoir à se soucier de certains besoins primaires – se loger, manger un repas chaud le soir et dormir. De la même manière, des imprévus comme la météo sont d'avance maîtrisés et ont leur propre alternative ; le temps passé à la *plage* devient un temps passé à la *bibliothèque*. De manière générale, la bibliothèque se révèle d'ailleurs être un lieu important pour les personnes en situation de sans-abrisme, leur permettant de passer du temps au chaud en journée (Martin, Bertho & Tabin, 2021 / Paugam & Giorgetti, 2013). De son côté, Ali y passe d'ailleurs le plus clair de son temps.

Pour les personnes qui la pratiquent, faire la manche est une « activité routinière » (Pichon, 1992), avec des horaires parfois fixés à l'avance. Elle produit une forme de rituel qui s'est construit à force de répétition presque quotidienne.

**Dominique** : « *Le matin ça sert à rien de faire la manche parce que les gens sont pressés pour le travail. [...] Je vais plutôt dans l'après-midi, même fin de journée.. Je vais pas mendier par terre, ça c'est juste non. Faut aller voir les gens ou t'auras que pouic ! Ah oui mais bon, sinon c'est plus facile d'ignorer.* »<sup>40</sup>

À l'instar du travail salarié auquel s'adonne une grande partie des personnes, faire la manche est une activité organisée géographiquement et temporellement. De même, elle nécessite, comme l'exprime Dominique, une forme de savoir-faire (*le matin ça sert à rien / faut aller voir les gens*). Si celle-ci pratique la manche « à la rencontre » (*ibid* : 152), elle se rend quotidiennement dans les mêmes espaces pour « faire [sa] ronde »<sup>41</sup>. Les mercredis et vendredis matin, elle rencontre son assistante sociale qui lui remet une petite somme d'argent tandis qu'elle passe des moments avec son compagnon le reste du temps sur des bancs publics ou dans un parc situé sur les hauteurs de la ville. La routine de Dominique comprend ainsi des moments d'exposition de soi (avec la manche), de recours à certaines institutions (notamment l'assurance-invalidité) et de moments de calme et de sociabilité (particulièrement avec son compagnon). En somme, vivre en situation de sans-abrisme ne produit pas des moments d'errance. Au contraire, la vie quotidienne

<sup>40</sup> Extrait d'entretien, 13 août 2024 au *Refuge*.

<sup>41</sup> *Idem*.

s'organise autour d'« espaces-ressources » (Girola, 2014 : 28) institutionnels ou informels qui structurent les routines et mobilisent un temps considérable. De la même manière, avoir une activité qui se répète presque quotidiennement comme un emploi rémunéré – même lorsqu'il est pénible – permet de construire une routine et de percevoir sa vie comme « normale », comme l'exprime Kader.

**Kader** : « J'ai un contrat pour 4 mois. Y'a deux semaines j'ai commencé. [...] Je descends à pied pour aller au bateau parce que ça me réveille. Je respire. Après je fais le job, voilà. [...] Je préfère ça plutôt qu'être toute la journée à aller je ne sais où. Ça dit, voilà, ta journée tu travailles, tu rentres ensuite, c'est normal. Quand j'ai une pause, je profite. Mais sinon.. Non, franchement c'est bien d'avoir la routine, ça cadre les journées. »<sup>42</sup>

En tant qu'intérimaire, Kader passe de petits boulots en petits boulots, sans toutefois pouvoir obtenir de logement stable. En tant que travailleur avec un contrat de travail de plus de 3 mois, il peut accéder à un hébergement d'urgence avec la catégorie G2T. N'ayant pas d'autre choix que de recourir aux structures d'accueil de nuit, le travail est ici considéré comme un élément structurant le quotidien. En effet, travailler peut permettre d'accéder à une certaine forme de normalité et ainsi, de se sentir appartenir au monde. Encore plus particulièrement, avoir un travail permet également de se différencier des autres personnes en situation de sans-abrisme ; la manche étant moins valorisée que le travail (Besozzi, 2021 : 58).

**Theresa** : « Je fais les ménages, ça va bien pour l'instant, ok. Mais jamais je ne demanderai l'argent dans la rue, non ça jamais. Je prie Dieu pour ça. »<sup>43</sup>

**Steve** : « Je dis que nous sommes beaucoup à travailler, et que nous voulons travailler et avoir un salaire pour faire partie de la société. C'est pour avoir une vie comme tout le monde, faire partie de ce pays où nous sommes. Je dis que nous pouvons être de bons travailleurs. »<sup>44</sup>

---

<sup>42</sup> Extrait d'entretien, 26 août 2024 au *Refuge*.

<sup>43</sup> Extrait d'entretien, 9 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>44</sup> Extrait d'entretien, 20 juin 2024 au *Refuge*.

En plus de son aspect routinier, le travail peut prendre une dimension de participation à la société et d'indépendance. Le salariat étant imposé comme norme dominante des sociétés contemporaines capitalistes, ceux qui en sont exclus sont considérées comme des personnes dépendantes. Pourtant, plus de la moitié des personnes recourant au dispositif d'assistance ont eu un emploi au cours des 12 derniers mois (Leresche et al., 2023 : 55). C'est ainsi que des figures peuvent se créer, comme celles des *working poors* ou la figure du « mauvais pauvre » (Sadin-Cesbron, 2023 : 282), les personnes salariées se différenciant parfois de cette deuxième catégorie. Certaines personnes, même en emploi avec un CDI via des agences de placement, ne peuvent obtenir qu'un permis L, qui ne donne pas accès au logement. De plus, leurs contrats ne sont pas reconnus pour l'obtention d'un permis B. Par ailleurs, sans adresse jugée valable par les autorités, elles ne peuvent ni s'inscrire au contrôle des habitants ni régulariser leur situation. Ce paradoxe administratif empêche ainsi l'accès au logement, même pour des personnes en emploi stable (Leresche et al., 2023). Aussi, il est presque impossible de trouver un emploi lorsqu'on vient d'un pays « tiers » et que l'on ne dispose pas d'un permis de séjour valable. Ainsi, si le travail peut permettre à certaines personnes de construire une routine et d'avoir un point d'ancrage – contribuant à se sentir à sa place dans la société (*faire partie de ce pays où nous sommes*), son absence peut à l'inverse limiter les possibilités de se sentir appartenir au monde qui les entoure. En somme, le fait d'avoir ne serait-ce qu'un peu de maîtrise de son quotidien – bien qu'il soit souvent mené par des impératifs institutionnels ou des contraintes liées aux horaires – permet une continuité du soi.

**Peshan** : « *J'ai pas le téléphone. Je sais que c'est ici que je vais trouver [la famille]. Je sors, là c'est bon. Quand je vais là plus loin, c'est la même chose. Je reviens et voilà, il y a les enfants. C'est normal.* »<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> Extrait d'entretien, 21 août 2024 au *Refuge*.

*Xavier : [...] c'est si je peux me le permettre. Je vais prendre un petit café pour commencer la journée. Ça fait que le temps passe comme ça et je dois être honnête que c'est pas désagréable. C'est juste.. Ouais, c'est bien parce que c'est faire Monsieur Tout-le-Monde.. [...] Pour moi.. C'est un repère pour moi. Je pense même que c'est un point de vie qui met les pendules à l'heure.<sup>46</sup>*

Quotidiennement, Peshan se rend dans un parc où elle sait qu'elle va y retrouver ses proches. Ce point de rencontre produit un point d'ancrage stable et rassurant, presque ritualisé. Il construit un territoire personnel, fait de repères, d'habitudes et de relations, et qui participe à une continuité du soi malgré l'absence de logement à proprement parler. Certains lieux deviennent familiers, investis affectivement, et permettent de maintenir des liens. L'image commune de la famille se construit généralement autour du lieu matériel de la maison, or c'est en habitant les parcs que Peshan fait famille. Ce sont ces usages singuliers de l'espace urbain qui permettent aux personnes de préserver une cohérence identitaire, voire de maintenir un sentiment d'appartenance, et surtout de normalité (*c'est normal*). Ces espaces-ressources ne sont pas simplement des lieux de passage, mais des points de stabilité où se rejouent quotidiennement des formes « d'intenses sociabilités » (Sayad, 1995 *in* Amar, 2018 : 63). De la même manière, Xavier illustre comment un geste aussi simple que prendre un café peut acquérir une valeur existentielle forte dans un contexte de précarité. Ce moment devient une pratique quotidienne – lorsque sa situation financière le lui permet – discrète, mais essentielle. À l'instar de Peshan, Xavier trouve dans cet espace du café une structure rassurante, un ancrage dans le temps et dans l'espace (*un repère*). Ce n'est pas tant le café lui-même qui importe, mais ce qu'il représente ; une normalité partagée et une façon de faire comme tout le monde. Le café devient ainsi un *point de vie*, un espace-ressource qui permet d'arrêter le temps de l'urgence et aide à « mettre les pendules à l'heure ».

De la plage du Parc Bourget au Palais de Rumine, en passant par le Parc des Lavandières, la Soupe populaire, la terrasse d'un café ou des bancs publics, chaque personne développe ses propres « espaces-ressources » (Girola, 2014 : 28) et des pratiques ritualisées. La routine, à travers des points de rendez-vous et des repères spatio-temporels, permet ainsi d'ordonner le quotidien et de construire une forme de stabilité.

---

<sup>46</sup> Extrait d'entretien, 10 juillet 2024 au Refuge.

Au fil de l'analyse, l'idée d'une possible forme de chez-soi vient se confirmer à travers différents éléments du quotidien. Malgré l'instabilité et les contraintes d'une vie en situation d'itinérance, les personnes rencontrées s'attachent à créer des repères et à préserver une continuité dans leur vie. L'appropriation et l'attachement aux espaces, la création de liens sociaux, les efforts pour maintenir le sentiment de dignité et les pratiques routinières dessinent les contours d'un chez-soi en mouvement, qui se façonne dans l'instant tout en s'inscrivant dans une forme de quotidienneté. Mais ce chez-soi demeure partiel, toujours en tension entre un besoin d'ancrage et la réalité d'un quotidien fragmenté (Girola, 2014). Il ne se manifeste pas dans la pleine stabilité d'un lieu, mais dans des gestes et des relations qui permettent de « faire avec » (Stock, 2012) et d'éviter de se perdre. Cette conception du chez-soi dépasse le cadre matériel pour se penser comme une expérience vécue, en constante recomposition et adaptation. C'est pourquoi les personnes construisent des repères au présent, mais pas seulement.

La deuxième partie de ce chapitre souhaite montrer comment les personnes rencontrées se réfèrent fréquemment au passé afin de convoquer leurs expériences dans le présent. En effet, certains gestes du quotidien ou éléments du passé viennent s'imprégner dans la vie présente des individus. Notamment, les anciens lieux de vie, la nourriture et les objets (re)prennent racine dans la vie quotidienne, permettant ainsi de maintenir une forme de continuité existentielle.

## **b. UN CHEZ-SOI AU PASSÉ : CONVOQUER CE QUI TIENT**

*« En nous souvenant des maisons, des chambres, nous apprenons  
à demeurer en nous-mêmes » (Bachelard, 2001).*

Le passé émerge de manière récurrente dans les récits des personnes rencontrées, souvent activé pour structurer ou accompagner la vie quotidienne. Notamment, se remémorer des souvenirs liés à des sentiments ou à des sensations positives permet de projeter le chez-soi au sein de l'environnement. Les expériences, les lieux et les épisodes de vie se révèlent ainsi nécessaires pour construire un lieu à *soi*. L'organisation du temps s'inscrit donc dans deux dimensions identitaires, à savoir un maintien de soi au présent et un rapport au passé (Girola, 2014 : 33). Certaines attaches revêtent un caractère symbolique et permettent un maintien de l'identité dans

le temps – un *soi* continu – et permettent de s'éloigner de l'idée selon laquelle les personnes en situation de sans-abrisme seraient « déracinées socialement » (Girola, 2011) et vivraient une rupture fondamentale entre l'avant et l'après. À travers la convocation des habitats d'autrefois, la réappropriation des repas ou la possession de certains objets, les personnes rencontrées ont révélé des attaches particulières participant à la construction d'un sentiment de chez-soi dans le présent. La mémoire est ainsi mobilisée pour inscrire les souvenirs dans le présent, « le véritable temps de l'action » (Girola, 2014 : 38).

## 1. De la mémoire des lieux

Le chez-soi en tant qu'espace d'extension de soi reflète notre identité et construit nos souvenirs (Märtsin & Mahmoud, 2012). Depuis notre enfance, nous nous remémorons le passé à travers les lieux que nous avons habités, autant dans leurs aspects les plus matériels (nos chambres et les objets qui les composent) que sociaux (notre voisinage, les concierges ou les facteurices). En effet, ils permettent de retrouver « l'intimité du passé » (Bachelard, 1957). Se sentir chez soi implique de reconnaître le lieu comme étant un endroit sécurisant, permettant de maintenir notre identité et ainsi, la sécurité ontologique (Giddens, 1994). Ce faisant, convoquer les souvenirs et les chez-soi du passé dans les situations du présent permet de faire de l'espace un lieu à soi.

**Steve :** « *Les moments comme là, on regarde le match.. [...] C'est le lien qu'on fait, comme avant en Espagne aussi on avait l'appartement et on regardait le foot. Tu t'assieds avec les autres, tu manges, tu cries aussi quand t'es content et.. Tu es bien quoi, c'est la maison quoi, c'est la chaleur je dirais.* »<sup>47</sup>

Dans cet extrait, Steve rappelle des moments vécus durant son parcours migratoire. Ayant vécu en Espagne pendant quelques mois avec d'autres personnes en transit, il convoque des moments durant lesquels il s'est senti à *la maison* pour les transposer à ces expériences présentes. Ainsi, il y attribue, de la même manière qu'il l'a fait dans le passé, une signification de bien-être et de *chaleur* qui lui permettent de s'approprier l'espace. Ces *moments* partagés s'inscrivent dans les événements passés et présents. Les notions de chaleur et de convivialité se révèlent d'ailleurs souvent importantes dans les discours des personnes enquêtées.

---

<sup>47</sup> Extrait d'entretien, 20 juin 2024 au *Refuge*.

*Theresa* : « *Quand je parle avec ma sœur [au téléphone], je la sens avec moi. Ça me réchauffe parce que je la sens avec moi. Et j'ai les souvenirs qui montent et qui montent. La maison est dans mon cœur et dans ma tête. Pour ça j'ai de la chance. [...] J'ai de la chance de me souvenir. Je pense que des gens ne se souviennent pas. Je comprends aussi, mais.. Moi je me souviens, je pense que c'est important.* »<sup>48</sup>

Dans cet extrait, le souvenir d'un chez-soi en ce qu'il apporte comme sentiments de bien-être vient s'incorporer dans le présent. L'imaginaire et les affects liés à la maison viennent s'imprégner dans le corps (*dans mon cœur et dans ma tête*), mettant ainsi l'accent sur le lien intrinsèque entretenu avec le *soi*. Enfin, le souvenir des chez-soi d'autrefois s'est révélé important pour toutes les personnes enquêtées. Sans qu'ils soient nécessairement liés à l'enfance, les anciens lieux de vie sont rappelés et mobilisés comme créant des sentiments agréables. Par des événements, comme le match de foot pour Steve ou l'appel avec sa sœur pour Theresa, les personnes font émerger le passé au sein du présent à travers les anciens espaces dans lesquels elles ont *habité*, ce qui permet de produire une forme de chez-soi dans le présent. De la même manière, les habitudes alimentaires peuvent ressurgir par l'effort du souvenir et des sentiments associés aux aliments et certaines pratiques culinaires. La nourriture, lorsqu'elle est associée au passé, peut ressurgir dans le présent par le simple fait de retrouver sans le vouloir des plats particuliers ou de mettre en place des stratégies pour retrouver certains goûts que l'on apprécie.

## **2. Le goût du chez-soi : la nourriture comme ressource**

*« [...] être sans foyer, c'est aussi ne pas pouvoir manger chaud ; et donner un repas chaud, c'est l'une des premières choses qui font un foyer d'accueil. [...] À une autre échelle, le feu est ce qui transforme les aliments, pour les rendre plus assimilables et plus appétissants. Il en facilite l'ingestion, développant tout en médiatisant les liens de notre corps avec notre milieu, qu'il rend donc plus habitable. [...] Il n'y a donc pas d'habitat humain sans foyer. Plus : la condition culturelle de l'humanité suppose le feu, non seulement comme technique de cuisson ou de chauffage, mais aussi comme symbole, ainsi que Lévi-Strauss l'a montré naguère dans *Le Cru et le Cuit*. Pas étonnant, par conséquent, que « feu » ou « foyer » puissent être synonymes d'habitation, comme lieu*

---

<sup>48</sup> Extrait d'entretien, 9 juillet 2024 au Refuge.

*social avant même d'être bâtiment. Ainsi, le feu est un puissant écosymbole de l'habiter humain. »*  
(Paquot, 2007)

Au sens figuré, le « foyer » (du latin *focarius* : « de feu ») est utilisé en tant que synonyme de la maison, associant d'emblée le chez-soi avec le fait de se nourrir. Ainsi, lorsqu'elle est convoquée comme apportant du plaisir, la nourriture se révèle être un aspect important dans la construction du chez-soi. En tant que ressource symbolique, elle permet donc de maintenir la continuité du *soi*. Plus particulièrement, la mémoire permet de ramener les goûts et les odeurs à des expériences passées (Greco Morasso & Zittoun, 2014 : 42) et à des souvenirs parfois lointains dans un environnement présent et/ou nouveau.

*Theresa : « La nourriture, oui c'est vrai, je mange, peu importe. Mais quand il y a le riz, là c'est très bien pour moi. Quand il y a le riz, et parfois le poisson qui est moins cuisiné, mais surtout le riz, là je suis contente. C'est ma tradition, c'est comme ça que je cuisine. Les pâtes là, je n'aime pas ces choses-là. J'aime la nourriture hein, mais quand ça me rappelle ma cuisine, c'est mieux. »<sup>49</sup>*

Selon la nourriture cuisinée, les repas rappellent des souvenirs liés à l'identité culturelle. C'est pourquoi elle permet un sentiment d'appartenance puisqu'elle convoque le passé et des habitudes culinaires dans le présent. Theresa exprime l'importance d'un aliment qu'elle a l'habitude de manger et qui a une importance culturelle. Par l'idée de la « tradition », elle souligne combien le fait de manger un plat avec des aliments qu'elle aurait cuisiné a un impact sur son bien-être. De la même manière, un soir de veille, le repas servi comprenait quelques cuisses de poulet en sauce. Étant un reste de la veille, il n'y en avait pas suffisamment pour tout le monde ; seules les premières personnes avaient pu en avoir si elles le souhaitaient. Le soir même, je discutais avec Roger. Originaire du Nigéria, il faisait référence au poulet comme faisant partie de sa culture culinaire. Durant notre entretien, il m'expliqua, comme une évidence, que « *We Africans love chicken* »<sup>50</sup> et qu'en manger lui procurait un sentiment de plaisir. Cela lui rappelait ce qu'il avait pour habitude de cuisiner et de partager comme repas. Pour Roger, manger du poulet a une signification et une importance particulière ; elle le ramène à une origine « africaine » à laquelle

<sup>49</sup> Extrait d'entretien, 9 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>50</sup> Journal de terrain, 23 juillet 2024 au *Refuge*.

il semble tenir. La nourriture étant fortement associée à la maison, les repas qui rappellent des souvenirs et sont associés à une identité culturelle peuvent contribuer au sentiment de chez-soi.

Certaines personnes, comme Ali, peuvent faire usage de stratégies pour reproduire certains goûts qu'elles pouvaient avoir l'habitude de manger. Celui-ci m'expliqua qu'il avait acheté une bouteille de sauce pimentée qu'il gardait dans son sac pour agrémenter ses repas qui, selon lui, étaient « fades »<sup>51</sup>. Cette adaptation montre comment la nourriture peut être un élément modifiable selon les besoins des individus et par la mise en place d'efforts particuliers. La nourriture est ainsi une ressource malléable – « malleable resource » (*ibid* : 31) – qui peut-être adaptée et recrée selon les besoins, ce qui la différencie d'autres ressources symboliques telles que les livres dont les textes ne peuvent être modifiés concrètement. La malléabilité dépend de la capacité d'agir (*agency*) sur une ressource symbolique. Ainsi, si une recette de cuisine est une ressource non malléable (*ibid*), le fait de cuisiner, de modifier les aliments ou d'en ajouter à un plat pour lui « donner du goût »<sup>52</sup> donne son caractère malléable à la nourriture. S'il n'est pas possible de cuisiner au *Refuge*, il est possible de *faire avec* (Stock, 2012) la nourriture à disposition et d'en modifier le goût en y ajoutant un ingrédient supplémentaire. En revanche, le fait de ne pas pouvoir se faire à manger soi-même et de manger dans un réfectoire peut être vu comme influençant négativement le chez-soi. En effet, plusieurs personnes ont pu me faire part de la difficulté à se sentir bien dans un contexte où se faire à manger n'est pas possible. Manger dans un espace aux airs de « cantine »<sup>53</sup> peut limiter les possibilités de se sentir chez-soi. La nourriture, en tant que ressource symbolique, peut être vue comme une série de pratiques, de l'achat des ingrédients à la confection d'un plat, jusqu'au partage du repas (*ibid* : 32). Ce faisant, le fait de ne pas pouvoir prendre part à toutes les phases de création peut avoir un impact sur le fait de se sentir chez-soi. Par exemple, ne pas pouvoir choisir son repas peut produire un sentiment de mal-être, soit de par la répétition du plat (« [...] ça fait trois jours que je mange des pâtes à la sauce tomate »<sup>54</sup>), soit de par le goût (« [...] je n'aime pas vraiment ce que je mange ici ; si je pouvais, je ferais goûter *ma* cuisine »<sup>55</sup>). Enfin, si la nourriture est une ressource symbolique

---

<sup>51</sup> Extrait d'entretien avec Ali, 24 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>52</sup> *Idem*.

<sup>53</sup> Extrait d'entretien avec Theresa, 9 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>54</sup> Journal de terrain, 13 août 2024 au *Refuge*.

<sup>55</sup> Journal de terrain, 21 août 2024 au *Refuge*.

malléable, d'autres ressources comme les objets peuvent être symboliquement porteuses de sens et induire un fort écho identitaire.

### 3. Porteurs d'identité : les objets et le soi

**Dominique** : « Je récupère des habits chaque semaine et aussi je perds un sac quand je dois partir vite, tout ça. [...] Il faut tenir à rien. Un collier de ton ami, non. Tu vas le perdre là ou là. Moi j'ai abandonné parce que c'est impossible de garder quoique ce soit. »<sup>56</sup>

Perdre ses affaires est assez courant lorsqu'on est en situation de sans-abrisme. De la simple perte au vol, en passant par la confiscation policière (Martin et al., 2022), nombreuses sont les personnes qui se sont résolues à ne *tenir à rien*. Pourtant, certaines personnes réussissent « malgré tout »<sup>57</sup> à garder avec elles des objets auxquels elles tiennent ou qui sont porteurs d'une signification particulière, permettant une continuité identitaire. Un objet se distingue du « monde des choses » (Tisseron, 1999 : 58) en étant compris comme un moyen d'accéder à soi-même et au monde qui nous entoure. En tant que ressource symbolique, un objet se distingue aussi de sa fonction utilitaire et peut révéler une série de fonctions d'assignation identitaire ou de mémoire – de souvenirs heureux ou non (Tisseron, 2022). Par exemple, Theresa enfilaient chaque soir une robe brodée bleue et jaune, dont le foulard assorti venait couvrir ses cheveux. Je l'ai donc interrogée sur la signification de ce geste et de ce vêtement.

**Theresa** : « Ah non je ne l'ai pas pris depuis [son pays d'origine]. Non, je l'ai acheté ici dans un magasin africain. [...] C'est pas un souvenir de là-bas mais c'est un souvenir dans ma tête, c'est mon pays qui est avec moi, loin de lui. J'aime le porter en arrivant ici, c'est comme un médicament pour se relaxer. »<sup>58</sup>

De manière générale, les vêtements ont une connotation identitaire forte puisqu'ils peuvent permettre tout à la fois de se démarquer singulièrement et de se sentir appartenir à un groupe. Ici, si le vêtement n'a pas été apporté depuis le pays d'origine, il n'en manque pas moins qu'il en

<sup>56</sup> Extrait d'entretien, 13 août 2024 au *Refuge*.

<sup>57</sup> « Malgré tout » comprend à la fois le « tout » – les contraintes matérielles, historiques et structurelles – et le « malgré » qui fait référence aux résistances mises en place par les personnes (Girola, 2014 : 17).

<sup>58</sup> Extrait d'entretien, 9 juillet 2024 au *Refuge*.

porte une identification culturelle. En tant qu'objet porteur de sens, il accompagne des moments précis. En effet, Theresa ne le porte pas durant la journée, mais bien au moment où elle a besoin de *se relaxer*. Le souvenir du chez-soi et de *son* pays d'origine se matérialise dans le vêtement qu'elle s'adonne à porter chaque soir en arrivant au *Refuge* et lui permet de développer des sentiments agréables de bien-être. Les objets, chargés d'une dimension symbolique, ont donc le pouvoir de réveiller le passé et de nous y associer à lui (Tisseron, 1999), de faire « lien avec le réel » (Amar, 2018 : 66).

**Peshan** : « Ici, la photo de mon fils. Il est en France, mais avec moi ici [en montrant son cœur]. Si je perds [la photo], je perds lui aussi. »<sup>59</sup>

Pour Peshan, le souvenir de son fils prend la place de sa présence physique, il est avec elle symboliquement par le biais de la photo. En somme, bien qu'il ne soit pas avec elle, l'objet lui permet à la fois de se souvenir du passé et de l'imprégner dans le présent. Mais le fait de perdre cette photo impliquerait une nouvelle séparation entre elle et son fils. Le processus identitaire qui entre en jeu dans notre attachement aux objets implique ainsi qu'une séparation d'un de ceux auxquels nous tenons énormément pourrait créer « une tension émotionnelle semblable à celle qui se produit quand on est obligé de se séparer de quelqu'un » (Tisseron, 2022 : 5), qui plus est lorsque celui-ci représente littéralement une personne. Enfin, les différents objets reflètent un attachement particulier. En s'y référant, ils permettent une continuité dans la vie des individus, et non pas une rupture radicale entre l'avant et l'après.

Les personnes rencontrées construisent des attaches identitaires à la fois dans le présent et en se référant au passé. S'il n'est à ce stade pas possible d'affirmer que les personnes se sentent pleinement chez elles, il est certain que certaines d'entre elles mettent en place des efforts et des tactiques pour construire ce qui pourrait s'apparenter à un « semblant de chez-soi ». À travers des éléments du quotidien et la convocation du passé dans le présent, les personnes rencontrées décrivent des repères à la fois matériels et symboliques, permettant un maintien identitaire. Celles-ci affirment toutefois qu'elles ne peuvent se sentir complètement chez elles, et ce, en

---

<sup>59</sup> Extrait d'entretien, 21 août 2024 au *Refuge*.

raison de plusieurs éléments qui structurent le dispositif d'assistance. En somme, les possibilités de se sentir *chez-soi* sont limitées par des freins structurels.

## 2. DES OBSTACLES À UN VÉRITABLE *CHEZ-SOI*

« *S'ils se sentent chez eux, c'est qu'on a mal fait notre travail.* »<sup>60</sup>

Le dispositif d'assistance aux personnes en situation de sans-abrisme est étroitement lié aux politiques municipales, nationales, voire européennes (Martin, Bertho & Bendjama, 2022) qui limitent le nombre de places en hébergement et catégorise les bénéficiaires selon leur statut de séjour. De cette « politique de la pénurie organisée » (Martin et al., 2022 : 170) résulte une politique de l'inconfort – ou « pratiques de déconfort » (Grimard, 2016) –, à savoir des politiques sociales et pratiques institutionnelles basées sur l'urgence et ayant pour objectif de limiter une forme d'« attractivité » (Lèbre, 2019) des lieux d'assistance. En somme, les hébergements d'urgence – et plus largement tout le dispositif d'assistance – ne sont pas censés être des espaces associés au *chez-soi*. En effet, ceux-ci sont pensés comme temporaires et les personnes ne devraient pas s'y attacher, c'est pourquoi l'accès est rendu inconfortable. Malgré les efforts et stratégies mises en place par les bénéficiaires, les limitations auxquelles elles sont quotidiennement confrontées peuvent considérablement limiter leur possibilité de s'approprier un espace à *soi*.

Ce chapitre s'intéresse à la manière dont les limites structurelles viennent contribuer négativement au *chez-soi* chez les personnes rencontrées. À travers les différentes réglementations, les horaires auxquels doivent s'adapter les bénéficiaires, les rappels implicites ou silencieux et les séparations sociales quotidiennes, je présenterai comment ces pratiques d'inconforts viennent limiter les possibilités de *chez-soi*.

---

<sup>60</sup> Journal de terrain, 24 juillet 2024 au *Refuge*. Cette phrase a été dite par une personne travaillant au *Refuge* lorsque je lui parlais de mon sujet de mémoire. À l'instar d'une observation similaire faite par Pascal Pichon (2019 : 78), ce positionnement illustre la peur récurrente de plusieurs travailleuses sociales qu'un attachement au lieu vienne réduire la volonté de sortir du dispositif d'assistance.

## a. DES POLITIQUES DE L'INCONFORT

Plusieurs limites matérielles et symboliques s'imprègnent dans le quotidien et empêchent les personnes de considérer l'espace comme un lieu à *soi*. Nombreuses sont les mesures venant compliquer le quotidien des personnes en situation de sans-abrisme dans une optique de « désincitation qualitative » (Gardella, 2014 : 417). Des horaires contraignants à la multiplicité des règles – parfois différentes selon les structures d'accueil –, du manque de places jusqu'à la limitation temporelle de séjour, les personnes en situation de sans-abrisme sont constamment désincitées à s'ancrer spatialement et temporellement puisque « nul ne doit durablement être hébergé au sein du dispositif d'hébergement, lequel représente une solution temporaire uniquement »<sup>61</sup>. En somme, les structures d'accueil n'ont aucunement pour but de proposer une solution durable.

*Kader* : « Même s'ils sont gentils avec nous, même s'ils nous accueillent avec le sourire, tu sais que tu n'es pas chez toi. Tu le sais à chaque fois, chaque soir tu le sais. Tu te dis ah oui, je suis bien là, j'ai chaud, j'ai un petit lit, je me douche, tout ça. Oui, mais non ! Tous les jours, tu sais. C'est pas une vie, c'est pas ta vie et on te le dit. »<sup>62</sup>

Malgré les tentatives de construire des repères et par conséquent, un « semblant de chez-soi », les personnes rencontrées sont toutefois parfaitement lucides quant au fait qu'elles ne peuvent se s'y sentir pleinement. En effet, malgré des sentiments positifs dans leur relation au *Refuge* – essentiellement parce qu'ils sont produits par le fait de combler des besoins fondamentaux (être au chaud, avoir un lit, se doucher) –, l'impossibilité de construire un espace à *soi* se répète dans le temps (*chaque fois / chaque soir*), de la même manière que se répète le « temporaire » (Gardella, 2016 : 253).

Par *on te le dit*, Kader met l'accent sur une logique très particulière du dispositif, à savoir le fait de faire comprendre par des pratiques structurelles discrètes que les personnes ne sont pas supposées avoir une vie décente. Plus spécifiquement, les mécanismes de domination imposés à

---

<sup>61</sup> Ville de Lausanne. Rapport-préavis N°2023/64. Dispositif d'hébergements d'urgence lausannois : vision et développement. <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=851&kind=etape>

<sup>62</sup> Extrait d'entretien, 26 août 2024 au *Refuge*.

la vie des personnes en situation de sans-abrisme font écho à ce qu’Achille Mbembe (2006) nomme la « nécropolitique ». En effet, les conditions d’existence extrêmes peuvent brouiller les frontières entre la vie et la mort. Si le biopouvoir de Foucault vise à réguler, optimiser et contrôler la vie des populations, le « nécropouvoir » vient à l’inverse construire une « indistinction tendancielle entre la vie et la mort » (Marion & Tverdota, 2019 : 81) dans l’existence des personnes en situation de sans-abrisme, en exposant certains corps à la dépossession, à la relégation ou à la disparition. Partant de cela, ce chapitre souhaite souligner comment cette politique de l’inconfort vient restreindre les possibilités de construire une forme de chez-soi et ainsi, limiter les conditions de vie et d’existence des personnes en situation de sans-abrisme.

### **1. La désappropriation par le cadre**

Les règles, par leur aspect « coercitif » (Mayol, 2014 : 114), limitent la capacité d’agir et ainsi, les possibilités de se sentir appartenir à un espace – plusieurs personnes n’adhèrent en effet pas à ce cadre et le considèrent comme restrictif. Notamment, la nécessité de s’adapter aux horaires imposés par les structures (entrée, repas, sortie) et au règlement intérieur propre à chaque structure se révèle extrêmement contraignante. De plus, le besoin de s’y conformer sous peine d’exclusion ou de perdre sa place<sup>63</sup> souligne le fait que pouvoir accéder à un hébergement est perçu comme un « privilège » (*ibid*), sous-entendant la nécessité de se montrer redevable. Il convient toutefois de noter que ces mesures peuvent laisser place à une certaine marge de manœuvre qui dépend, « au-delà donc d’une simple application des règles » (Dubois, 2010 : 10 *in* Martin, 2022 : 167), de l’appréciation des travailleuses ; autrement dit par un veilleur, en faisant « les sales gosses »<sup>64</sup>.

En somme, si l’accès à un hébergement d’urgence permet de s’affranchir pendant un court instant de l’organisation temporelle liée à la satisfaction des besoins physiologiques, il n’en demeure pas moins que l’adaptation à une dynamique désarticulée en termes d’horaires et de

---

<sup>63</sup> Par exemple, si l’on a une réservation et que l’on souhaite sortir le soir, il est impératif de rentrer avant minuit, faute de quoi l’on risque de voir son lit être attribué à une autre personne.

<sup>64</sup> Journal de terrain, 20 juin 2024 au *Refuge*.

logique d'action vient constamment fragmenter la vie quotidienne (Girola, 2014 : 31) et limiter les possibilités de s'approprier l'espace.

*Theresa : « Tu sais, je fais les ménages et quand je vois ce qu'on nous demande de faire ici, je me dis.. Mettre la valise sur le lit tous les matins, tu es obligée, mais moi je ne veux pas dormir avec le trottoir, c'est dégueulasse ! Jamais je ne ferais ça. Ça c'est une chose, oui. [...] Je finis le travail et je suis souvent en retard. Je dois appeler pour dire que je suis en retard et parfois j'oublie d'appeler. On me dit : attention, la prochaine fois on va donner ton lit. Tu crois toi ? Je travaille toute la journée, je suis fatiguée et tu veux donner mon lit ! Tu crois ça ? Alors c'est pas arrivé mais quand même, la menace. »<sup>65</sup>*

Dans cet extrait, Theresa exprime ce qu'elle considère comme inconfortable dans son rapport au *Refuge*. D'une part, le fait de devoir faire quelque chose qu'elle qualifie de *dégueulasse* limite les possibilités de faire de l'espace un lieu à soi. D'autre part, le fait d'être constamment sur le fil du rasoir à propos des règles – oublier d'appeler en raison de la fatigue de la journée de travail – est vécu comme une menace, révélant à nouveau une dynamique coercitive de la relation d'assistance. Les horaires peuvent se révéler être un élément extrêmement contraignant pour les personnes en situation de sans-abrisme ; le fait d'avoir un travail, symbole d'indépendance, peut en réalité limiter l'accès au dispositif pour des raisons de temporalité.

À l'instar de Theresa, Roger me faisait part de son désarroi face aux horaires, alors qu'il était reconnaissant d'avoir enfin pu obtenir un lit en urgence, bien que cela faisait plusieurs jours qu'il devait dormir dehors et se présentait chaque soir dans l'espoir de trouver une place. En plus de déplorer la catégorisation avec laquelle il doit constamment négocier, il déplorait lui aussi les horaires contraignants, notamment parce que « curfew is for kids<sup>66</sup> », mettant l'accent sur le sentiment d'infantilisation que beaucoup de bénéficiaires peuvent ressentir dans leur relation avec le dispositif d'assistance. Les heures d'entrée, de repas et de sortie sont de ces aspects qui se sont révélés extrêmement pénibles à vivre pour les personnes rencontrées. Au-delà du *Refuge*, tout le « circuit d'assistance » (Pichon, 2010) est produit par des horaires spécifiques et des règlements

---

<sup>65</sup> Extrait d'entretien, 9 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>66</sup> En français : « le couvre-feu, c'est pour les enfants. »

propres à chaque espace, nécessitant de devoir s'adapter constamment, limitant ainsi le sentiment d'appartenance.

Aussi, si les serviettes ne sont délivrées que lors de la première arrivée ou chaque jeudi lorsqu'on a une réservation, nombreuses sont les personnes se plaignant de ne pas pouvoir se servir à leur bon vouloir, comme l'illustre cet échange entendu entre une veilleuse et un bénéficiaire :

- « – *Je pourrais avoir une nouvelle serviette ?*
- *Ah non, tu sais bien que c'est le jeudi qu'on donne les serviettes.*
- *Mais la mienne est sale, comment je me lave alors ?*
- *C'est comme ça, ici c'est pas un hôpital, c'est pas un hôtel.*
- *Et je fais quoi, je vais sale au travail demain ?*
- *C'est comme ça, je suis désolée. »<sup>67</sup>*

La relation de dépendance et d'autorité entre les deux personnes est particulièrement visible dans cet échange. Ici, la veilleuse ne déroge pas à la règle et ne s'autorise pas une marge de manœuvre compte tenu de la demande. De mes observations, les seules dérogations se sont faites à la suite d'un « vol de serviette ». En effet, puisqu'il n'est pas possible d'obtenir une nouvelle serviette sur demande, il est arrivé à plusieurs reprises que les bénéficiaires viennent se plaindre d'un vol. Que cela soit vrai – auquel cas la solidarité est ainsi mise en péril par le règlement interne – ou faux – les personnes faisant ainsi acte d'une stratégie pour pouvoir se sentir propre et ainsi, maintenir leur dignité (cf. *page 73*) –, la demande donne lieu à l'obtention d'une nouvelle serviette, peu importe le jour de la semaine.

Ces injonctions contradictoires – humanité vs. respect des règles – viennent tout à la fois contribuer à une constante incertitude dans la vie des personnes et à une stratégie de contournement de leur part. De la même manière, les changements de chambre induits par certains conflits, les allers-retours des personnes avec qui on partage sa chambre ou les bruits divers peuvent altérer le sentiment de chez-soi. Tel un voisin trop bruyant, l'espace peut devenir un lieu de tension, voire de désappropriation (Sacriste, 2022) lorsqu'on s'y sent dérangé. L'une

---

<sup>67</sup> Journal de terrain, 23 juillet 2024 au *Refuge*.

des chambres, conçue pour accueillir six hommes, suscite fréquemment le mécontentement de ceux qui y sont assignés.

**Kader** : « *Moi je dis, pas la chambre 8. [...] Tu vois c'est comme avec [un autre bénéficiaire].. En fait à l'entrée on me dit : t'es sûr que tu veux dormir avec lui ? Bah ouais tu crois quoi ? Moi je préfère dormir à deux qu'à six, t'imagines ? T'imagines dormir avec six hommes dans une petite chambre. Ah non moi je préfère ! Et pis si t'as les boules pour les oreilles.. Ça va quoi.. Ouais je préfère les ronflements plutôt qu'être six dans une chambre. Dans la vie personne veut dormir avec six hommes dans la même pièce, mais à deux ça va. »<sup>68</sup>*

**Ali** : « *Je trouve qu'il y a plus de chance de se retrouver dans la grande chambre quand tu viens sans réservation, alors c'est vraiment difficile. Je pense que c'est mauvais d'être autant, il faudrait trouver une solution plutôt qu'être comme des animaux. [...] Oui moi je trouve que c'est comme être un animal, c'est pas de la dignité, c'est pas pour se sentir bien. »<sup>69</sup>*

Dans ces deux extraits, Kader et Ali soulignent le fait que dormir à plusieurs dans une même chambre est inconfortable et décourageant. Notamment, le second appuie le caractère déshumanisant (*être comme des animaux*) de cet état de fait, altérant ainsi le sentiment de dignité et par extension, le sentiment de chez-soi. Si le sentiment de dignité s'est révélé être un élément fondamental dans la relation à l'espace et dans les possibilités de s'y sentir bien, il semble toutefois difficile de le développer dans ces conditions. Certaines personnes, lorsqu'elles le peuvent, choisissent de s'accommoder à d'autres situations – bien qu'inconfortables –, comme Kader qui préfère dormir avec une personne qui ronfle fort plutôt que de dormir à plusieurs dans une seule et même chambre, ce qui permet plus d'intimité.

La nécessité de se soumettre à des restrictions temporelles et matérielles limite indéniablement les possibilités de se sentir appartenir à l'espace et ainsi de se sentir chez-soi. Des horaires à la distribution de serviettes, en passant par la nécessité de mettre ses affaires dans des sacs en plastique pour prévenir les punaises de lits ou de dormir à plusieurs dans une petite chambre, les mesures en place sont décourageantes et participent à une politique de l'inconfort.

<sup>68</sup> Extrait d'entretien, 26 août 2024 au *Refuge*.

<sup>69</sup> Extrait d'entretien, 24 juillet 2024 au *Refuge*.

Celle-ci participe donc à désinciter les personnes à recourir aux hébergements puisque, comme me l'a exprimé Kader, « au bout d'un moment, tu peux plus supporter ces choses-là »<sup>70</sup>. Ces *choses-là*, si elles sont souvent nommées, peuvent aussi se révéler bien silencieuses.

En effet, au-delà des règles explicites, l'on retrouve, plus subtilement encore, des rappels ponctuels qui limitent la possibilité de se créer un espace à soi. La vulnérabilité des structures, par leur mise en place ou certaines actions souvent involontaires, peut avoir un impact sur la manière dont les personnes s'approprient le lieu. Ne serait que le terme d'hébergement (de l'ancien français *herberger* : « donner un gîte » c'est-à-dire recevoir chez soi et nourrir) sous-entend que l'on n'est pas chez-soi. Cette dynamique se tisse et s'imprègne silencieusement dans les rapports à l'espace et rend difficile la possibilité de se créer un espace à soi. Mais certaines situations ne sont pas nécessairement volontaires. Au contraire, c'est précisément par la manière dont est conçu le dispositif d'assistance que peuvent se dérouler certains événements qui produisent ainsi, des vulnérabilités autant chez les bénéficiaires que chez les intervenant·es (Isabel, 2023).

***Vignette ethnographique** : Lorsque les bénéficiaires entrent dans la structure, iels se rendent pour la plupart directement dans leur chambre afin de poser leur affaire, se préparer pour aller prendre une douche ou changer de vêtements. Or un soir, alors que nous étions Maria, Joana et moi entrain de faire les entrées, une personne est venue nous dire que sa chambre était fermée, puis une seconde, et une troisième ; les portes de toutes les chambres étaient fermées – les chambres étant censées être ouvertes pour permettre une certaine autonomie aux bénéficiaires. Les deux veilleuses étant très occupées, Maria m'a donné la clé pour aller ouvrir les chambres. Devant chaque porte se tenaient une ou deux personnes, avec leurs affaires dans un sac ou une valise. Au moment d'ouvrir la chambre 4, l'une me dit : « Ah bah oui, on est pas à la maison hein ! »<sup>71</sup>*

Cet épisode montre comment un événement *a priori* anodin vient remettre en question le fait de pouvoir construire l'espace en tant que chez-soi. La fragilité de l'ordinaire (Das, 2020) repose en effet sur des expériences parfois très subtiles, mais pourtant fortes en signification. En effet, la chambre étant associée à la maison, elle devrait apparaître comme un espace d'intimité auquel il est normalement toujours possible d'accéder et dont on possède la décision de l'ouvrir ou de la

---

<sup>70</sup> Extrait d'entretien, 26 août 2024 au *Refuge*.

<sup>71</sup> Journal de terrain, 19 août 2024 au *Refuge*.

fermer (Leresche et al., 2025). Or le simple fait d’oublier d’ouvrir les chambres a eu un impact sur la façon de considérer le lieu, rappelant aux bénéficiaires qu’iels ne sont *pas à la maison*.

La catégorisation des personnes en situation de sans-abrisme et le *turnover* entre les structures impliquant des séparations sociales quotidiennes, ces dernières font elles aussi partie intégrante de la dynamique de « déconfort » (Grimard, 2016).

## 2. L’effet des séparations : fragmentation du social

Comme présenté plus tôt, les relations sociales jouent un rôle essentiel dans le sentiment d’appartenance. Lorsqu’elles sont de qualité, qu’elles se nouent entre bénéficiaires ou avec les travailleuses, elles offrent la possibilité de s’approprier l’espace. Toutefois, le lien social propre à l’extérieur de la structure se retrouve souvent confronté à des séparations induites par le fonctionnement du dispositif d’assistance, transformant ainsi les expériences du chez-soi en des expériences de rupture. En effet, les personnes qui accèdent à un hébergement d’urgence – et celles qui par extension sont refusées – doivent quotidiennement faire face à des coupures sociales – souvent familiales ou amoureuses –, puisqu’elles ne peuvent que très rarement y avoir accès ensemble. Le fait de ne pas pouvoir maintenir ces liens au sein des structures semble difficile pour les personnes rencontrées.

**Peshan** : « La journée, on reste au parc là-bas. Il y a [un café à côté du parc], ils nous donnent la nourriture et on reste la journée dans le parc. On est la famille, les enfants. Jamais loin des autres. Mais après le soir tu sais c’est difficile, c’est moi je viens ici avec ma fille et c’est bien. Les autres, ils dorment dehors, jamais loin. Ils sont pas loin et on les retrouve demain. [...] C’est ça qui est difficile parce qu’on est pas ensemble, on est pas ensemble le soir, la nuit, mais la journée ça va. Je suis contente d’être ensemble. »<sup>72</sup>

Dans cet extrait, Peshan se trouve dans une situation ambivalente. En effet, elle met en évidence la tension entre la sécurité matérielle et la continuité des liens sociaux. Si l’hébergement d’urgence répond à un besoin fondamental de protection, il ne permet pas toujours de préserver l’unité familiale, ce qui peut limiter le sentiment d’appartenance et engendrer une difficulté à

---

<sup>72</sup> Extrait d’entretien, 21 août 2024 au *Refuge*.

véritablement se sentir chez soi. Bien qu'elle retrouve ses proches dès le lendemain matin, accéder à un hébergement d'urgence vient briser la proximité. Le sentiment de chez-soi n'est donc pas limité à un espace physique, mais s'inscrit dans un ailleurs tant que celui-ci peut se construire avec les autres (Vassart, 2006). D'un côté, Peshan insiste sur l'importance du lien social et du sentiment de communauté qui se maintiennent dans les espaces partagés en journée, notamment dans le parc dans lequel elle retrouve le reste de sa famille. De l'autre, la séparation apparaît comme une épreuve quotidienne, marquant une discontinuité dans les possibilités d'*être ensemble*. En somme, les contraintes structurelles fragmentent les unités sociales, vulnérabilisant les possibilités de construire un chez-soi, puisque celui-ci se construit en réalité en dehors du dispositif. La famille pouvant se révéler fondamentale dans la construction du chez-soi (Genini, 2016 : 72), la tension entre accéder à un hébergement ou dormir dehors avec ses proches se révèle fréquemment.

**Peshan** : « *Je vais ici mais aussi il y a besoin de la famille. C'est comme ça, je vais ici ou avec la famille. Ma fille elle est malade, alors c'est mieux de pas dormir dehors pour maintenant. Je vais avec elle maintenant mais quand elle est en bonne santé.. Nous la famille, c'est tous ensemble, même si c'est dormir dehors comme ça.* »<sup>73</sup>

**Dominique** : « *Depuis que j'ai Stéphane, je me sens mieux et il m'aide, tu sais. On est toujours ensemble la journée, on va au lac, on marche, on discute, on.. Ouais ! Et c'est chiant quand le soir on aimerait juste rester encore ensemble, mais on peut pas. Lui il doit rentrer dans son foyer, moi je dors dans la rue ou bien ici depuis pas longtemps. [...] Ça aide pas de devoir se séparer tous les soirs sans que tu le décides toi.. [...] Oui alors c'est arrivé qu'on trouve des combines pour être ensemble, mais il faut faire toute une histoire pour.. Enfin de dire : ouais, je peux pas rentrer.. Et puis trouver un endroit pour rester la nuit ensemble quelque part.* »<sup>74</sup>

Les témoignages de Peshan et Dominique illustrent à quel point le lien social peut primer sur le confort matériel d'un hébergement. Pour Peshan, être avec sa famille, même dehors, résonne davantage comme un chez-soi qu'un lit dans une structure (Damon, 2012). Ce besoin de

---

<sup>73</sup> Extrait d'entretien, 21 août 2024 au *Refuge*.

<sup>74</sup> Extrait d'entretien, 13 août 2024 au *Refuge*.

maintenir l'unité familiale dépasse la protection qu'offre le *Refuge*. D'un autre côté, Dominique insiste sur la notion d'autonomie. Le fait de ne pas pouvoir *décider* de se séparer impacte le sentiment d'indépendance et nécessite parfois de mettre en place des stratégies d'adaptation pour y remédier (*trouver des combines*) et préserver les liens affectifs, au prix d'un retour à la rue. Ces expériences révèlent que l'hébergement ne peut se réduire à une question de toit, mais engage profondément les dimensions relationnelles et identitaires. En somme, le fonctionnement des structures d'accueil implique des ruptures sociales, contribuant parfois au fait que certaines personnes préfèrent dormir dehors accompagnées de leurs proches que dans une structure seules.

Ainsi, à travers les règles, les contraintes matérielles, les horaires et les ruptures sociales quotidiennes, les dispositifs d'hébergement d'urgence s'imposent comme des lieux traversés par des logiques de contrôle et de désappropriation. Le chez-soi se heurte sans cesse à des rappels implicites ou explicites de l'instabilité et de la non-appartenance. Pourtant, malgré ces contraintes, certaines personnes cherchent à faire exister un espace à soi, même fragile ou temporaire, en mobilisant des pratiques d'appropriation discrètes, en entretenant des liens significatifs ou en négociant avec les marges laissées par le cadre. Le chapitre suivant explorera précisément ces tentatives de recomposition du chez-soi, qu'ils existent au sein du *Refuge* comme dans des espaces plus informels : en somme, comment les personnes rencontrées réinvestissent les interstices du dispositif et redéfinissent parfois un lieu où (sur)vivre.

### 3. USAGES DIFFÉRENCIÉS DU DISPOSITIF D'ASSISTANCE

« *Nous ne voulons pas une douche.  
Nous voulons une salle de bains.* »<sup>75</sup>

À travers les chapitres précédents, nous avons pu voir que le chez-soi revêt un caractère très fragile. D'une part, les personnes décrivent des situations ou des pratiques qui leur permettent de construire une forme particulière de chez-soi. De l'autre, elles font part de problématiques qui limitent la construction d'un véritable chez-soi au quotidien. Le chez-soi prend donc une

---

<sup>75</sup> D'Ursel, L. (2023). Dix-sept mots pour en finir avec le sans-chez-soirisme. Permanences critiques. Arc, Bruxelles.

dimension ambivalente, mais peut surtout se réaliser différemment selon les personnes. Ce faisant, l'on retrouve tout à la fois des personnes qui arrivent à construire des formes de chez-soi et des personnes qui affirment ne pas y arriver.

Ce chapitre propose de prolonger l'analyse du premier, en s'attardant ici non plus seulement à la manière d'habiter des espaces temporaires, mais en s'attardant sur la manière dont les personnes font usage des lieux. Il s'agit donc moins d'observer comment les personnes s'approprient le lieu que de comprendre comment elles naviguent autour de ce dispositif – entre conformité et usage partiel – et de saisir les éléments qui les mènent à produire un chez-soi dans un espace plutôt qu'un autre. Cette dernière section permettra ainsi de mieux saisir les tensions entre le sentiment de chez-soi et celui de non-chez-soi, mais aussi les choix que les personnes font dans leur rapport au dispositif. En effet, les personnes rencontrées produisent des usages différenciés en fonction de leur possibilité à se construire un chez-soi au fil ou en dehors du dispositif d'assistance selon leurs déplacements quotidiens. Certaines passent de structure en structure et essaient coûte que coûte d'y rester tandis que d'autres ne souhaitent pas ou rarement y accéder, ce que Tabin et Leresche (2019) ont pu définir comme un « non-recours raisonné ». Ce constat a d'ailleurs aussi été fait en France où Pichon observe que certaines personnes ne souhaitent volontairement pas accéder à des hébergements d'urgence – hormis parfois en hiver – car considérés comme « palliatif à l'abri précaire » (2006 : 138). En effet, certaines personnes parviennent à se construire un chez-soi *malgré* les conditions institutionnelles, d'autres en dehors de celles-ci, révélant le caractère protéiforme de l'habiter et les tensions qui peuvent en découler.

Cette dernière étape de l'analyse vise donc à montrer comment les personnes rencontrées accèdent ou s'approprient le dispositif d'assistance, en agissant selon ce qui leur est le moins inconfortable ou ce qui leur semble le plus porteur de sens. Cela permet de penser les usages du dispositif dans une acception large, qui inclut non seulement le recours plus ou moins partiel aux structures, mais aussi la manière dont les personnes situent ces structures dans leur trajectoire d'habiter. Ainsi, deux logiques d'usage du dispositif apparaissent. La première relève d'un usage « conformiste » (Martin & Bertho, 2022 / Gardella, 2014) partagé par des personnes qui, malgré les contraintes du dispositif, choisissent d'y recourir de manière relativement continue. La seconde logique renvoie à un usage « circonstanciel » (*ibid* : 179), adopté par des personnes qui

choisissent de se tenir à distance du dispositif et de l'utiliser de manière ponctuelle selon leurs besoins. Elles peuvent alors tenter de produire un chez-soi ailleurs — parfois en dehors de tout cadre institutionnel, voire nulle part.

### **a. DES CONFORMITÉS PLURIELLES**

Se conformer aux injonctions du dispositif d'hébergement d'urgence revient à s'adapter aux « logiques de fonctionnement de l'aide d'urgence » (Martin & Bertho, 2022 : 178). Cette conformité n'implique pas nécessairement une adhésion, mais souvent une adaptation contrainte aux règles, aux horaires, aux attentes implicites ou explicites portées par le dispositif d'assistance. Les formes qu'elle prend sont multiples et contrastées. Pour certaines personnes, cette mise en conformité permet de créer des instants d'ancrage, fragiles mais réels, qui donnent lieu à une expérience minimale du chez-soi — un moment de répit, un espace temporairement approprié. Pour d'autres, au contraire, les normes imposées par les structures empêchent toute possibilité de s'approprier l'espace. Le chez-soi ne peut pas se réaliser, mais les personnes continuent malgré tout à recourir à ces dispositifs, dans une perspective de « survie » plus que d'habiter. Ainsi, les usages conformistes de l'hébergement d'urgence révèlent à la fois des tentatives de faire avec et des formes de résignation face à l'absence d'alternative.

#### **1. Habiter le temporaire : l'ambivalence du chez-soi**

*On a toujours besoin d'habiter quelque part,  
peu importe le lieu (Flusser, 2003).*

Si cette recherche souhaite montrer les possibilités de construire une forme de chez-soi chez les personnes ayant recours au dispositif d'assistance, certaines y parviennent tout en reconnaissant le caractère provisoire de cet ancrage. En effet, si l'accès à un hébergement d'urgence ne permet pas de construire un chez-soi sur le long terme, il n'en demeure pas moins que certaines personnes produisent un effort pour se sentir chez-soi de manière temporaire et y parviennent « malgré tout » (Girola, 2014 : 17) révélant ainsi une réappropriation des espaces temporaires par une « pragmatique de la vie quotidienne » (Agier, 2014 in Amar, 2018 : 64).

**a. Xavier | « Tu finis par avoir cette petite chose en toi. »**

Pour Xavier, le *Refuge* a acquis certaines valeurs qu'il attribue au chez-soi. Ce n'est ni un foyer durable, ni un lieu sans attache, mais plutôt un espace où se tissent des repères, parfois fragiles, mais porteurs de sens. Bien que soumis à des règles et des contraintes, il y trouve une forme de stabilité émotionnelle, une habitude, voire une attache. Cette *petite chose* vient remplir le besoin d'accéder à une forme d'espace à soi et ce, à force d'habitude.

*Ça devient des réflexes.. Au début tu râles parce que t'oublies que tu dois mettre tes affaires sur le lit, tu demandes du savon et y'en a pas. Après tu t'habitues, tu sais que c'est comme ça. Tu connais les règles et ça aide à pas devenir fou. Pas devenir fou mais de pas être dans le.. Dans l'inconnu. [...] Tu vois les serviettes, au début on se dit c'est embêtant parce que tu peux changer que le jeudi, mais après c'est bon, tu demandes plus et tu t'organises. Dans mon immeuble, je pouvais nettoyer mes habits une fois par semaine, bah là c'est pareil.. Pas exactement mais un peu pareil.<sup>76</sup>*

Bien que les règles soient, comme présenté dans le chapitre précédent (cf. page 90), un frein *a priori* dans l'autonomie et la capacité d'action des personnes, Xavier met l'accent sur le fait que s'y habituer permet de se sentir appartenir au lieu et de ne pas y être *inconnu*. Loin d'être passif vis-à-vis des règles et de les subir, il appuie sur les efforts d'organisation qu'il met en place. Sans se résigner, accepter et s'adapter aux règles devient pour Xavier un mécanisme de familiarisation. Ce processus d'adaptation active lui permet de réorganiser ses attentes et de trouver un espace pour la gestion de son quotidien, tout en maintenant un semblant de stabilité dans un cadre initialement vu comme contraignant (*au début tu râles*). En somme, se soumettre à un cadre précis peut être à la fois vu comme une mesure coercitive, mais peut aussi, comme nous le montre Xavier, faire l'objet d'une prise en main et d'une réappropriation, transformant ainsi la contrainte en un élément du quotidien. Cette « intériorisation autoritaire d'un nouveau rapport au temps » (Mayol, 2014 : 114) vient donc produire une forme de stabilité, autrement dit par Xavier, de *réflexes*.

Contrairement à d'autres personnes qui alternent entre hébergements d'urgence et

---

<sup>76</sup> Extrait d'entretien, 10 juillet 2024 au *Refuge*.

solutions informelles — comme dormir dans la rue ou chez des connaissances — Xavier s’inscrit dans une forme de régularité presque exclusive aux dispositifs d’hébergement d’urgence. Ce choix est toutefois possible en raison de sa catégorisation (G1), qui lui permet d’être relativement certain d’avoir une place en hébergement et d’y développer un quotidien moins marqué par l’urgence – quand bien même les contraintes temporelles sont maintenues. Cette régularité contribue à l’émergence de repères, certes précaires, mais suffisamment constants pour qu’il puisse projeter une forme de continuité dans son quotidien. Cette pratique d’usage conformiste participe ainsi à la stabilisation de son quotidien et lui permet, contrairement à d’autres, d’envisager un futur moins fragmenté et plus durable.

*Je vis assez simple : manger et lire, j’aime lire. Juste de quoi lire confortablement. De quoi être propre.. Pas plus : simple. Il y aura d’autres choses mais ça viendra dans un autre temps. Pour l’instant je suis confortable, je gère.. Pour la suite, je sais que je reste pas ici éternellement mais c’est une bonne option.<sup>77</sup>*

Pour Xavier, la courte temporalité lui permet de s’ancrer dans le présent, c’est-à-dire qu’il s’accommode à ce qu’il peut obtenir *pour l’instant*, mais compte espérer plus *pour la suite*. Ce faisant, la manière dont il se réfère au temps suppose qu’il a pu intérioriser « la norme de provisoire » (Sadin-Cesbron, 2023 : 29) tout en s’adaptant aux conditions actuelles. Cette *suite*, Xavier l’imagine d’ailleurs plutôt positive. Ayant fait une demande pour bénéficier du RI (revenu d’insertion), il est dans l’attente d’une décision formelle d’aide financière.

#### **b. Steve | « C’est être dans le positif, il faut y croire. »**

De la même manière, Steve souligne ce qui lui permet de sentir un ancrage au sein du *Refuge*. Durant nos échanges, il a révélé une posture relativement optimiste et le besoin d’entretenir une dynamique positive « malgré tout » (Girola, 2014).

---

<sup>77</sup> *Idem.*

Là ce n'est pas.. J'ai vécu la discrimination. Là je ressens moins ça. Je peux dire que je suis bienvenu. Voilà, que je ne suis pas là pour rien. J'ai un toit sur la tête, oui. On verra.. Voilà tu peux dire : en attendant, je me sens bien comme chez-moi. C'est positif. Mais je le sais bien, ce n'est pas chez-moi. Ce n'est pas ma chambre ou mes affaires, quand même.<sup>78</sup>

Dans cet extrait vient émerger une situation particulière qui souligne à la fois le fait de « ne pas être chez soi » et de pourtant pouvoir « se sentir chez soi » (Pichon, 2019 : 78). Le *Refuge*, bien qu'il ne soit pas vécu comme un véritable chez-soi, peut devenir un espace d'ancrage temporaire. Ce sentiment est dû à une familiarité qui naît de la routine et d'un environnement dans lequel Steve se sent *bienvenu*. Ainsi, sa posture illustre une appropriation subjective de l'espace, sans que cela n'implique une possession matérielle à proprement parler (*ce n'est pas ma chambre ou mes affaires*). Le *Refuge*, bien qu'inscrit dans une logique provisoire, acquiert les attributs d'un chez-soi temporaire, où l'habitude et la familiarité se conjuguent pour produire une sensation de stabilité, même si celle-ci reste très fragile. Le discours de Steve s'inscrit dans cette tension entre ancrage et temporalité, en reconnaissant la courte durée et ainsi, la fragilité de la situation, tout en s'attachant au lieu. En ce sens, *croire au positif* devient une stratégie d'adaptation, un moyen de « faire avec » (Stock, 2012) ce qui fonctionne et de transformer l'urgence en une expérience supportable et, à certains moments, rassurante. Cette perception du chez-soi provisoire révèle la complexité des rapports à l'espace dans les dispositifs d'hébergement d'urgence. Si le *Refuge* est un lieu de passage, il peut aussi devenir, à travers ces témoignages, un espace où s'expérimente une forme d'appartenance, aussi fragile soit-elle, fondée sur des gestes du quotidien et la possibilité de se sentir *bien comme chez-soi*, au moins *en attendant*.

Enfin, contrairement à Xavier, Steve a montré s'être adapté à certaines solutions informelles en dehors du dispositif d'assistance. S'il a expliqué se rendre en journée à la plage pour s'y reposer durant l'été, il a aussi expliqué qu'il pouvait arriver qu'il y dorme certaines nuits puisque « si la police ne passe pas, ça va »<sup>79</sup>. Or ces nuits passées dehors étaient plus fréquentes lorsque Steve n'avait pas de contrat de travail et était catégorisé G3, soulignant le fait que devoir tenter sa chance pour obtenir un lit peut être parfois plus épuisant que de devoir dormir dehors.

---

<sup>78</sup> Extrait d'entretien, 20 juin 2024 au *Refuge*.

<sup>79</sup> *Idem*.

### c. Theresa | « Si je dors dehors, je n'existe plus. »

Durant nos échanges, Theresa a montré de nombreuses attaches au *Refuge*. Elle a également partagé à plusieurs reprises sa peur de devoir dormir dehors, notamment en raison de ses quelques retards. Elle souligne à quel point elle projette une perte d'elle-même si elle devait dormir dans la rue – ce qui ne lui est pas arrivé – alors qu'à l'inverse, elle se réfère à une forme de *stabilité* au sein du *Refuge*, notamment par l'appropriation de certains espaces. En effet, s'il est possible de définir l'intime comme une métrique particulière qui émerge lorsque « la distance de soi à soi tend vers zéro » (Lévy, 2012 : 28) et qu'il ne reflète pas nécessairement la distinction entre l'espace privé et public – comme c'est par exemple le cas pour Peshan (cf. *page 109*) –, Theresa associe clairement le dehors à la perte de soi. Accéder au *Refuge* – et plus largement à un dedans – lui permet de se sentir exister et de maintenir une forme de « sécurité ontologique » (Giddens, 1964). Elle souligne aussi l'importance de l'aspect social et relationnel en hébergement d'urgence, l'opposant à une logique individualiste du logement.

*Ceux qui disent : j'aimerais avoir mon logement. Moi je n'aimerais pas qu'on me pose dans un appartement parce que j'aurai peur de me retrouver seule, plus voir personne et ça c'est difficile. Ce n'est pas parfait bien sûr, mais je ne peux pas oublier que ces rencontres me rassurent. [...] Il y a eu des nuits d'hôtel que j'ai pensé fatigantes. Je tourne avec moi-même parce que je ne dormais pas.<sup>80</sup>*

À travers les interactions sociales, le *Refuge* lui apporte un sentiment d'appartenance à travers des moments collectifs (*je peux [...] être avec tout le monde / faire ces moments tous ensemble*). Cet aspect de l'hébergement d'urgence, qui peut tout aussi bien se trouver dans d'autres sortes de lieux d'assistance et qui se distingue du logement individuel, vient souligner le fait que ce dernier n'est pas nécessairement le besoin prioritaire universel. Au contraire, il peut aussi, lorsqu'il implique de se retrouver seule, être un frein dans la possibilité de se sentir chez-soi et d'aller de l'avant. Ce constat a d'ailleurs aussi été fait en France, où le logement apparaît comme un besoin primordial pour  $\frac{3}{4}$  des personnes répondantes, alors que 25% expriment d'autres attentes en première ligne (*Métropole Grand Lyon, 2019 in Sadin-Cesbron, 2023 : 45*). Elle exprime donc la

---

<sup>80</sup> Extrait d'entretien, 9 juillet 2024 au *Refuge*.

possibilité de se sentir en partie chez elle, notamment par les relations sociales, mais aussi par les objets ou la nourriture.

De plus, alors que l'hôtel est censé offrir un abri, il est ici vécu comme un lieu d'isolement, voire de désobjectivation. Le fait de *tourner* avec soi-même renvoie à une solitude non souhaitée, révélant que certains lieux, pourtant physiquement protégés, peuvent se révéler insécurisants pour certaines personnes. Construire une forme de chez-soi semble alors possible malgré certains freins, désaccords ou comme a pu le formuler Theresa, malgré « la menace » de perdre sa place.

#### **d. Kader | « Ce qu'il faut, c'est garder un peu de stabilité. »**

La situation de Kader se distingue des précédentes au sens où celui-ci mentionne fréquemment l'impossibilité de se sentir chez-soi. Toutefois, il a montré à plusieurs reprises qu'il mettait en place des tactiques de manière à construire un « semblant de chez-soi » et ainsi, « ne pas se perdre ».

*Oui c'est ça, c'est ce qui te tient en vie. C'est un cadre ou des habitudes que tu prends. Moi je prends des habitudes, je sais ce que je fais. [...] C'est dire : je ne reste pas, c'est provisoire. C'est un logement, enfin.. C'est un chez-moi provisoire, voilà. À moitié.<sup>81</sup>*

Comme les autres, Kader souligne le caractère temporaire de l'hébergement qui peut produire un sentiment d'ambivalence quant à la possibilité de se sentir chez soi. Si le lieu est vu d'office comme ne permettant pas d'être chez soi, il n'empêche qu'y construire des habitudes permet une forme de stabilité et ainsi, la possibilité de se projeter dans un « chez-soi provisoire ». Situé dans un entre-deux (*à moitié*), Kader a toutefois intériorisé le fait qu'il n'était pas chez lui, évoquant ainsi une sorte de « fiction » (Sadin-Cesbron, 2023 : 176).

---

<sup>81</sup> Extrait d'entretien, 26 août 2024 au *Refuge*.

*J'avais trouvé la sous-location je crois, deux mois c'était et on m'avait donné le contact de cet homme qui louait. Il y avait un contrat, mais je pense pas vraiment de droits.. Et j'avais pas vraiment apprécié parce que les gens.. Mais il y avait beaucoup de personnes aussi qui travaillaient et qui passaient et le ménage, la nourriture, c'était compliqué. Tout ça pour payer le loyer et avoir de la merde.. [...] Alors je dis voilà, je vois la possibilité ici d'avoir mieux quand même.<sup>82</sup>*

En tant que travailleur étranger, Kader a un accès extrêmement limité au marché du logement, si ce n'est quelques « sous-locations » de courte durée partagées avec d'autres personnes, dont les conditions lui semblent profondément insatisfaisantes. Ce type de logement s'inscrit dans une économie parallèle du logement où l'absence de droits (même en présence d'un « contrat ») semble être normalisée en raison du manque d'alternatives. Cela renvoie à une logique structurelle d'exclusion puisque les travailleuses avec un permis L sont repoussées en dehors du marché immobilier conventionnel, alors même qu'elles ne sont pas la population destinée à recourir aux hébergements d'urgence (Leresche et al., 2023 : 58). L'accès au logement devient ainsi un parcours d'évitement, fait de solutions temporaires, renforçant la précarité résidentielle. Le recours aux hébergements d'urgence, dans ce contexte, peut paradoxalement apparaître comme une forme d'amélioration relative (*possibilité ici d'avoir mieux*).

Enfin, tout comme Xavier qui voit en l'appropriation des règles une manière de se sentir appartenir, Kader était de ceux qui avaient intégré certaines règles au point de s'en porter garant. En effet, un soir, alors que certaines personnes parlaient un peu fort en montant les escaliers pour aller se coucher, Kader s'est exclamé : « moins de bruit dans les couloirs ! »<sup>83</sup> En intégrant ces règles, il se positionne comme un acteur investi dans le fonctionnement quotidien de l'hébergement, montrant ainsi qu'il y a une place, même temporaire, et renforçant ainsi le sentiment d'appartenance. Ainsi, l'attitude de Kader illustre cette tension entre l'appropriation et la distance, entre l'envie de stabilité et l'intériorisation de la « norme du provisoire » (*ibid* : 29). Cet équilibre, nécessaire pour se « tenir en vie », témoigne la complexité d'un chez-soi qui ne peut être qu'une construction temporaire, et vient directement faire écho à la logique de « survie » dans laquelle se trouvent Roger et Ali.

---

<sup>82</sup> Extrait d'entretien, 26 août 2024 au *Refuge*.

<sup>83</sup> Journal de terrain, 26 août 2024 au *Refuge*.

## 2. Survivre à la marge : l'absence de chez-soi

Cette deuxième section porte sur un mode de recours conformiste du dispositif d'assistance qui suppose de « jouer le jeu du suivi social » (Gardella, 2014 : 254) sans pour autant réussir à produire une quelconque forme de chez-soi. En effet, malgré quelques moments de bien-être ou d'attachement, Roger comme Ali affirment clairement l'impossibilité de sentir appartenir à l'espace et de se sentir chez-soi.

### a. Roger | Des tentatives quotidiennes

En tant qu'homme non-résident et considéré comme en bonne santé, Roger est presque quotidiennement refusé par les hébergements d'urgence. Ainsi, lorsque je l'ai rencontré, celui-ci avait été pris en urgence après avoir tenté plusieurs nuits de suite d'accéder au *Refuge*. À l'instar d'autres personnes sans réservation, la rare obtention d'un lit est un grand soulagement (Martin & Bertho, 2022 : 177) et permet de se « recharger »<sup>84</sup> le temps d'une nuit avant de retourner dormir dehors. Cependant, le fait de devoir se présenter chaque soir dans l'espoir d'avoir un lit se révèle être une tâche épuisante et décourageante. Le fait de se rendre au *Refuge* impose alors deux raisonnements contradictoires ; obtenir un lit permet de se reposer alors que le fait même de se présenter et espérer y avoir accès est extrêmement demandant physiquement et psychologiquement. Cette rareté d'accès ne permet pas de se projeter et de construire une stabilité, c'est pourquoi Roger affirme être « homeless [...] as [he has] no home »<sup>85</sup>.

Les opportunités liées à l'obtention d'un lit sont extrêmement faibles, ce qui ne permet pas d'appréhender le chez-soi. Malgré cela, il s'y rend presque quotidiennement puisque dormir au chaud ne serait-ce qu'une nuit lui permet de pouvoir supporter les prochaines nuits qu'il va devoir passer dehors. En effet, dès lors qu'il est refusé à l'entrée des structures, Roger s'en va pour trouver un coin afin d'essayer de dormir ou attendre discrètement que le jour se lève afin d'éviter l'intervention de la police ou d'autres personnes mal-intentionnées. Les refus étant fréquents, Roger se sent souvent fatigué physiquement et psychologiquement. C'est pourquoi il compte sur les quelques fois où il peut accéder en urgence à un lit, dans une optique de survie.

---

<sup>84</sup> Journal de terrain, 23 août 2024 au *Refuge*.

<sup>85</sup> *Idem*.

## b. Ali | « C'est une question de survie. »

Tout comme Roger, Ali n'est pas considéré comme prioritaire et se voit donc régulièrement refuser l'accès aux hébergements d'urgence. Bien qu'il souligne la nécessité de s'adapter aux contraintes du dispositif, il refuse d'assimiler cette adaptation à une quelconque forme de stabilité ou de confort. S'il a pu faire part de différents aspects du quotidien lui permettant de maintenir une forme de sécurité ontologique (Giddens, 1964), ceux-ci ne viennent pas contribuer à un potentiel chez-soi. Pour lui, recourir aux hébergements d'urgence relève exclusivement d'une stratégie de survie.

*C'est pour aller mieux que je viens. Je m'adapte. [...] Me sentir chez-moi, non. Je ne peux pas affirmer ça. Il faut pas croire que tu es chez toi et je pense que c'est une erreur que certains le pensent. Je sais qu'il y a des gens, ils viennent depuis trois, quatre, cinq ans alors.. Il y en a qui se sentent bien ici et qui reviennent, et qui reviennent. Enfin bien, moi je sais pas. Moi je pense que c'est une question de survie et qu'il faut s'arrêter là, sinon tu vas jamais sortir. Mais dire que je me sens chez-moi, non ça jamais. Tu ne dois pas te plier en cinq pour aller dormir et profiter de la vie, non, c'est une vraie erreur.<sup>86</sup>*

Cette perception rejoint celle de Roger : sa situation empêche toute possibilité de se projeter dans un espace qui, bien que permettant d'*aller mieux*, reste un lieu de survie et ne peut en aucun cas être vu comme un chez-soi. Ali met également l'accent sur les difficultés à accéder au *Refuge*, ce qui pour lui ne peut refléter un espace à soi. Il a toutefois montré tout au long de nos échanges qu'il mettait en place des tactiques pour contribuer à son bien-être. Si le *Refuge* n'est pas un lieu de chez-soi, Ali souligne toutefois l'existence de pratiques et d'« espaces-ressources » (Girola, 2014 : 28) en dehors de celui-ci qui lui permettent de maintenir son identité et ainsi, sa dignité. Notamment, le temps qu'il passe à la bibliothèque est vu comme positif et son bénévolat ponctuel à la Soupe populaire lui permet de sociabiliser et de se sentir « utile »<sup>87</sup>. Également, les quelques liens qu'il a pu se faire durant son parcours lui permettent d'aller dormir chez des ami·es ou des

<sup>86</sup> Extrait d'entretien, 24 juillet 2024 au *Refuge*.

<sup>87</sup> *Idem*.

connaissances si nécessaire, malgré le fait qu'il exprime la volonté de « ne pas embêter et imposer »<sup>88</sup> sa présence.

En somme, l'accès aux structures d'urgence s'apparente pour Ali et Roger davantage à une lutte quotidienne. De plus, il convient de noter qu'ils sont tous les deux catégorisés comme G3. Ce faisant, la priorisation des individus sur d'autres semble également impacter leur possibilité à se sentir chez-soi. Notamment, les statuts administratifs auxquels ils sont assignés les orientent vers « les solutions les plus insoutenables » (Martin & Bertho, 2022 : 178), impactant d'autant plus leurs conditions d'existence. Cette situation vient questionner la logique de catégorisation, puisqu'elle a pour conséquence de vulnérabiliser davantage certaines populations.

Pour terminer, il convient de présenter une dernière logique d'usage du dispositif d'assistance qui concerne des pratiques d'usage circonstanciel. Celles-ci permettront de comprendre d'autres enjeux d'exclusion et les réponses individuelles qui leur sont données, notamment le fait de préférer dormir dehors plutôt que de subir les contraintes associées aux hébergements.

## **b. DES USAGES CIRCONSTANCIELS DU DISPOSITIF**

Si les personnes en situation de sans-abrisme sont loin d'être des victimes passives du dispositif d'assistance, elles peuvent mettre en place des tactiques et produisent des « réponses à un pouvoir qui n'en modifie pas la logique dominante, mais qui en limitent les effets au quotidien » (Gardella, 2016 : 253). Plus particulièrement, cette dernière logique d'usage repose sur l'exception et l'évaluation subjective des personnes en situation de sans-abrisme. En d'autres termes, s'il leur est possible d'accéder aux hébergements d'urgence, certaines personnes choisissent de n'y accéder qu'en dernier recours.

Si les politiques sociales présupposent qu'elles représentent de fait un avantage pour leur public, il a été toutefois montré que nombreuses sont les personnes à choisir volontairement de ne pas y recourir (Tabin & Leresche, 2019). Ce « non-recours raisonné » (*ibid*) – qui rend compte de

---

<sup>88</sup> *Idem.*

l'agentivité des personnes – peut tout à la fois aller de pair avec une logique d'« usage circonstanciel » (Martin & Bertho, 2022 : 179), c'est-à-dire que si certaines personnes choisissent de refuser l'accès au dispositif d'assistance, elles peuvent toutefois, selon la situation et les besoins, choisir d'y accéder ponctuellement. À travers les récits de Peshan et Dominique, nous verrons comment leurs pratiques d'usage se rejoignent sur la logique, tout en se différenciant l'une de l'autre dans les motivations et les besoins.

#### a. Peshan | « La famille est le plus important. »

Pour Peshan, se sentir chez soi dépend avant tout de sa relation avec sa famille. C'est pourquoi celle-ci a choisi d'accéder au *Refuge* – parce que sa fille était malade au moment où nous nous sommes rencontrées – de manière circonstancielle et pour une courte durée. Le choix de venir au *Refuge* pour quelques jours a en partie découlé d'un « calcul coût-avantage » (Warin, 2018 in Tabin & Leresche, 2019 : 7) dans l'immédiat.

*Ce n'est pas beaucoup mais la famille est le plus important. Si je suis avec, c'est bon. Dehors c'est froid, le sol et la nuit. L'hiver, je veux pas parler. Mais c'est être ensemble, les enfants et.. C'est pas bien de choisir ici, c'est parce que ma fille est malade et les médicaments, c'est 20 francs que je dois acheter hier. Alors il faut qu'elle a chaud et bien dormir, avoir les forces pour après.*<sup>89</sup>

Ce passage met en lumière la primauté de la famille dans la décision de solliciter un hébergement d'urgence. Peshan décrit son choix comme une nécessité dictée par les besoins immédiats de sa fille malade mais insiste aussi sur le caractère temporaire de son séjour, témoignant d'une forme de réticence à s'ancrer dans un lieu institutionnel. « *C'est pas bien de choisir ici* » traduit cette ambivalence : le *Refuge* n'est pas perçu comme un espace de vie mais comme une alternative choisie en fonction des circonstances. Devoir adapter la situation au fait que sa fille soit malade réoriente ainsi temporairement les priorités familiales. En ce sens, le chez-soi que constitue temporairement le *Refuge* ne s'inscrit pas dans une logique d'appartenance durable. Il s'apparente davantage à un espace fonctionnel, régi par un besoin immédiat. La référence à la communauté

---

<sup>89</sup> Extrait d'entretien, 21 août 2024 au *Refuge*.

(la famille / les enfants) souligne que le lien social et familial demeure ancré dans les habitudes extérieures, au parc, en dépit de la présence temporaire au Refuge.

Ainsi, le *Refuge*, dans l'expérience de Peshan, est avant tout un espace exceptionnel, un lieu temporaire imposé par la maladie de sa fille, mais jamais envisagé comme un lieu d'appartenance durable. Le chez-soi reste ainsi fondamentalement lié à la famille, peu importe le cadre et les conditions. Ainsi, le fonctionnement du dispositif d'assistance, puisqu'il rend prioritaires certaines catégories de personnes, désincite les personnes à s'y rendre en groupe, puisqu'elles ne pourront, sauf dans de rares cas, y accéder ensemble (Gardella, 2014).

### **b. Dominique | « J'aimerais pouvoir dire "ouf" ! »**

Si Dominique a pu obtenir une réservation de 28 jours, il s'avère qu'elle n'est pas restée durant toute la durée à laquelle elle avait droit. Celle-ci m'avait d'ailleurs prévenu qu'elle accédait très rarement aux hébergements d'urgence, et seulement pour de courtes durées. Elle expliquait cela par son besoin de mouvement – « la bougeotte »<sup>90</sup> – mais aussi par son souhait de ne pas dépendre de certaines institutions. Recevant une faible somme d'argent chaque semaine, elle ne plaçait pas sur le même plan l'aide d'urgence, comme les hébergements nocturnes, et la rente d'invalidité.

*Je pense que c'est surtout que ça a pas la même signification pour moi. Travailler, voilà on a dit que je pouvais pas alors [l'État] me le doit.. Il doit me donner cet argent parce que je peux pas me le donner à moi-même en fait.. Tu vois ce que je veux dire ? Par contre je suis capable de.. Mais je veux pas dépendre [des hébergements d'urgence] parce que je suis capable d'avoir mon chez-moi si je veux. Ça je peux le faire, je peux prendre soin. Et ici voilà entre-guillemets ça me coupe. Sinon je vais être coincée ici.. C'est un cercle et je veux pas en être. C'est bizarre non, c'est clair ? Je sais pas si c'est clair, mais pour moi c'est pas la même chose.<sup>91</sup>*

Cette distinction, entre le recours à une aide financière et la volonté de ne pas recourir au dispositif d'aide d'urgence, permet de rendre compte de l'importance que Dominique donne à sa propre capacité d'agir. En effet, si celle-ci ne peut concrètement pas travailler en raison de

<sup>90</sup> Extrait d'entretien, 13 août 2024 au *Refuge*.

<sup>91</sup> *Idem*.

certaines vulnérabilités (ici des troubles psychiques couplés à une consommation de substances), elle affirme pouvoir s'occuper d'un potentiel chez-soi. C'est pourquoi le fait de devoir potentiellement dépendre des hébergements d'urgence la limiterait dans sa propre agentivité, c'est pourquoi elle fait le choix de ne pas y rester. Enfin, elle affirme clairement ne pas pouvoir se sentir chez elle, que ce soit en hébergement comme ailleurs :

*Mais nulle part ! Je me sentirai chez-moi quand j'aurai un chez-moi, point. Là, c'est ni l'un, ni l'autre, ni encore l'autre. [...] Même quand je suis avec Stéphane, je veux dire.. Bah non enfin, je peux pas dire ça. Oui, je.. Enfin, c'est difficile parce que c'est comme si je disais quelque chose de méchant mais.. Enfin, l'idéal c'est d'avoir ma chambre, un endroit où me faire à manger, pouvoir prendre soin de chez-moi, tu sais.. Faire le ménage, laisser libre cours à mes envies ou être libre de rien faire si je veux. Je dois toujours faire quelque chose pour.<sup>92</sup>*

À l'inverse de Peshan qui trouve un chez-soi en étant avec les membres de sa famille, Dominique exprime le fait de ne pas en avoir du tout. Les deux récits, bien que se rejoignant sur la logique de non-recours, se différencient sur les possibilités de chez-soi ; l'une le construit en dehors du dispositif d'assistance tandis que l'autre n'arrive à le construire nulle part. Bien qu'elle ait fait part de moment durant lesquels elle éprouvait des sentiments pouvant s'apparenter à une forme de sécurité, de confort ou de bien-être (notamment avec son ami), ceux-ci ne lui permettent pas de construire quelque chose qui puisse s'apparenter au chez-soi. De la même manière, bien que la relation avec son compagnon lui apporte de l'aide et du soutien, elle affirme ne pas pouvoir prétendre à un sentiment de chez-soi en étant en sa compagnie.

Pour Dominique, le chez-soi devrait revêtir la possibilité de faire les choses quand on en a envie, ce qui n'est pas le cas dans une vie dont la temporalité est basée sur l'urgence (*je dois toujours faire quelque chose*), l'empêchant ainsi de pouvoir prendre une pause et se ressourcer ; en somme, ne pas pouvoir *dire ouf*. Ainsi, elle ne peut pleinement prendre possession d'un espace qui lui appartiendrait. Cette dépendance au temps et aux contraintes du quotidien l'empêche de construire un cadre qui correspond à son idéal de chez-soi, l'obligeant ainsi à naviguer entre différentes solutions temporaires sans parvenir à se fixer durablement. En somme, si ce que

---

<sup>92</sup> *Idem.*

Dominique définit comme chez-soi (*se faire à manger, faire le ménage ou ne rien faire*) ne peut être atteignable, alors elle ne peut pas en avoir.

Les parcours de Peshan et Dominique soulignent la complexité des logiques de non-recours et d'usage circonstanciel des dispositifs d'assistance en soulignant la diversité des rapports à l'hébergement d'urgence et la manière dont les individus arbitrent entre contraintes et besoins personnels. Peshan illustre une approche pragmatique de l'accès au *Refuge* qui est strictement dicté par l'urgence d'une situation particulière : la maladie de sa fille. La famille constitue pour elle l'ancrage principal du chez-soi, reléguant les structures d'accueil à un simple rôle d'aide temporaire. Cette posture témoigne de « tactiques » (Tabin & Leresche, 2019 : 9 / Gardella, 2014 : 255) où l'usage du dispositif n'est qu'un moyen ponctuel de réponse à une difficulté immédiate. Dominique, quant à elle, adopte une posture différente de non-recours, démontrant une volonté d'indépendance face au dispositif d'assistance. Son refus de dépendre des hébergements d'urgence repose sur une conception du chez-soi qui ne peut exister que dans l'autonomie totale. Pour elle, l'absence de contrôle sur son espace de vie et la soumission à une temporalité contrainte sont autant d'entraves à la construction d'un chez-soi. Cela ne signifie pas qu'un tel sentiment soit impossible dans son cas, mais il reste conditionné à sa capacité à prouver son autonomie. Ce refus de dépendance institutionnelle traduit un désir de maîtrise sur son existence, ainsi qu'une affirmation de ses propres capacités (*je suis capable d'avoir mon chez-moi si je veux*).

Ces deux trajectoires mettent en lumière la nécessité de considérer les logiques qui sous-tendent le recours ou le non-recours au dispositif d'assistance. Notamment, il convient de souligner que « le non-recours est le produit d'une relation » (Leresche, 2019 : 22) et que son intentionnalité peut relever de diverses raisons ; l'impossibilité de produire un espace à soi étant une raison commune. Plus particulièrement encore, la question du genre dans les pratiques de non-recours ou d'usage circonstanciel peut bien évidemment se poser. Cet enjeu repose à la fois sur mon observation faite au *Refuge* que sur d'autres études : « les femmes sont nettement moins nombreuses à chercher un accueil dans une structure d'hébergement de nuit d'urgence » (Leresche et al., 2023 : 51) alors que le genre est, en plus d'un facteur de vulnérabilité, un facteur de protection et de mise à l'abri presque systématique (Loison & Perrier, 2019). Il serait donc

plus que pertinent d'étudier davantage les raisons de ces non-recours afin de pouvoir, à terme, répondre aux attentes des femmes en situation de sans-abrisme.

L'analyse des usages du dispositif d'hébergement met en évidence des expériences diverses, marquées par des trajectoires personnelles, des perceptions subjectives du « chez-soi » et des tactiques d'adaptation variées. La première logique d'usage révèle une tension entre une intériorisation de la « norme du provisoire » (Sadin-Cesbron, 2023 : 29) et un attachement à l'espace. Les témoignages de Xavier, Steve, Theresa et Kader montrent comment le fait de se sentir chez soi peut émerger de manière ambivalente, à travers des repères, des routines et une quête de stabilité, tout en ayant conscience de « ne pas être chez soi » (Pichon, 2019 : 78). La seconde logique d'usage met en lumière les postures de Roger et Ali face à l'absence de logement pérenne. Celle-ci s'apparente à une logique de survie, puisqu'ils doivent subir une violente catégorisation qui limite fortement leurs conditions de vie. Enfin, Peshan et Dominique viennent souligner une logique d'usage circonstanciel voire de non-usage. Peshan met en avant le rôle central de la famille dans la possibilité de construire un chez-soi, tandis que Dominique exprime une distance avec ces solutions temporaires, insistant sur le besoin d'un « vrai chez-soi » pour se sentir pleinement installée. Ces différentes expériences soulignent ainsi la pluralité des rapports à l'hébergement, entre adaptation, contrainte et contournement, et invitent à repenser la place du temporaire dans les trajectoires de vie.

## CONCLUSION

---

*« We want to feel safe walking in the city, get access to basic public services like health and education, and find a place where we can rest, cook and sleep ; a place we can call “home”. »<sup>93</sup>*

Le concept de chez-soi est difficile à clairement définir, d'autant plus qu'il peut revêtir une diversité d'expériences. Cependant, en m'attachant aux récits des personnes rencontrées, il a été possible non pas de construire une nouvelle définition du chez-soi, mais d'en élargir les possibles et les espaces d'expression. Ce faisant, si le *chez-soi* peut se révéler dans des contextes de stabilité, il peut également se construire dans des espaces divers et non mesurables et ce, selon les expériences singulières des individus (Dovey, 1985). Les personnes en situation de sans-abrisme peuvent ainsi produire des espaces à soi, en faisant avec l'espace (Stock, 2012) et en se référant à leur propre symbolique. Ces espaces peuvent se construire selon des significations matérielles, symboliques et/ou identitaires. En effet, les objets, les sentiments de routine ou de dignité, les relations sociales ou la convocation du passé dans le présent sont des éléments pouvant permettre de produire des sentiments associés au chez-soi.

À travers les huit entretiens, ainsi que plusieurs observations en hébergement d'urgence, il a été possible de voir comment le chez-soi peut se déployer à l'intérieur comme à l'extérieur de celui-ci, voire nulle part dans certains cas. Les personnes rencontrées m'ont permis d'accéder à des récits particulièrement intimes et puissants sur la vie en itinérance, permettant d'en définir des contours communs tout comme des expériences dotées d'une grande singularité. En effet, s'il a été possible de trouver une ligne parfois similaire à certaines histoires, il n'en demeure pas moins que celles-ci restent uniques et propres à chaque personne.

L'analyse, construite en trois parties distinctes, a permis d'appréhender le chez-soi lorsqu'on est en situation de sans-abrisme à travers ses conditions d'existence, mais aussi de par les freins qui ne permettent pas de l'envisager. Tout d'abord, le chez-soi peut se construire au présent, et ce, grâce à la possibilité de s'approprier l'espace, la construction et le maintien de

---

<sup>93</sup> Manifesto for the right to settle, work and participate. (2025.) Ce texte a été écrit et lu par des personnes en situation de sans-abrisme au *Forum du sans-abrisme à la Haute école de Travail social de Lausanne*.

relations sociales, le sentiment de dignité et des pratiques routinières. Ces éléments permettent en effet le maintien de l'identité et permettent d'affirmer que les personnes en situation de sans-abrisme ne sont pas « déracinées socialement » (Girola, 2011). Au contraire, elles relèvent d'une grande capacité à construire des repères qui peuvent être tout à la fois matériels, relationnels, identitaires et temporels, relevant un véritable rôle d'actrice au sein de leur propre vie. De la même manière, elles maintiennent la « sécurité ontologique » (Giddens, 1964) en convoquant le passé dans le présent. De par le rappel des anciens lieux de vie, de l'attachement à la nourriture ainsi qu'à certains objets à des moments particuliers, elles projettent des expériences passées et reconstruisent ainsi un sentiment de familiarité. Ainsi, le chez-soi se construit tout à la fois dans et avec le présent et le passé. En somme, la fabrication d'éléments liés au chez-soi, même s'ils ne permettent pas, à terme, d'en produire un sentiment général ou total, permet d'identifier ce qui permettrait, dans une logique de logement pérenne, de produire un véritable chez-soi. À l'inverse, les personnes relèvent de l'incapacité à se sentir véritablement chez elles, et ce, principalement en raison du fonctionnement du dispositif d'assistance. En effet, chaque structure d'accueil est régie par des règles communes ou particulières, ce qui peut largement limiter le sentiment d'appartenance et ainsi, le sentiment de chez-soi. De la même manière, le fonctionnement par « cantonnement catégoriel » (Gardella, 2014) induit des séparations sociales qui peuvent, pour certaines personnes, se révéler très difficiles à gérer et ainsi, contribuer au fait de devoir choisir entre dormir dehors avec ses proches ou seule en hébergement. Ces politiques de l'inconfort produisent une « désincitation qualitative » (*ibid* : 417) ayant pour conséquence de décourager les personnes à recourir au dispositif d'assistance, ou du moins participer à rendre instables leurs conditions de (sur)vie. Enfin, la dernière partie a quant à elle permis de comprendre la diversité des réponses données quant à l'usage des hébergements et les sentiments rattachés à celui-ci. Si certaines personnes peuvent révéler une ambivalence quant à la possibilité de se sentir chez-soi, d'autres au contraire affirment en être incapables ou peuvent le produire en dehors du dispositif. Xavier, Kader, Steve et Theresa montrent en effet des efforts particuliers mis en place pour interagir avec l'espace et le construire en tant que « semblant de chez-soi », quand bien même celui-ci est temporaire. Mais Roger ou Ali, bien qu'ils aient pu faire part de certains éléments produisant des sentiments pouvant être associés au chez-soi durant de brefs instants, ont toutefois exprimé la claire impossibilité de produire un espace à soi. En effet, la non-priorisation

à laquelle ils sont soumis vient clairement prendre le dessus sur les moments de stabilité ou de confort qu'ils ont « malgré tout » (Girola, 2014) réussi à produire. Enfin, Peshan et Dominique ont relevé une pratique d'usage circonstanciel (Martin et al., 2022) régie pour la première par une incapacité de produire un chez-soi en-dehors de son cadre familial – externe à l'hébergement – et pour la seconde par une volonté de se « débrouiller toute seule » et une incapacité claire à produire un sentiment général de chez-soi autant au sein des hébergements d'urgence qu'ailleurs. Cette logique montre un ajustement de la présence dans les dispositifs en fonction des opportunités et des contraintes du moment (Martin et al., 2022).

Cette recherche a donc permis de mettre l'accent sur le fait que nombreux sont les éléments qui permettent de construire une forme de chez-soi, un sentiment d'appartenance et de stabilité. Le quotidien des personnes en situation de sans-abrisme est rythmé par une multitude de pratiques et tactiques essentielles à leur survie. Ces « espaces-ressources » (Girola, 2014 : 28), qu'ils soient matériels ou non, permettent en effet de maintenir la « sécurité ontologique » (Giddens, 1964), mais aussi de récupérer physiquement et psychologiquement ; de *survivre*, tout simplement. Cependant, les conditions de vie extrêmes induites par le fonctionnement du dispositif dans lesquelles doivent vivre les personnes en situation de sans-abrisme ont pour conséquence d'en limiter les possibilités de développement. C'est pourquoi ce travail souhaite se positionner en faveur d'une réelle politique du chez-soi.

### **Pour une politique en faveur du chez-soi - *Housing First* !**

En considérant le sans-abrisme comme un réel processus socialement et politiquement construit, alors celui-ci ne peut être considéré comme une fatalité, mais bien comme un choix de société. Si des réflexions ont eu lieu à l'échelle des politiques publiques concernant les causes profondes du sans-abrisme, il est également important de reconnaître que ces réflexions ne se traduisent pas toujours en mesures concrètes en raison des rapports de force politiques. Toutefois, des exemples concrets à Lausanne ont montré que des initiatives existent et témoignent d'une volonté d'aller au-delà de la simple gestion de l'urgence pour adopter une approche préventive et inclusive. Le programme mis en place par le Sleep-In en 2019 qui consistait à offrir un logement temporaire

sans condition préalable, a montré l'importance d'un « retour à l'ordinaire » (Martin, Bertho & Tabin, 2021 : 1) en facilitant la réinsertion sociale et administrative de nombreuses personnes.

La Finlande et la Suède nous ont notamment montré qu'il était possible réduire drastiquement le nombre de personnes en situation de sans-abrisme à travers des politiques publiques en faveur du logement – *Housing first*. Ce modèle se distingue de l'approche traditionnelle en offrant une réponse immédiate et permanente à la question du logement, en supprimant les barrières habituelles liées à la sobriété ou à la stabilité émotionnelle. Loin de conditionner l'accès au logement à des critères de mérite ou de conformité à certaines normes sociales, la logique *Housing First* mise sur la dignité des personnes en situation de sans-abrisme, en leur offrant un logement stable sans exiger au préalable de conditions. Ce faisant, le logement devient non seulement un besoin fondamental satisfait, mais aussi une ressource pour retrouver un équilibre et entamer un parcours de reconstruction. Partant du principe qu'« avoir un chez-soi est une condition préalable facilitant la résolution d'autres problèmes » (Kaakinen, 2018 : 167), alors la mise en place de dispositifs de logements durables et à moyen/long terme permet de contribuer à une stabilisation de la vie des personnes et à se projeter dans l'avenir. En effet, les hébergements d'urgence, quand bien même ils permettent de résoudre un besoin fondamental sur une très courte temporalité – se loger et pouvoir dormir au chaud une nuit –, relèvent d'un « non-sens de l'intervention sociale » (Bertho et al., 2021 : 22).

À l'instar des actions humanitaires, le dispositif d'aide se concentre sur les crises immédiates sans considérer les causes historiques ni les implications futures (Fassin, 2010). Cette focalisation sur l'urgence empêche ainsi de réfléchir à des solutions à long terme, ayant des conséquences sur le quotidien des personnes. La compassion, bien que nécessaire à toute possibilité d'action, est insuffisante pour répondre aux inégalités structurelles ; elle est sélective, incapable de se généraliser et invisibilise les systèmes politiques responsables des injustices (*ibid*). En somme, il est nécessaire de s'affranchir d'actions qui ne reposent que sur l'urgence et la compassion afin de proposer une aide durable et tendant vers l'autonomie. À Lausanne, des programmes comme l'hébergement d'urgence de transition ont permis à certaines personnes d'accéder à un logement temporaire. Pour autant, ce type de dispositif ne doit pas faire oublier l'importance de solutions pérennes. De la même manière, l'annualisation des hébergements

d'urgence montre une volonté de pérenniser l'offre d'hébergement, mais cette démarche doit s'accompagner de politiques publiques qui permettent aux personnes en situation de sans-abrisme de se projeter à long terme, dans un environnement propice à leur autonomie. Ces actions, bien que nécessaires à court terme, participent toutefois davantage à la gestion de la précarité qu'à sa résolution durable.

Enfin, si le chez-soi peut prendre différentes formes, il n'en demeure pas moins que ceux ayant été décrits par les personnes rencontrées soient d'une grande fragilité. S'il peut être rattaché à une protection matérielle – un toit –, le chez-soi ne s'y résume pas seulement ; il devrait impliquer la possibilité de disposer librement de son temps et de ses affaires, d'avoir une intimité réelle (possession de clés, absence de contrôle des allées et venues), une vie affective et sexuelle, ainsi que le droit de cuisiner et d'être ensemble (Sadin-Cesbron, 2023 : 303). Si le modèle du *Housing First* constitue une solution pertinente et nécessaire pour une vie « digne », il convient d'y intégrer une approche plus large qui tienne compte des spécificités des personnes en situation de précarité résidentielle (Leresche et al., 2025), puisqu'un espace comme une chambre, même propre et chauffé, peut ne pas être perçu comme un chez-soi lorsqu'il est imposé sans considération pour les besoins des personnes (Damon, 2012). Le chez-soi s'inscrit alors dans une pluralité de parcours et d'expériences qui redéfinissent le sans-abrisme selon les choix et les perceptions des personnes elles-mêmes (Leresche et al., 2025). Dans une approche humaine, durable et communautaire, il convient de se poser la question suivante : qui de mieux que les personnes elles-mêmes pour savoir ce dont elles ont besoin ? L'engagement des personnes concernées dans la conception du chez-soi est donc essentiel. La temporalité des parcours devrait être prise en compte afin d'assurer un accompagnement durable et respectueux des volontés, c'est pourquoi ce travail a permis de proposer des éléments constitutifs du chez-soi et espère, à terme, contribuer à la mise en place de politiques sociales en faveur d'un réel chez-soi pour toutes, en cessant de maintenir les personnes à la marge.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- Achard, C. (2016). Sans-abrisme et errance : entre causes et conséquences. *Le Sociographe*, 53 : 85-96. <https://doi.org/10.3917/graph.053.0085>.
- Agier, M. (2014). *Un monde de camps*. Paris : La Découverte.
- Amar, M. (2018). Habiter en exil. *Hommes & migrations*, 1323. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.7275>
- Amphoux, P. & Mondada, L. (1989). Le chez-soi dans tous les sens. *Architecture et comportement*, 5 (2), 135-150. <https://hal.science/hal-01561820v1>.
- Anderson, C. W. (1988) « Political judgment and theory in policy analysis », in Portis E. & Levy, M. (dir.), *Handbook of political theory and policy science*, New York, Greenwood.
- Arendt, H. (1967). *Essai sur la révolution*. Paris : Gallimard.
- Bachelard, G. 1957. *Poétique de l'espace*, Paris, puf.
- Barbey, G. (1990). *L'évasion domestique. Essai sur les relations d'affectivité au logis*. Paris : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Béliard, A. & Eideliman, J-S. (2008). *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte.
- Bertho, B., Martin, H. & Tabin, J.-P. (2021). Habiter pour exister. *Actualité Sociale*, 6 : 22-23.
- Besozzi, T. (2021). La structuration sociale du monde des sans-abri. *Sociologie*, 3 (12) : 247-266. <https://journals.openedition.org/sociologie/8913#quotation>.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Éditions du Seuil.

Charmaz, K. & Belgrave, L. (2012). Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis. In *The SAGE Handbook of Interview Research: The Complexity of the Craft* (2nd edition). Londres : Sage.

Chopin, K. & Gardella, É. (2013). *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Claude, V. (1986). *Le confort : production de normes et mentalités*. Paris, Rapport au ministère de l'Urbanisme et du Logement, Délégation à la recherche et à l'innovation.

Clément, G., François, C. & Gellerau, C. (2021). Les migration des privilégié.e.s. *Métropolitiques*, 27. <https://metropolitiques.eu/Les-migrations-des-privilegie-e-s.html>

Corcuff, P. (2005). De la thématique du « lien social » à l'expérience de la compassion. Variété des liaisons et des déliaisons sociales. *Pensée plurielle*, 9 (1) : 119-129. <https://doi.org/10.3917/pp.009.0119>.

Cunha, A., Leresche, J-P. & Vez, I. (1998). *Pauvreté urbaine : le lien et les lieux*. Lausanne : Réalités sociales.

Das, Veena. (2020). *Textures of the Ordinary : Doing Anthropology after Wittgenstein*. New York : Fordham University Press.

Declerck, P. (2001). *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*. Paris, Plon. « Terre Humaine ». <https://doi.org/10.3917/plon.decle.2014.01>.

Drilling, M., Küng, M., Mühlethaler, E. & Dittmann, J. (2022). *Le sans-abrisme en Suisse. Compréhension du phénomène, politiques et stratégies des cantons et des communes. Résumé*. Office fédéral du logement, Berne.

Dorvil, H., & Guèvremont, S. B. (2013). *Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes itinérantes aux prises avec des problèmes de santé mentale participant au Projet Chez-Soi à Montréal*. Montréal : Université du Québec.

Dovey, K. (1985). Home and homelessness. In I. Altman & C. M. Werner (Eds.). *Home environments*, 8 : 33-64. New York : Plenum Press.

D'Ursel, L. (2023). Dix-sept mots pour en finir avec le sans-chez-soirisme. *Permanences critiques*. Arc, Bruxelles.

ETHOS. (2007). *Typologie européenne de l'exclusion liée au logement*.

Eysermann, B. (2005). Partir en quête du sans-abri : la construction sociale du sans-domicile-fixe (SDF) par les bénévoles d'une action de nuit à Marseille. *Anthropologie et Sociétés*, 29 (3) : 167-183. <https://doi.org/10.7202/012613ar>.

Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Hautes Études-Gallimard – Seuil.

Flick, U. (2023). *An Introduction to Qualitative Research* (7th edition). Los Angeles : Sage.

Forrest, R. (2007) . Le voisinage ? Quelle importance ? *Revue internationale des sciences sociales*, 191 (1) : 137-151. <https://doi.org/10.3917/riss.191.0137>.

Fresia, M. (2007). Les réfugiés comme objet d'étude pour l'anthropologie : enjeux et perspectives. *Refugee Survey Quarterly*, 26 (3) : 100-118.

Gardella, É. (2014). Secourir les sans-abri en détresse. La norme d'inconditionnalité dans l'urgence sociale. *Vulnérabilités sanitaires et sociales*, 233-259. Rennes : PUR. <https://hal.science/hal-01998474>.

Gardella, É. (2016). Temporalités des services d'aide et des sans-abri dans la relation d'urgence sociale : Une étude du fractionnement social. *Sociologie*, 7 : 243-260. <https://doi.org/10.3917/socio.073.0243>.

Gardella, É. & Cefai, D. (2011). La morale de l'urgence sociale. Une enquête au Samu social de Paris. *Empan*, 84 (2) : 18-24. <https://doi.org/10.3917/empa.084.0018>.

Genini, L. (2016). *Home sweet home ? La fabrication du chez-soi après la migration*. (Mémoire de Master en sciences sociales). Université de Neuchâtel.

Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris: L'Harmattan

Girola, C. (1996). Rencontrer des personnes sans abri. Une anthropologie réflexive. *Politix*, 9 (34-2), 87-98. <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1033>

Girola, C. (2011). *Vivre sans abri : De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*. Paris : Éditions Rue d'Ulm.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Minuit.

Grimard, C. (2016). Sortir de la rue.. pour les accueils de nuit ? *Sortir du cadre*. REISO, 79-109. <https://www.reiso.org/articles/themes/precarite/423-sortir-de-la-rue-pour-les-accueils-de-nuit>

Hage, G. (1997). At home in the entrails of the west : multiculturalism, ethnic food and migrant home-building. In H. Grace, G. Hage, L. Johnson, J. Langsworth, & M. Symonds (Eds.), *Home/World : Communality, identity and marginality in Sydney's West* : 99-153, Sydney : Pluto Press.

Hirschman, A. (1991). *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Coll. L'espace du politique. Paris : Fayard.

Hümbelin, O., Elsener, N., & Lehmann, O. T. (2023). Nichtbezug von Sozialhilfe in der Stadt Basel, 2016-2020. Berner Fachhochschule BFH, Soziale Arbeit. <https://doi.org/10.24451/arbor.19212>.

Isabel, M. (2023). Qui est vraiment "vulnérable" ? Une étude sur la vulnérabilité partagée entre des personnes en situation d'itinérance et leurs intervenant·e·s. *Revue du Cremis*, 14 (2) : 49-55.

Kaakinen, J. (2018) . Housing First : le modèle finlandais. *Vie sociale*, 23-24 (3) : 167-174. <https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0167>.

- Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2018). Sociologie de l'action publique. Armand Colin.  
<https://shs.cairn.info/sociologie-de-l-action-publique--9782200621674-page-66?lang=fr>.
- Lèbre, J. (2019). « Appel d'air », attractivité libérale et inhospitalité absolue. *Lignes*, 60 : 15-38.  
<https://doi.org/10.3917/lignes.060.0015>.
- Leresche, F. (2019). « La critique portée par le non-recours aux droits sociaux : propositions pour développer une approche subalterne ». *SociologieS*.  
<https://journals.openedition.org/sociologies/11438>.
- Leresche, F., Gutjahr, E. & Rao Dhananka, S. (2023). Évaluation du dispositif d'hébergement d'urgence dans le Canton de Vaud. HETS-FR.
- Leresche, F., De Coulon, G., & Colombo, A. (2025) *Sans-abrisme et précarité résidentielle en Suisse romande. Enjeux de construction d'un champ de recherche et de politiques publiques* [Conférence]. Forum du Sans-abrisme, Lausanne, Canton de Vaud, Suisse.
- Manzo, L. C. (2005). For better or worse: Exploring multiple dimensions of place meaning. *Journal of Environmental Psychology*, 25 (1) : 67-86.
- Marion, N. & Tverdota, G. (2019). Hobo Sacer ou l'hypothèse de l'oppression nécropolitique des sans-abris. *Symposium*, 23 (1) : 80-114. <https://doi.org/10.5840/symposium20192315>.
- Martin, H. & Bertho, B. (2020). « Politiques » en direction du sans-abrisme: mesurètes et demi-mesures. *LIVES Impact (Policy Briefs)*, Special issue 4, *crise Covid-19*.
- Martin, H., Bertho, B. & Tabin, J.-P. (2021). *Le projet du Simplon, un logement provisoire pour des personnes sans abri à Lausanne* (rapport de recherche). Association Sleep-In, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL).
- Martin, H., Bertho, B. & Bendjama, R. (2022). Home street Home. Expériences du sans-abrisme dans une ville de Suisse romande. *Revue suisse de sociologie*, 48 (1) : 165-183.  
<https://doi.org/10.2478/sjs-2022-0008>.

Märtsin, M., & Mahmoud, H. W. (2012). Never "at home" ? : Migrants between societies. In J. Valsiner (Ed.), *Handbook of Culture and Psychology*, 730-745. Oxford : Oxford University Press.

Mayol, S. (2014) . L'ordinaire comme commencement du travail sur soi : le cas de la prise en charge des hommes et des femmes sans domicile. *Raison publique*, 18 (1) : 109-121.  
<https://doi.org/10.3917/rpub.018.0109>.

Mbembe, A. (2006). Nécropolitique. *Raisons politiques*, 21-1 : 29-60.  
<https://doi.org/10.3917/rai.021.0029>.

Meuser, M. & Nagel, U. (2009). The Expert Interview and Changes in Knowledge Production. *Interviewing Experts. Research Methods Series*. Londres : Palgrave Macmillan.

Olivier de Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, 1 : 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>.

Paquot, T. (2005) . Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... *Informations sociales*, 123 (3) : 48-54. <https://doi.org/10.3917/inso.123.0048>.

Parazelli, M. (2002), *La Rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Québec, Presses de l'université du Québec.

Pichon, P. (1992). La manche, une activité routinière. Manières de faire. *Les Annales de la recherche urbaine*. Espaces public en villes, 57-58 : 147-157.

Pichon, P. (2007). *Vivre dans la rue : sociologie des sans domicile fixe*. Paris : Aux lieux d'être.

Pichon, P. (2019). Enquêter dans les hébergements et logements assistés. Émergence d'une théorie ancrée du chez-soi. *Espaces et sociétés*, 176-177 : 69-85.  
<https://doi.org/10.3917/esp.176.0069>.

Rodriguez, J. (1999). Une approche socio-historique de l'errance. In Vidal, Dominique. *Cultures et Conflits*, Quelle place pour le pauvre ? Paris : L'Harmattan, 35 : 15-34.

Roy, S. (2009). *SDF, sans-abri, itinérant*. Presses universitaires de Louvain.

<https://books.openedition.org/pucl/523>.

Sacriste, V. (2022). L'individu à l'épreuve du chez-soi. *Enfances Familles Générations*, 39.

<http://journals.openedition.org/efg/12513>

Sadin-Cesbron, C. (2023). Habiter en CHRS Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez soi.

Toulouse, érès. « Trames ». <https://doi.org/10.3917/eres.sadin.2023.01>.

Serfaty-Garzon, P. (1999). *Psychologie de la maison : une archéologie de l'intimité*, Montréal, Éditions du Méridien.

Serfaty-Garzon, P. (2003). *Chez soi, les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin.

Serfaty-Garzon, P. (2006). *En mouvement : Le chez-soi à l'épreuve des mobilités*. Un chez-soi chez les autres. Montréal, Bayard Canada, Paris: Bayard.

Sheller, M., & Urry, J. (2006). The new mobilities paradigm. *Environment and Planning Part A*, 38 (2) : 207-226.

Simmel, G. (1999). *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF.

Stock, M. (2012). « Faire avec de l'espace » : pour une approche de l'habiter par les pratiques. *In Habiter : vers un nouveau concept ?* (dir. Frelat-Kahn, B. & Lazzarotti, O.) Armand Colin / Recherches, 59-78.

Sylvestre, M., Bellot, C. et Chesnay, C. (2012) . De la justice de l'ordre à la justice de la solidarité : une analyse des discours légitimateurs de la judiciarisation de l'itinérance au Canada. *Droit et société*, 81 (2) : 299-320. <https://doi.org/10.3917/drs.081.0299>.

Tabin, J-P., Knüsel, R. & Ansermet, C. (2016). *Lutter contre les pauvres. Les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud*. Lausanne : Éditions d'En bas.

Tabin, J-P. & Leresche, F. (2019). Une critique furtive de l'État social. Une perspective théorique pour comprendre le non-recours raisonné aux prestations sociales. *Émulations – Revue de sciences sociales*. <https://doi.org/10.14428/emulations.varia.026>.

Terrolle, D. (2004). La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF. *Espaces et sociétés*, 116-117 : 143-157. <https://doi.org/10.3917/esp.116.0143>.

Ticktin, M. (2016). Thinking Beyond Humanitarian Borders. *Social Research*, 83 (2) : 255–271. <http://www.jstor.org/stable/44282188>.

Tisseron, S. (2022). Des objets d'attachement au service de la construction identitaire. In *Pratiquer les cyberpsychothérapies Jeux vidéo. Réalité virtuelle. Robots*, 5-13. Dunod. <https://shs.cairn.info/pratiquer-les-cyberpsychotherapies--9782100828388-page-5?lang=fr>.

Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensée plurielle*, 12 (2) : 9-19. <https://doi.org/10.3917/pp.012.09>.

Wileczelek, C. (2024). *Offrir un lit : traitement du sans-abrisme à travers l'exemple de la Ville de Lausanne*. Séminaire de recherche. Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales. Faculté des lettres et sciences humaines. Université de Neuchâtel. [https://www.unine.ch/laps/wp-content/uploads/sites/102/2023\\_24\\_Coline\\_Wileczelek.pdf](https://www.unine.ch/laps/wp-content/uploads/sites/102/2023_24_Coline_Wileczelek.pdf)

Witzel, A. & Herwig, R. (2010). *The Problem Centred Interview*. Londres : Sage Publications.

**Autres ressources :**

Communiqué partagé sur la page Instagram de l'Association Sleep-In, le 9 décembre 2023.

<https://www.instagram.com/p/C0nAa-SoCCJ/>.

Lettre ouverte à la Conseillère d'État Rebecca Ruiz, le 15 avril 2022.

[https://renverse.co/IMG/pdf/lettre\\_ouverte\\_hbergement\\_final.pdf](https://renverse.co/IMG/pdf/lettre_ouverte_hbergement_final.pdf).

Ville de Lausanne. (2023). *Rapport-préavis N°2023/64. Dispositif d'hébergements d'urgence lausannois : vision et développement.*

<https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=851&kind=etape>.

Ville de Lausanne. (2024). *Réponse à plusieurs résolutions relatives au dispositif d'aide d'urgence et aux hébergements d'urgence.*

[https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu\\_id=75780](https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=75780).

Chat Pile. (2022). *Why ?* [Chanson]. Sur *God's Country*. The Flenser. USA.

Manifesto for the right to settle, work and participate. (2025).

William Carlos Williams. (1923). *Le Printemps et le reste*. Nice, Éditions Unes, 2021.

*Photo prise par Coline Wileczelek en été 2024.*



## Déclaration sur l'honneur\*

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Neuchâtel et m'être renseigné-e correctement sur les techniques de citation.

J'atteste par ailleurs que le travail rendu est le fruit de ma réflexion personnelle et a été rédigé de manière autonome.

**Je certifie que toute formulation, idée, recherche, raisonnement, analyse ou autre création empruntée à un tiers est correctement et consciencieusement mentionnée comme telle**, de manière claire et transparente, de sorte que la source en soit immédiatement reconnaissable, dans le respect des droits d'auteur et des techniques de citations.

**Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement, correctement et complètement est constitutif de plagiat.**

Je prends note que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat (pouvant aller jusqu'au renvoi de l'université).

Je suis informé-e qu'en cas de plagiat, le dossier sera automatiquement transmis au rectorat.

Au vu de ce qui précède, **je déclare sur l'honneur ne pas avoir eu recours au plagiat ou à toute autre forme de fraude.**

Nom : Wileczelek

Prénom : Coline

Cursus : Master

Faculté d'inscription : Lettres et sciences humaines

Lieu et date : Assens, le 3 avril 2025

Signature :



**Ce formulaire doit être dûment rempli par tout étudiant ou toute étudiante rédigeant un travail substantiel (notamment un mémoire de bachelor ou de master) ou une thèse de doctorat. Il doit accompagner chaque travail remis au professeur ou à la professeure.**

\* Formulaire largement inspiré de la Directive de la direction 0.3 bis, intitulée Formulaire Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses, de l'Université de Lausanne, du 23 avril 2007 et adapté aux besoins de l'Université de Neuchâtel.